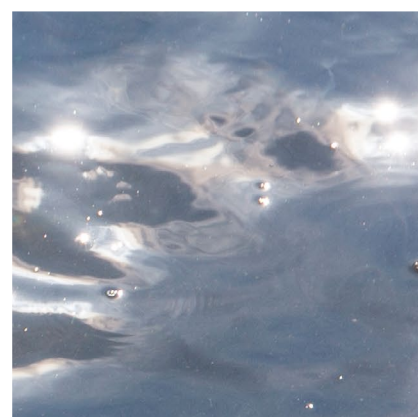
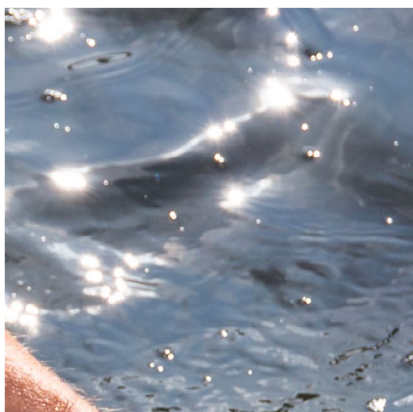


RAPPORT AU PARLEMENT 2026



Synthèse

(Tiré à part du chapitre 2 du rapport)

Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires

Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires

Extrait du rapport au Parlement 2026 :
Synthèse

Ce document est un tiré à part du chapitre 2 du rapport complet. Il permet d'avoir un aperçu global du contenu du rapport.

Le reste du rapport est disponible, en version intégrale ou par partie, via la page d'accueil du site de l'Observatoire :

<https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/>

Chapitre 2. Synthèse

Après une présentation succincte du champ d'étude et des méthodes (point 1), cette synthèse rappelle les enseignements des rapports précédents et présente les problématiques analysées cette année, dans le prolongement de ces enseignements (point 2). Des éléments de contexte de la période récente (point 3), marquée par le retour de l'inflation depuis fin 2021, permettent de resituer problématiques et résultats dans le cadre d'analyse retenu. Des notes de résultats par filière (point 4) présentent les résultats principaux pour chacune d'elles vis-à-vis de ces problématiques, en se focalisant sur les quatre ou cinq dernières années disponibles, c'est-à-dire autour de la période de retour d'inflation. Une approche transverse est proposée, sur les marges brutes (point 5), puis sur les marges nettes (point 6). Enfin, le point 7 fait ressortir les points clés résultants de l'ensemble de ces analyses.

Pour les résultats détaillés, sur une filière en particulier ou sur la grande distribution alimentaire multiproduits et ses différents rayons, le lecteur aura avantage à consulter la section correspondante du chapitre 3 du rapport complet. Cette édition comporte un chapitre dédié à l'euro alimentaire 2021 pour cette approche à l'échelle nationale. Par ailleurs, que le lecteur en reste à la synthèse ou se plonge dans les sections par filière du chapitre 3, il lui est conseillé de lire également le chapitre 1, sur la méthode générale de l'Observatoire, pour bien cerner les caractéristiques des outils et données utilisés afin d'appréhender les limites de l'interprétation des résultats.

L'Observatoire travaillant majoritairement sur des données consolidées, les données les plus récentes traitées dans le rapport 2026 sont celles de 2025 pour les prix, les marges brutes et les estimations disponibles de résultats nets agricoles ; 2024 pour les marges nettes définitives issues de données comptables (sauf pour quelques filières pour lesquelles des estimations pour 2025 sont possibles) ; 2021 pour l'euro alimentaire. Tous les résultats sont en euros courants.

L'Observatoire n'est pas un outil d'analyse du présent ou de prévision du futur. Depuis 2010, il étudie le passé proche pour éclairer l'avenir. Il ne formule pas d'avis sur le niveau des prix et des marges. Il ne fait pas de recommandations. Il fournit des données et des analyses positives (explication des phénomènes sans jugement, en se basant sur des faits et des preuves empiriques) partagées par l'ensemble des parties prenantes.

L'utilisation des informations rendues disponibles par l'Observatoire se fait sous l'entière et seule responsabilité de l'utilisateur.

1. CHAMP D'ÉTUDE ET MÉTHODES DE L'OBSERVATOIRE : FILIÈRES ET PRODUITS SUIVIS, MÉTHODES ET DONNÉES UTILISÉES, MAILLONS OBSERVÉS

L'Observatoire suit actuellement 34 produits (ou paniers de produits) représentatifs de 10 filières (ou productions assimilées à des filières). Les produits biologiques suivis (lait de consommation et beurre, pomme, carotte, oignon et pêche / nectarine) le sont dans les filières par produits correspondantes.

Tableau 4

Filières et produits suivis par l'Observatoire, rapport 2026

10 « filières »	34 « produits »
Viande porcine et charcuterie	Longe, côte, rôti, jambon cuit
Viande bovine	Panier de viande de bœuf, viande de bœuf hachée, panier de viande de veau
Viande ovine	Panier de viande ovine fraîche
Volaille de chair	Escalope de poulet, cuisse de poulet, poulet entier prêt à cuire label rouge
Lait de vache conventionnel et biologique	Lait de consommation, yaourt, emmental, camembert, beurre plaquette, panier de ces cinq produits de grande consommation Panier laitier biologique (lait de consommation et beurre)
Lait de chèvre	Bûchette
Blé tendre – farine - pain	Baguette
Blé dur	Pâtes sèches
Fruits, légumes conventionnels et biologiques et pomme de terre	Panier de neuf fruits, panier de dix légumes Comparaison conventionnel et biologique : pomme, carotte, oignon, pêche nectarine Pomme de terre de consommation : vapeur, four/frite
Produits de la pêche et de l'aquaculture	Lieu noir, saumon fumé, moule, coquille Saint-Jacques, truite arc-en-ciel

Il s'agit de produits alimentaires dont la matière première, agricole ou halieutique, mise en œuvre pour les obtenir provient d'une seule filière.

Globalement, ces produits/filières représentent approximativement la moitié en valeur de la consommation alimentaire humaine française des ménages en 2021, hors produits tropicaux, eaux minérales et sodas¹.

1.1. Méthodes et données

L'Observatoire combine trois approches, différentes et complémentaires, pour rendre compte de la formation des prix et des marges : **les marges brutes, les marges nettes et l'euro alimentaire.**

1.1.1. La marge brute

La marge brute est définie comme le prix de vente moins le coût d'achat (coût d'achat du produit pour le commerce, de la matière première agricole ou halieutique pour l'industrie agroalimentaire). La marge brute n'est donc pas la marge nette. Seul est déduit le coût d'achat de la matière première. La marge brute finance ensuite les autres charges (emballages, énergie, salaires...).

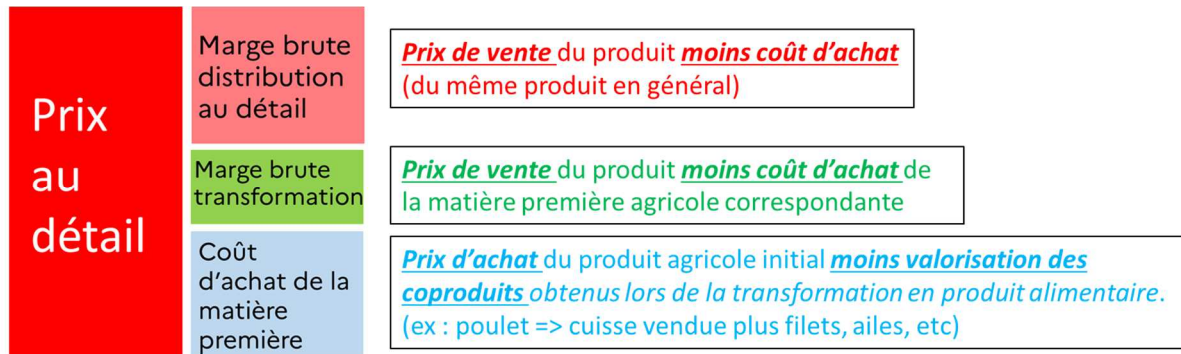
Elle peut se calculer à partir du prix des produits alimentaires vendus au consommateur. Dans le rapport publié l'année n, ces données sont le plus souvent disponibles pour l'année N-1.

¹ Calculs OFPM, d'après Insee, comptes de la Nation

L'Observatoire décompose le prix de vente au détail hors taxes de produits alimentaires en **marge brute des grandes et moyennes surfaces**, **marge brute de l'industrie agroalimentaire** et **coût d'achat de la matière première**.

Schéma 4

Notion de marge brute dans les travaux de l'Observatoire (exemple d'un produit d'origine agricole)



La matière première, agricole ou halieutique, est le plus souvent séparée en constituants ou morceaux puis transformée ou préparée pour obtenir un produit alimentaire. C'est pourquoi l'Observatoire établit des modèles pour approcher le coût d'achat de la matière première contenue dans le produit alimentaire final. On utilisera ainsi les termes coût de la matière première (CMP) de façon générale (origine agricole ou halieutique) ou coût de la matière première agricole (MPA) lorsque la matière première est agricole.

La transformation quasi-systématique (hors fruits et légumes frais) des produits agricoles pour obtenir les produits alimentaires (blé en baguette, lait en yaourt, animal vif en morceau de viande...) ne permet pas de prendre directement le prix du produit agricole départ ferme comme coût de la matière première agricole pour l'industriel fabricant le produit alimentaire. Du fait de cette transformation, seule une partie du produit agricole initial est mise en œuvre pour la fabrication du produit alimentaire. Il faut donc tenir compte des coproduits et des rendements. Les modèles développés par l'Observatoire permettent d'estimer la quantité, la part et le coût de la matière première agricole (blé, lait de collecte, animal vif) nécessaire pour la fabrication du produit alimentaire final (baguette, yaourt, jambon). De plus, la saisonnalité de la production et/ou de la consommation pour certains produits (fruits et légumes frais, viandes rouges) nécessite également de recourir à la modélisation via des « paniers » moyens saisonniers permettant des comparaisons entre années.

Le coût d'achat de la matière première agricole est ainsi rarement le prix du produit agricole et n'est jamais directement la marge brute de l'exploitation agricole.

Pour les produits pour lesquels la matière première importée représente une part importante des ventes en grande surface (viande ovine, lait de chèvre, produits de la pêche et de l'aquaculture), la matière première est décomposée en produits importés et en production française.

Le champ potentiel de produits à suivre pour l'Observatoire est limité car ses modèles ne sont utilisables que pour des produits alimentaires issus de produits agricoles d'une seule filière (par exemple jambon et cochon, emmental et lait de vache, baguette de pain et blé tendre). Ils ne sont pas utilisables pour des produits alimentaires intégrant des produits agricoles provenant de plusieurs filières différentes (plats cuisinés avec de la viande et des légumes, pâtisserie avec de la farine, du beurre ou de l'huile, et du sucre...).

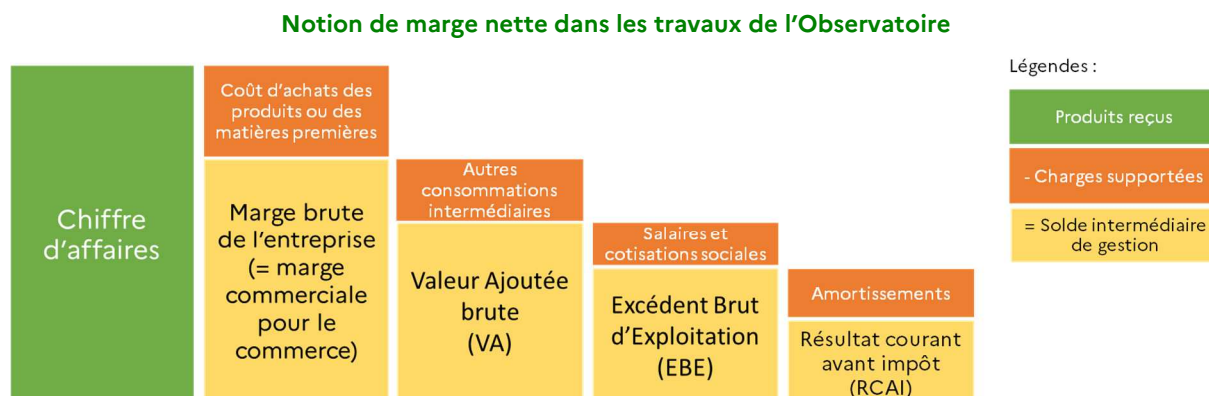
1.1.2. La marge nette

La marge nette est définie comme la différence entre les produits perçus et les charges supportées. Elle se calcule à partir des comptes des entreprises. Dans le rapport publié l'année n, ces données sont en général disponibles pour l'année n-2.

Pour mesurer la marge nette à partir des prix des produits, il faudrait définir des conventions de répartition des charges communes (énergie, salaires, impôts...) trop éloignées de la diversité des différentes situations des entreprises.

Le solde de gestion représentatif de la marge nette le plus utilisé dans le rapport de l'Observatoire est le résultat courant avant impôt (RCAI).

Schéma 5



L'Observatoire étudie les marges nettes, à partir des résultats comptables disponibles au niveau de la production agricole, de l'industrie agroalimentaire et des grandes et moyennes surfaces.

Pour la production agricole, l'Observatoire publie trois niveaux de résultats : le RCAI par exploitation agricole (source RICA, cf. infra), le solde disponible par atelier ou exploitation (source ITA), les coûts de production par atelier ou exploitation (source ITA, cf. infra).

Il utilise d'abord les résultats, disponibles pour n-2, du réseau d'informations comptables agricole (RICA) géré par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère en charge de l'agriculture. Le RICA permet de disposer du RCAI par exploitation, pour des exploitations caractéristiques des principales productions agricoles, exprimé par unité de main-d'œuvre non salariée présente sur l'exploitation. L'Observatoire produit également des estimations pour l'année n-1 pour certaines productions à partir des résultats du RICA en appliquant des indices d'évolution des prix et de charges.

En complément, les travaux réalisés par les instituts techniques agricoles (ITA) sur les coûts de production, au niveau de l'atelier de production (élevage) ou de l'exploitation dans son ensemble (fruits et légumes et grandes cultures), permettent de disposer d'estimations plus détaillées pour certaines productions à faible effectif pour l'année n-1. Toutefois, ces coûts de production élaborés par les ITA intègrent, en plus des charges constatées comptablement, des charges forfaitaires (dites supplétives) pour la rémunération des facteurs de production détenus en propre par l'exploitation (main-d'œuvre des coexploitants, capital propre, terres détenues en propre). Ces charges supplétives sont basées sur des conventions propres à chaque production et ainsi différentes entre productions. Afin de présenter un résultat le plus proche possible du RCAI et homogène entre productions, l'Observatoire exclut les charges supplétives et calcule ainsi un « solde disponible », au niveau de l'atelier pour l'élevage et de l'exploitation pour les fruits et légumes et les grandes cultures.

À la demande du comité de pilotage de l'Observatoire, les coûts de production calculés par les ITA sont également publiés pour information.

Pour les grandes et moyennes surfaces, multi-produits, y compris non-alimentaires, et dont les magasins sont organisés et gérés par rayons, l'Observatoire a mis en place sa propre enquête auprès des sept plus grandes enseignes de distribution afin d'approcher les marges nettes des

rayons correspondants aux produits et filières suivis. Cette enquête ne couvre pas les Etablissements à dominante Marque Propre (EDMP) car ils n'ont pas de rayon dit « traditionnel » (produits fabriqués et/ou découpés sur place) mais uniquement du libre-service.

Pour l'industrie agroalimentaire (dont environ 3 000 entreprises représentent la quasi-totalité de l'activité, cf. infra), il n'existe pas de système d'information statistique des résultats comptables unique et centralisé produisant des séries de plus de deux ans. L'Observatoire s'appuie sur de nombreuses sources disponibles, avec des résultats hétérogènes en termes de précision et de période couverte.

1.1.3. L'euro alimentaire

L'euro alimentaire est une analyse macroéconomique, réalisée à partir des comptes de la Nation française, du partage de la valeur dans la chaîne alimentaire.

Pour cette édition 2026, ce sont les principaux résultats 2021 qui sont donnés. Les calculs de l'euro alimentaire 2021 reposent sur la base de la nouvelle version du tableau entrées-sorties (TES) d'Eurostat (base 2020), qui introduit trois nouvelles caractéristiques :

- La première concerne les services de restauration, qui sont maintenant pris en compte dans la consommation alimentaire sans estimations ;
- De même, les produits du tabac sont désormais distingués dans une branche spécifique, alors qu'ils étaient auparavant regroupés avec les industries alimentaires et boissons. Ces évolutions réduisent désormais les biais liés aux estimations des ratios qui étaient auparavant affectés, faute d'une information plus détaillée, à ces différents produits dans l'approche « euro alimentaire » des bases 2000, 2005, 2010 et 2014 ;
- Enfin, les nouveaux calculs conservent le tableau entrées-sorties (TES) au prix de base² « non corrigé ». Dans les versions précédentes, les subventions sur les produits étaient retranchées des valeurs au prix de base. En compensation les taxes sont exprimées nettes de ces mêmes subventions. Schématiquement, le maintien du TES non corrigé revient à considérer conjointement taxes et subventions : les taxes sont acquittées par les consommateurs lors de leurs achats et contribuent, via le budget de l'État, au financement d'une partie des subventions versées aux producteurs.

L'approche « euro alimentaire » permet d'évaluer la valeur de la production agricole dans la consommation alimentaire française :

Consommation alimentaire

$$\begin{aligned}
 &= \text{valeur de la production agricole incluse} \\
 &+ \text{valeurs créées en aval de l'agriculture} \\
 &+ \text{valeur des importations d'aliments} \\
 &+ \text{taxes moins subventions sur les produits}
 \end{aligned}$$

La forme de présentation des résultats de l'euro alimentaire la plus connue est la répartition des dépenses alimentaires en partant d'un billet de 100 euros, avec deux niveaux de détail successifs (schéma 6) et (schéma 7).

² Montant que le producteur reçoit de l'acheteur par unité de bien ou de service produite, diminué des taxes sur le produit dont il s'acquitte et augmenté de la subvention sur le produit qu'il perçoit.

D'abord, 100 euros de dépenses alimentaires en France sont décomposés en importations finales (de produits alimentaires), production agricole (française), valeurs créées en aval de l'agriculture et taxes (auxquelles sont déduites les subventions).

Schéma 6

L'euro alimentaire en 2021 décomposé en valeur de la production agricole incluse, valeurs des importations alimentaires, valeurs créées en aval et taxes (moins subventions sur les produits)



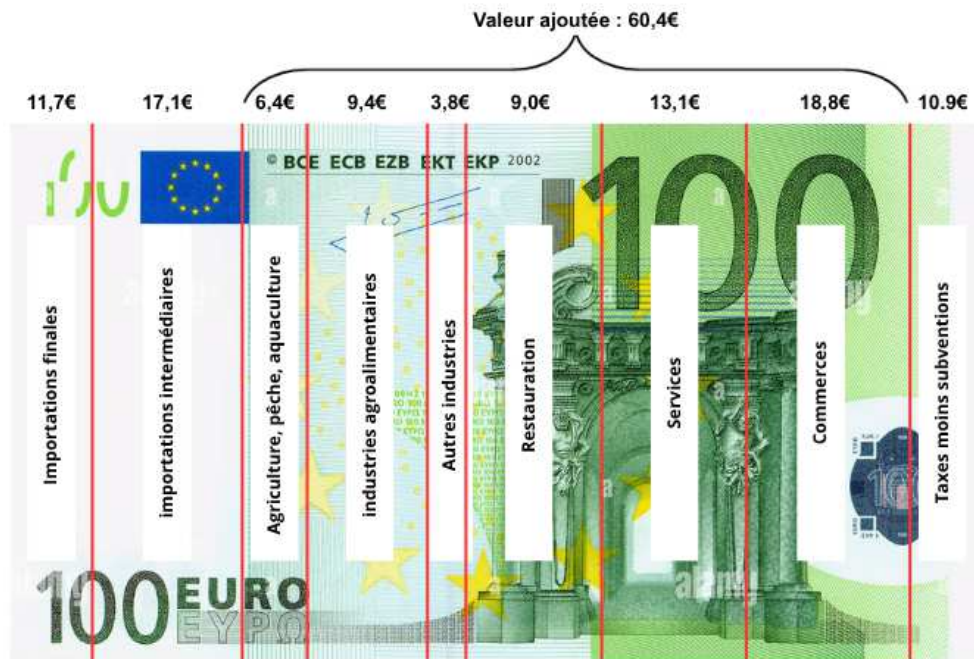
Source : OFPM d'après Insee, Eurostat

Lecture : en 2021, pour 100 euros dépensés en France pour l'alimentation, 8,6 € servent à payer des taxes (moins les subventions), 11,7 € représentent des produits alimentaires importés, 13,2 € correspondent à la valeur de la production agricole française incluse et 66,5 € à la valeur créée en aval de l'agriculture.

Puis, l'analyse des consommations intermédiaires, nationales et importées, pour chaque branche impliquée dans la chaîne alimentaire (agriculture, industries, restauration, services et commerce) permet d'évaluer les valeurs ajoutées induites dans chacune de ces branches. Les 100 euros de dépenses alimentaires par le consommateur sont alors décomposés avec un niveau de détail supérieur, en importations de produits intermédiaires et de produits alimentaires, valeur ajoutée de chaque branche nationale et taxes.

Schéma 7

L'euro alimentaire en 2021 décomposé en valeurs ajoutées induites par branche de l'économie nationale, importations d'intrants, importations alimentaires et taxes (moins subventions sur les produits)



Source : OFPM d'après Insee, Eurostat

Lecture : en 2021, pour 100 euros dépensés en France pour l'alimentation, 11,7 € correspondent à des importations de produits alimentaires finis ; 17,1 € à des importations de consommations intermédiaires tout au long de la chaîne de valeur ; 6,4 € à la valeur ajoutée induite en production agricole ; 9,4 € à la valeur ajoutée dans les industries agroalimentaires ; 18,8 € à la valeur ajoutée induite dans le commerce.

Les années 2020 et 2021 ont été des années atypiques pour les branches de la restauration et du commerce. En 2021, la valeur ajoutée induite dans la restauration et dans le commerce a continué d'être impactée par les confinements liés à la pandémie de Covid-19. Cela a entraîné un report des dépenses alimentaires de la consommation hors-domicile vers la consommation à domicile, bénéficiant ainsi à l'activité de commerce alimentaire.

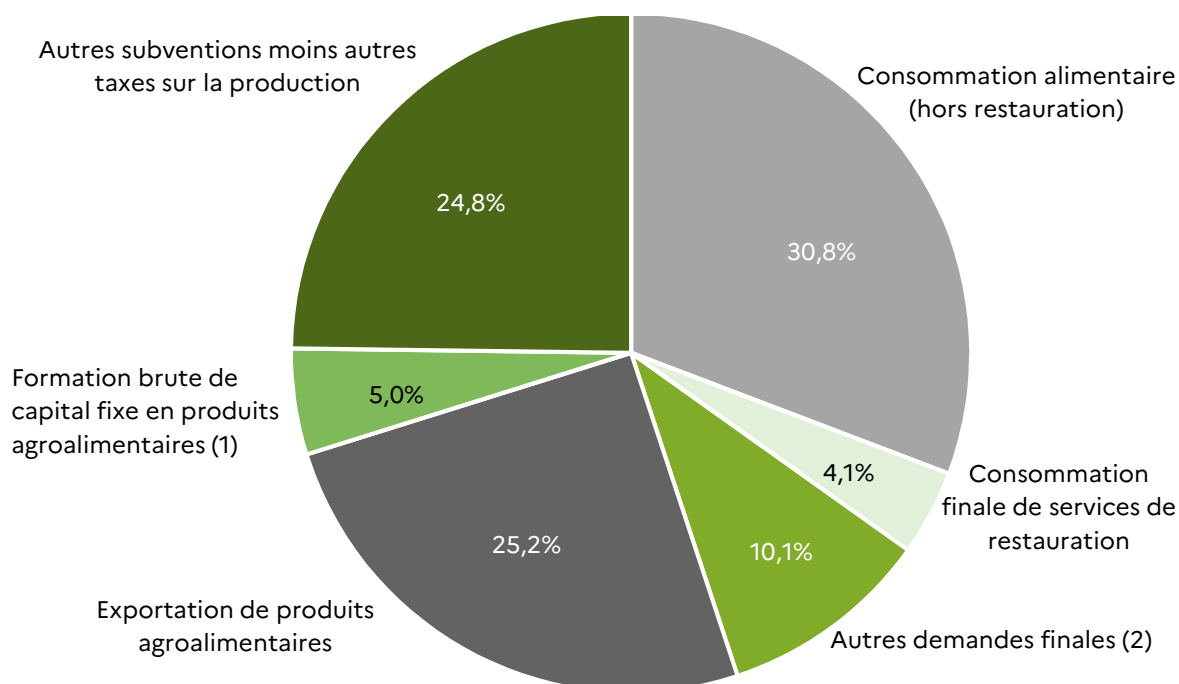
Notons que la catégorie « commerce » ne renvoie pas uniquement aux hypermarchés et aux supermarchés. Elle recouvre le commerce au sens large : petits commerçants, grande distribution, grossistes, certaines activités liées aux coopératives agricoles ou encore différents commerces d'intrants nécessaires à la chaîne alimentaire. Quant à elle, la catégorie « service » englobe la branche des transports de marchandises.

Cette approche macroéconomique à partir des comptes de la Nation permet ainsi d'évaluer la part de la production agricole nationale dans l'alimentation en France. Elle représente en 2021 environ 14 % des dépenses hors taxes (13,2 € sur 91,4 €) et 11 % de la valeur ajoutée induite (6,4 € sur 60,4 €).

Elle permet également d'approcher la part du revenu brut de l'agriculture française provenant de l'alimentation humaine en France en décomposant l'excédent brut d'exploitation (EBE) de l'agriculture française.

Graphique 2

Contributions des demandes finales et des subventions à l'excédent brut d'exploitation (EBE) de la branche agricole en 2021



Source : OFPM d'après Insee, Eurostat

(1) La formation brute de capital (FBC) en produits agroalimentaires recouvre la demande finale que constitue le stockage de ces produits ou leur immobilisation (plantations pérennes, par exemple).

(2) autres demandes finales s'adressant directement ou non à l'agriculture : stockage et immobilisation de biens agroalimentaires, produits industriels non alimentaires (agrochimie, biocarburants, biomatériaux, textiles) et services dont la production requiert des intrants incorporant des produits de l'agriculture.

Lecture : en 2021, la consommation alimentaire en France (hors restauration) contribue à 30,8 % de l'excédent brut d'exploitation (EBE) de la branche agricole. Les deux autres principaux postes contributeurs sont les subventions pour 24,8 % et l'exportation pour 24,5 %.

Le revenu de l'agriculture dans son ensemble apparaît ainsi nettement moins dépendant de l'alimentation humaine en France que celui des deux autres maillons (cf. infra).

1.2. Caractéristiques des trois maillons étudiés

La filière alimentaire est caractérisée par une **concentration croissante de l'amont vers l'aval**. **L'Observatoire étudie** les prix et marges au niveau des **trois** principaux **maillons**, qui sont également les plus exposés aux enjeux de répartition de la valeur lors des négociations commerciales annuelles entre industries agroalimentaires et grande distribution : **production agricole, transformation agroalimentaire et vente au consommateur en grandes et moyennes surfaces**.

Tableau 5

Chiffres clé 2020 des trois maillons étudiés par l'Observatoire

Maillon		Effectifs (milliers d'entreprises ou assimilés)	Emploi (milliers ETP)	Valeur ajoutée brute à prix courants (Md €)
Production primaire	Agriculture	389,8	758,3 (emplois permanents)	32,8 (Culture et production animale, chasse et services annexes)
	Pêche et aquaculture	7,5	30,0 (estimation OFPM)	0,8
Transformation	Industries alimentaires	54,8	600,3	45,7
	Dont entreprises (hors artisanat commercial)	17,4 (22 GE, 309 ETI, 2 745 PME, 14 296 MIC)	450,8	40,6
	Dont GE, ETI et PME hors MIC	3,1	436,6	39,8
	Dont GE et ETI	0,331	348,7	33,6
Vente au détail	Commerce de détail (magasins non spécialisés + alimentaire magasins spécialisés)	78,6	771,0	44,8
	Dont grandes surfaces alimentaires (généralistes > 400 m²), effectifs au 01/01/2018	11,5 (20 % hypermarchés, 47 % supermarchés, 32 % enseignes à dominante marques propres, 1 % magasins multicommerces) 9 enseignes = 98 % des ventes	594,7	29,1 (estimation OFPM, 65 % des ventes alimentaires en 2018)
France entière		4 628,0 (Entreprises des secteurs marchands non financiers)	26 733,5 (toutes activités)	2 061,5 (toutes activités)

ETP : équivalent temps plein, GE : grande entreprise (plus de 5 000 salariés ou plus de 1,5 Md€ de chiffre d'affaires et plus de 2 Md€ de total de bilan), ETI : entreprise de taille intermédiaire (entre 250 et 4 999 salariés et CA inférieur à 1,5 Md€ ou total bilan inférieur à 2 Md€); PME : petites et moyennes entreprises (moins de 250 salariés et CA n'excédant pas 50 M€ ou total de bilan n'excédant pas 43 M€); MIC : microentreprise (inclus dans les PME, moins de 10 salariés et CA annuel ou total de bilan n'excédant pas 2 M€), hypermarché : plus de 2 500 m², supermarché et EDMP : entre 400 et 2 500 m².

Sources : Insee (comptes de la Nation, les entreprises en France, le commerce de détail), Agreste (RA 2020, entreprises agroalimentaires, enquête aquaculture), MASA (panorama des industries agroalimentaires), Worldpanel by Numerator, FranceAgriMer (fiches filières), traitement OFPM.

La production agricole est le maillon le plus atomisé, avec 389 800 exploitations en 2020³. Ce maillon est également caractérisé par une **très forte part de la main-d'œuvre non-salariée** (exploitants, coexploitants et autre main-d'œuvre familiale). Sur 758 300 travailleurs permanents en 2020, 496 400 sont chefs d'exploitation ou coexploitants, 91 500 permanents familiaux et 170 400 salariés permanents. La main-d'œuvre non salariée représente ainsi 78 % de la main-d'œuvre permanente en agriculture. Il ne faut pas confondre résultats économiques de l'exploitation agricole et revenu individuel de l'agriculteur. Par ailleurs, **l'alimentation française** (restauration comprise) **représente un peu moins de 40 % des revenus induits en agriculture** (cf. supra : 38,1 % de l'EBE 2019).

Avec près de 55 000 établissements en 2020, **l'industrie alimentaire** au sens large regroupe des artisans (boulangers...) et des entreprises agroalimentaires. Les **17 400 entreprises agroalimentaires** (hors artisans) représentent 75 % des emplois et 89 % de la valeur ajoutée de l'ensemble. Hors microentreprises, 3 076 entreprises (GE + ETI + PME hors microentreprises) réalisent 98 % de la valeur ajoutée avec 97 % des ETP. Hors PME, il reste **331 entreprises (GE + ETI) pour 83 % de la valeur ajoutée et 77 % des salariés**. Enfin, les 22 grandes entreprises représentent 39 % de la valeur ajoutée et 33 % de l'emploi. En 2020⁴, sur le total des activités réalisées par des entreprises agroalimentaires au sens strict (c'est-à-dire hors artisanat) les ventes pour **l'alimentation humaine en France représentent environ 70 % du chiffre d'affaires HT**. Dit autrement, l'exportation et l'alimentation animale comptent pour 30 % du total. L'industrie agroalimentaire est également caractérisée par le poids du secteur coopératif, qui représente environ 70 % de la collecte de la production agricole française et 50 % de la transformation agroalimentaire nationale⁵. Ces coopératives sont détenues par des agriculteurs-coopérateurs⁶.

Apparemment très dispersé avec 105 520 points de vente⁷, **le commerce de détail alimentaire** qui comprend le commerce non spécialisé et le commerce spécialisé dans l'alimentaire recouvre lui aussi une très forte disparité. Il est caractérisé par la prédominance des **grandes surfaces alimentaire, qui représentent 59,4 % des ventes de produits alimentaires en 2024** (hors restauration hors domicile)⁸. D'après Worldpanel by Numerator, les hypermarchés à eux seuls réalisant 33,7 % des ventes alimentaires et les supermarchés 28,3 %. La grande distribution est elle-même très concentrée. Toujours d'après Worldpanel by Numerator, la part de marché actuelle des quatre premières enseignes (E. Leclerc, Carrefour, Intermarché – les Mousquetaires, Coopérative U) est de 70 %. Si on ajoute les quatre suivantes (Auchan, Lidl, Aldi, Cora – Louis Delhaize), on atteint **98 % de part de marché pour 8 enseignes pour les produits de grande consommation et frais libre-service**. Ces grandes surfaces sont fortement dépendantes de **l'alimentation, qui représente près de 70 % du chiffre d'affaires des hypermarchés en 2024**.

La situation de ces trois maillons sur le marché de l'alimentation humaine en France peut ainsi être résumée par le tableau suivant :

³ Agreste, recensement agricole 2020

⁴ Insee-Ésane

⁵ Observatoire Economique et financier des Coopératives du Haut Conseil de la Coopération Agricole

⁶ Le statut des sociétés coopératives agricoles a été initialement défini par une loi du 10 septembre 1947. Il est actuellement régi par les articles L.521 à L.529 du code rural et de la pêche maritime.

⁷ Insee focus, du 07/04/2020

⁸ Insee, comtes du commerce – base 2020

Tableau 6

Concentration et dépendance au marché français de l'alimentation humaine des 3 maillons

Maillon	Nombre d'acteurs retenus	Poids de ces acteurs dans l'activité du maillon	Dépendance au marché de l'alimentation humaine en France*
Production agricole	390 000 fermes	100 % de la production agricole française	39 % de l'EBE de l'agriculture, y compris restauration hors foyer
Industrie agroalimentaire	331 entreprises grandes et intermédiaires	80 % de la valeur ajoutée agroalimentaire	70 % du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire
Commerce alimentaire	9 enseignes de la grande distribution	63 % des ventes de produits alimentaires	70 % du chiffre d'affaires des hypermarchés

*Part de de l'alimentation humaine en France dans l'indicateur retenu (excédent brut d'exploitation ou chiffre d'affaires)

Source : estimations OFPM d'après Insee, Agreste et Worldpanel by Numerator, données 2018, 2019 ou 2020

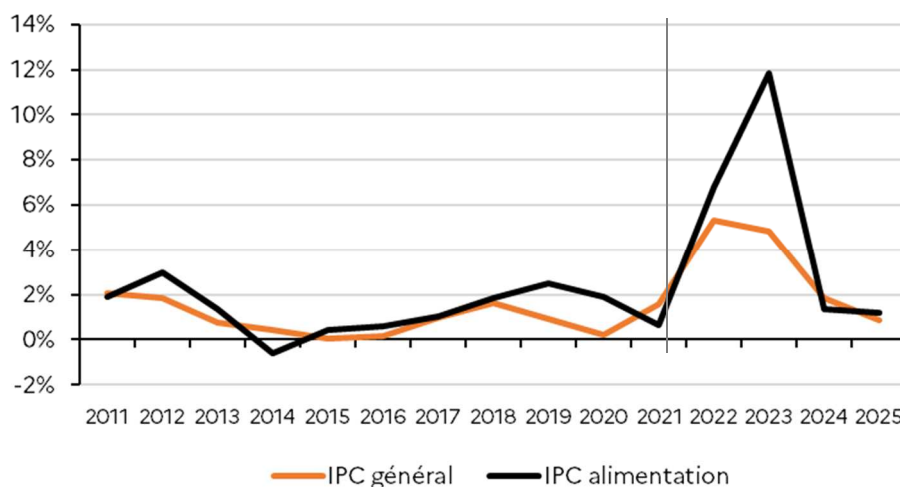
2. ENSEIGNEMENTS DES QUINZE PREMIERS RAPPORTS DE L'OBSERVATOIRE, PROBLÉMATIQUES DU RAPPORT 2026

Les travaux de l'Observatoire ont débuté en 2010. Ils éclairent deux périodes très différentes en termes d'inflation (Graphique 3). De 2010 à 2021, l'inflation est demeurée faible, avec un taux moyen annuel de 1,1 % pour l'indice général des prix à la consommation (IPC dans le graphique ci-dessous) et de 1,3 % pour l'alimentation⁹.

Les années 2022 et 2023 se caractérisent par le retour d'une inflation à un niveau inconnu depuis 1985. L'inflation générale est ainsi d'environ 5 % en 2022 et en 2023. Elle est encore plus forte pour l'alimentation avec 7 % en 2022 et 12 % en 2023. 2024 semble marquer la fin de cette période d'inflation élevée qui a démarré fin 2021. En 2024, en moyenne, l'inflation générale a été de 2 % et de 1,3 % pour l'alimentation. En moyenne sur l'année 2025, l'inflation générale repasse sous le seuil des 1 %, tandis que l'inflation alimentaire reste à un niveau relativement stable en 2025 (1,2 %). Le niveau d'inflation semble ainsi revenir à son niveau pré-inflation.

Graphique 3

Inflation moyenne annuelle générale (IPC) et alimentaire depuis 2010 (en %)



Source : Insee, traitement OFPM

⁹ Il s'agit d'ici d'inflation moyenne annuelle. Pour l'année n, l'inflation moyenne annuelle est égale à la variation entre la moyenne des indices mensuels de l'année n-1 et la moyenne des indices mensuels de l'année n.

Les principaux enseignements de l'Observatoire sont résumés ci-dessous. Ils sont d'abord ordonnés dans l'ordre chronologique, par période ou par année. Puis du général au particulier : pour chaque période ou par année, d'abord pour les prix et les marges brutes puis pour les marges nettes ; pour chaque type de marge, de l'amont vers l'aval, d'abord les enseignements transverses, puis par production, filière ou rayon.

Période de faible inflation

Sur la première période (2010-2021), marquée par une inflation réduite, l'Observatoire retient que, en cas de **choc sur les prix des produits agricoles**, les prix des produits alimentaires au consommateur restent relativement stables. Le choc amont est **d'abord amorti par la compression des marges brutes en aval**. C'est souvent le **maillon industriel** qui **subit la première compression**. La marge brute de la distribution peut toutefois diminuer rapidement également pour maintenir stable le prix au consommateur de produits emblématiques. Les maillons aval reconstituent ensuite progressivement leurs marges.

En 2022

Pour 2022, première année d'inflation marquée, **concernant les marges brutes**, l'Observatoire note que l'augmentation des prix agricoles s'est traduite par une progression de la part du coût de la matière agricole, tandis que l'aval a encore amorti le choc de prix au consommateur en comprimant ses marges brutes, mais davantage au niveau de la grande distribution cette fois.

Au niveau des marges nettes, en 2022 toujours, lorsque le coût de la matière première agricole a augmenté dans les produits alimentaires suivis par l'Observatoire, les résultats nets des **exploitations agricoles** concernées se sont également améliorés.

En aval, lorsque les marges brutes (qui couvrent les autres charges que la matière première agricole : énergie, emballages, salaires, services...) des **industries agroalimentaires** ou de la grande distribution se sont maintenues ou comprimées en 2022, limitant ainsi l'augmentation de prix au consommateur, leurs marges nettes ont également diminué. Avec toutefois quelques exceptions ou particularités sectorielles au niveau des industries agroalimentaires. Comme la progression de la marge nette de **l'abattage-découpe de poulet**, en lien avec l'épizootie d'influenza aviaire hautement pathogène. Ou la diminution de la marge nette de **l'industrie de la charcuterie** tandis que la marge brute du jambon cuit (environ 20 % de l'activité de la charcuterie) progresse. **Au niveau des GMS**, la marge nette 2022 diminue pour chacun des sept rayons enquêtés (boucherie, charcuterie, volailles, produits laitiers, fruits et légumes, marée et boulangerie-pâtisserie).

Il est important de noter que 2022 était par ailleurs la première année d'application de la non-négociabilité de la matière première agricole dans les relations commerciales entre les industries agroalimentaires et la grande distribution, introduite par la loi visant à protéger la rémunération des agriculteurs adoptée le 18 octobre 2021, dite « **Égalim 2** ».

En 2023

En 2023, **au niveau des marges brutes**, le **coût de la matière première** agricole a encore augmenté, à l'exception notable des céréales pour lesquelles il a diminué, en lien avec la forte baisse du prix du blé, et dans une moindre mesure de la viande ovine pour laquelle il est stable.

Les **marges brutes aval** qui avaient été comprimées ou étaient restées stables en 2022 ont, pour la plupart, progressé en valeur en 2023, pour atteindre parfois un niveau supérieur à ceux observés sur la période récente. Ces hausses de marges brutes aval sont à mettre en lien avec la progression des autres charges depuis fin 2021 (énergie, emballages, salaires, services...) qui sont financées par ces marges brutes.

Cette combinaison en 2023 de nouvelle progression du coût de la matière première et d'augmentation des marges brutes en aval, qui avaient été comprimées en 2022, explique pourquoi l'inflation alimentaire est très supérieure à l'inflation générale en 2023.

Au niveau des marges nettes, les résultats des exploitations agricoles sont le plus souvent en baisse même lorsque le coût de la matière première dans la décomposition du prix au détail a progressé (à l'exception des exploitations de production de lait de vache biologique). Pour les maillons expédition et transformation, la situation diffère selon les filières mais on observe que, malgré la progression des marges brutes, les marges nettes n'ont pas toujours progressé et restent souvent inférieures à leur niveau pré-inflation. Les marges nettes sont en diminution pour certaines, comme la charcuterie, le mareyage ou les industries de la viande, à l'exception de l'abattage-découpe de poulet¹⁰, alors qu'elles sont en hausse pour les autres. Les marges nettes augmentent notamment pour la meunerie, l'aval de la meunerie et la fabrication de pâtes, qui bénéficient de la baisse du prix du blé. Toutefois, les marges nettes de la meunerie et de la boulangerie industrielle restent négatives malgré cette progression. **Au niveau de la GMS**, la marge nette 2023 de l'ensemble des sept rayons diminue, mais avec des évolutions différenciées selon les rayons. En effet, trois rayons voient leur marge nette augmenter (volailles, produits laitiers et boulangerie) alors qu'elle est en baisse pour quatre rayons (boucherie, charcuterie, fruits et légumes et marée).

En 2024

En 2024, au niveau des marges brutes, la baisse du **coût de la matière première** dans la décomposition du prix au détail se confirme pour la majorité des produits suivis, notamment pour les céréales, dont le prix diminue pour la deuxième année consécutive. La stabilité observée pour la viande ovine ne se poursuit pas : les prix repartent à la hausse, de même que pour la viande vitelline et les pommes de terre.

Au niveau des **marges brutes aval**, que ce soit pour l'expédition, la transformation ou la distribution, l'évolution est différente selon les produits, y compris au sein d'une même filière ou d'un même métier. Cela peut résulter de deux processus. D'une part, des péréquations de marges peuvent être opérées entre produits, afin de réduire l'impact des augmentations de prix sur les volumes vendus, en diminuant les marges sur les produits dont les ventes sont plus sensibles aux variations de prix et en les compensant cette perte de marge par une augmentation de la marge sur des produits dont les ventes sont moins sensibles aux variations de prix. Ces évolutions différenciées peuvent aussi résulter de stratégies d'économie d'échelle, la diminution des marges permettant alors le maintien de volumes produits et/ou vendus avec une optimisation des facteurs de production (meilleure dilution des coûts fixes notamment).

Les données dont nous disposons maintenant pour les marges brutes en 2025 et les marges nettes en 2024 nous permettent dans le rapport 2026 de prolonger l'analyse de la période d'inflation récente, en s'interrogeant sur l'issue de ce cycle inflationniste : sommes-nous revenus ou non à une situation comparable à la période pré-inflation et l'évolution a-t-elle été comparable dans l'ensemble des produits et filières suivies par l'Observatoire ?

¹⁰ En raison d'une offre inférieure à la demande due à l'influenza aviaire.

Problématiques du rapport 2026

À partir des résultats disponibles de marges nettes pour 2024 et de marges brutes pour 2025, et en tenant compte des situations particulières à chaque filière, **ce rapport 2026 tente de répondre à deux problématiques :**

Problématique pour l'analyse des comptes 2024 (marges nettes) :

- Comment la diminution du coût de la matière première dans la décomposition du prix au détail observée pour la majorité des produits en 2024 s'est-elle traduite au niveau du revenu des exploitations agricoles ?
- Quel impact ont eu les évolutions contrastées des marges brutes aval sur les marges nettes ? Ont-elles progressé et retrouvé leur niveau de la période pré-inflation ? Quels écarts entre productions, filières, rayons ?

Problématique pour la décomposition des prix 2025 (marges brutes) :

- Comment le coût de la matière première dans la décomposition du prix au détail évolue-t-il pour les différents produits alimentaires ? La baisse observée pour la majorité des produits se poursuit-elle ?
- Comment les marges brutes aval évoluent-elles pour les différents produits alimentaires en 2025, après avoir connu des trajectoires contrastées ?
- Quels écarts entre produits, filières ?

Les notes de résultats par filière du point 4 de cette synthèse présentent les éléments clés de réponse à ces deux problématiques pour chaque filière et les illustrent par des graphiques centrés sur une période de 4 ou 5 ans autour du retour de l'inflation (2020-2024 pour les marges nettes, 2020-2025 pour les marges brutes). Les synthèses transverses par maillon sur les marges brutes (point 5) et les marges nettes (point 6) sont aussi structurées autour de la réponse à ces problématiques.

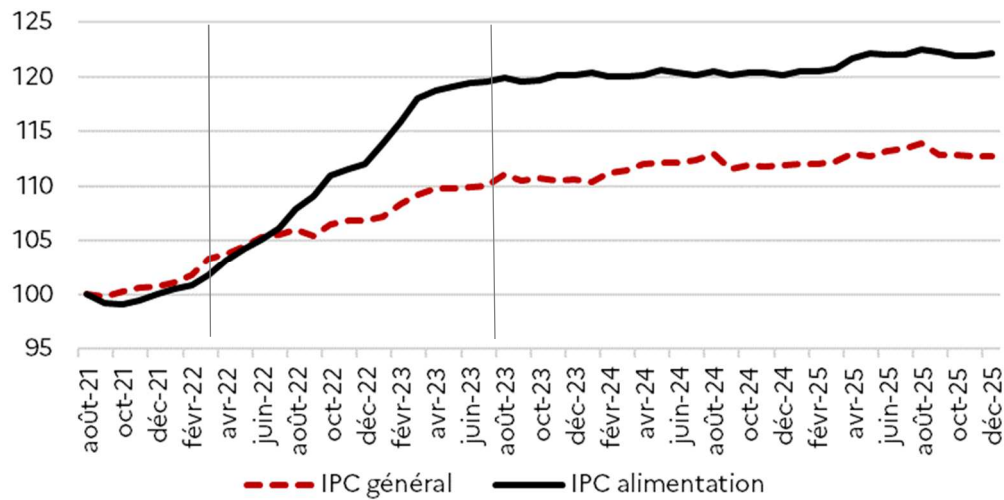
3. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE DEPUIS LA VAGUE INFLATIONNISTE DE 2022 ET 2023

3.1. Évolution des prix et des charges le long de la chaîne alimentaire

En France, **l'inflation** alimentaire est nettement supérieure à l'inflation générale depuis l'automne 2021. C'est surtout entre février 2022 et mars 2023 que la progression des prix alimentaires est supérieure à celle de l'indice général des prix. Cela correspond pratiquement à la période pendant laquelle l'Observatoire note que l'augmentation des prix agricoles s'est traduite par une progression de la part du coût de la matière agricole, tandis que l'aval a une fois encore amorti le choc de prix au consommateur en comprimant ses marges brutes (cf. supra). Depuis mars 2023, l'inflation alimentaire retrouve une évolution plus modérée, semblable à celle à la période pré-inflation. Un léger sursaut est néanmoins observé au printemps 2025. Le ralentissement de l'inflation générale est moins net, mais 2025 semble marquer une stabilisation.

La période 2023-24, au cours de laquelle l'indice des prix alimentaires se stabilise, se caractérise par l'augmentation des marges brutes des maillons aval. Ces marges brutes progressent à partir de 2023, afin de faire face à l'augmentation que les charges ont connue pendant la vague inflationniste, qui a notamment touché l'énergie, les emballages et les salaires. Dans le même temps le coût de la matière première diminue pour la plupart des produits, même si l'on observe des contrastes entre les filières.

Graphique 4

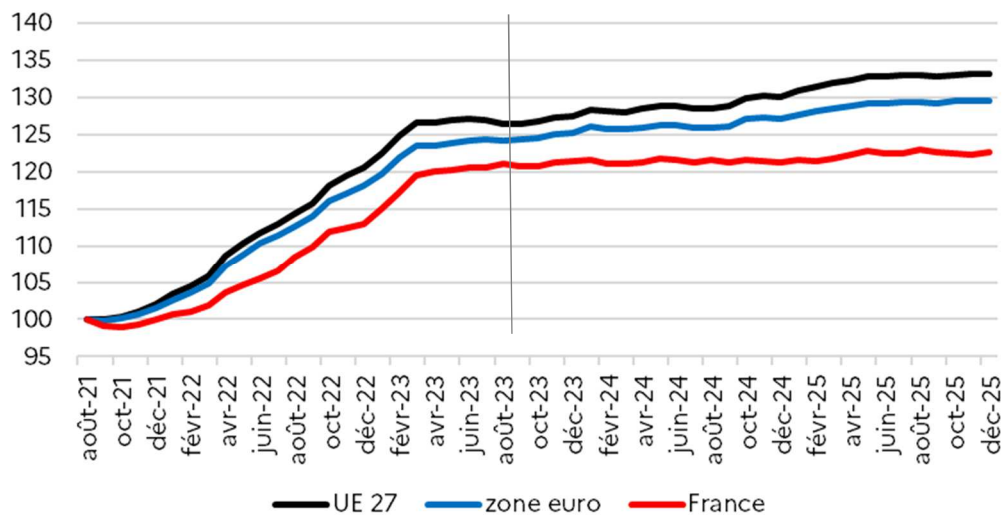
Indice des prix, général et pour l'alimentation, en France depuis l'automne 2021 (base 100 en août 2021)

Source : Insee, traitement OFPM

Lecture : avec une valeur initiale de 100 en août 2021 pour chacun, les indices de prix à la consommation sont, en décembre 2025, de 113 pour l'indice général des prix et de 122 pour l'alimentation.

Les prix alimentaires augmentent moins en France que dans le reste de l'Europe sur la période étudiée. Cette différence est surtout sensible entre les mois d'août 2021 et mars 2023 : entre août 2021 (pré-inflation) et mars 2023, l'indice des prix alimentaires passe ainsi de 100 à 119 en France, 124 dans la zone euro et 126 dans l'UE à 27. Depuis le ralentissement de l'inflation au deuxième trimestre 2023, l'augmentation des prix alimentaires en France est inférieure à celle de l'UE : + 2 points d'indice en France entre mars 2023 et décembre 2025, contre + 6 points d'indice pour la zone euro et + 7 points d'indice pour l'UE à 27. L'écart continue donc de se creuser entre l'évolution des prix alimentaires entre la France et le reste de l'Europe.

Graphique 5

Évolution des indices de prix alimentaires dans l'Union Européenne depuis l'automne 2021 (base 100 en août 2021)

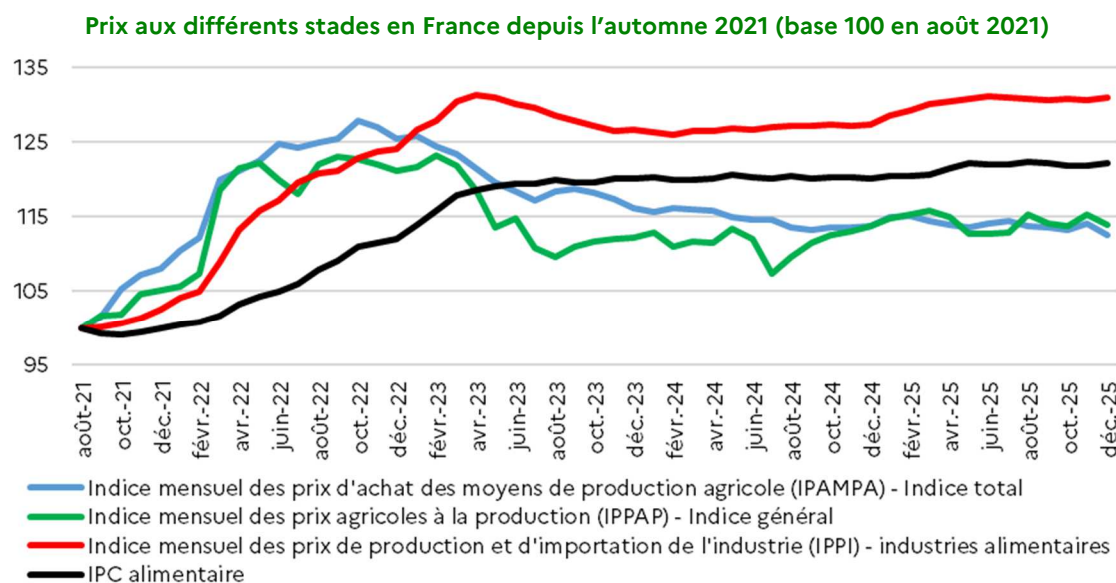
Source : Eurostat, traitement OFPM

(IPCH = indice des prix à la consommation harmonisé au niveau européen)

Lecture : avec une valeur initiale de 100 en août 2021 pour chacun, les indices de prix harmonisés à la consommation pour l'alimentation sont, en décembre 2025, de 123 pour la France, 130 pour la zone euro et 133 pour l'UE à 27.

Pour éclairer les **évolutions de prix le long de la chaîne alimentaire en France**, il est possible de comparer l'évolution en France des indices de prix aux principaux stades de cette chaîne alimentaire : prix des intrants agricoles (IPAMPA), prix des produits agricoles (IPPAP), prix des produits de l'industrie agroalimentaire vendus au commerce (IPPI), prix de vente de produits alimentaires au consommateur (IPC).

Graphique 6



Source Insee, traitement OFPM

(IPAMPA = indice des prix d'achat des moyens de production agricole, IPPAP = indice des prix des produits agricoles à la production, IPPI = indice de prix de production et d'importation dans l'industrie, IPC produits alimentaires = indice de prix à la consommation alimentation hors boissons)

Lecture : avec une valeur initiale de 100 en août 2021 pour chacun et des évolutions très différentes, les indices de prix aux différents stades sont, en décembre 2025, de 113 pour les intrants agricoles (IPAMPA), 114 pour les produits agricoles (IPAP), 131 pour les produits des industries alimentaires (IPPI) et 123 pour les produits alimentaires au consommateur (IPC).

Les prix agricoles sont soumis à la plus grande volatilité sur la période étudiée, avec de nombreuses augmentations et diminutions d'amplitude et de durée variables, sous la forte influence du prix des céréales. **Les prix de vente en aval**, d'abord des industries alimentaires au commerce, puis du commerce au consommateur, connaissent une évolution plus régulière et de plus faible amplitude. On observe également un décalage dans le temps de la propagation du choc de prix de l'amont (IPAMPA et IPPAP) vers l'aval (IPPI puis IPC). En effet, si les prix des produits et des moyens de production agricoles atteignent leur maximum entre les mois d'octobre 2022 et février 2023, ce n'est le cas qu'en avril 2023 pour les prix des produits industriels agroalimentaires, qui refluent légèrement ensuite, et en août 2023 pour les prix au consommateur sans observer de diminution ensuite. Ce constat vient corroborer la règle qui se dégage du suivi de la formation des prix et des marges au cours de quinze années de fonctionnement de l'Observatoire : les chocs de prix en amont (des produits agricoles, de la pêche ou de l'aquaculture) sont amortis par l'aval, d'abord par l'industrie, puis par la distribution, avec une reconstitution progressive des marges aval lorsque le coût de la matière première diminue.

L'augmentation des prix dans les chaînes de valeur a commencé en France à l'automne 2021, avec celle des matières premières, provoquée par la reprise économique mondiale post-Covid.

L'augmentation du prix des matières premières s'est d'abord transmise aux intrants agricoles (engrais, énergie notamment) et aux produits agricoles (oléagineux et céréales dans un premier temps, donc aliments pour le bétail, puis produits animaux). La hausse des prix s'est accentuée à partir de février 2022 avec le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

L'évolution globale des prix agricoles (IPPAP) cache cependant de grandes disparités dans les dynamiques de prix, notamment entre grandes cultures et élevage. Pour l'élevage, la progression est intervenue plus tard et a été plus progressive. Le prix des céréales (et des oléoprotéagineux) a diminué en 2023 et en 2024, ce qui n'est pas le cas des autres productions agricoles.

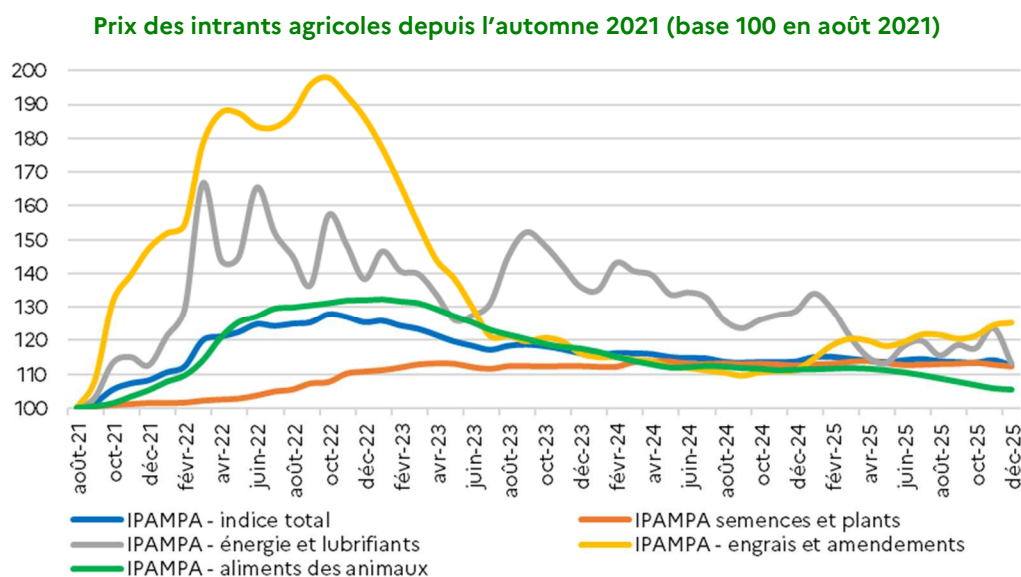
Pour essayer de caractériser l'évolution globale des prix agricoles entre août 2021 et décembre 2025, il faut considérer au moins 7 phases différentes sur cette période de 3 ans et 5 mois. Ce qui met en évidence la forte volatilité des prix agricoles sur cette période, au moins pour les grandes productions qui contribuent pour beaucoup à l'indice global (céréales en premier lieu). D'abord une phase de cinq mois de progression, similaire à celle que connaissent les intrants, de septembre 2021 à janvier 2022. Puis une phase courte de forte accélération de quatre mois, à nouveau similaire à celle des intrants, entre février et mai 2022. Puis onze mois de forte volatilité, marquée par des fluctuations à la hausse et à la baisse, autour d'une moyenne plutôt stable, entre juin 2022 et février 2023, alors que les intrants renchérissent toujours. Les prix des produits agricoles diminuent ensuite entre mars et août 2023, comme ceux des intrants. Ils augmentent ensuite entre août 2024 et mars 2025, alors que le prix des intrants poursuit sa baisse. En 2025, les prix des produits agricoles et des intrants fluctuent légèrement autour d'une moyenne stable. L'année 2025 s'achève sur un recul du prix des produits agricoles et des intrants.

L'évolution des prix de vente industriels des IAA peut se caractériser en 4 phases. Leur progression commence dès l'automne 2021, comme celle des prix agricoles, avec un rebond moindre en février 2022, et dure 21 mois jusqu'en mai 2023. La tendance s'inverse à partir de juin 2023, avec une diminution jusqu'en janvier 2024. Les prix de vente des IAA restent ensuite quasiment stables pendant toute l'année 2024. Enfin, les prix de vente des IAA progressent à nouveau sur les 6 premiers mois de 2025, avant de se stabiliser à un niveau élevé.

L'augmentation des prix au consommateur peut quant à elle se caractériser en seulement deux phases. Tout d'abord, une progression sensible, bien que décalée dans le temps et de moindre ampleur que pour les prix de vente industriels, s'observe de décembre 2021 à mars 2023 ; puis une hausse très modérée d'avril 2023 à décembre 2025.

Concernant les charges, pour l'agriculture, ce sont les engrais et amendements qui subissent les plus fortes hausses, entre août 2021 et octobre 2022, avant de diminuer jusqu'à décembre 2024, puis d'augmenter à nouveau au cours de l'année 2025. Cette progression est cependant plus que compensée par la diminution du prix de l'énergie (électricité et carburant en particulier) et des aliments pour animaux (surtout pour les bovins). Au cours de l'ensemble de la période observée, le poste énergie et lubrifiants connaît des fluctuations importantes tant à la hausse qu'à la baisse.

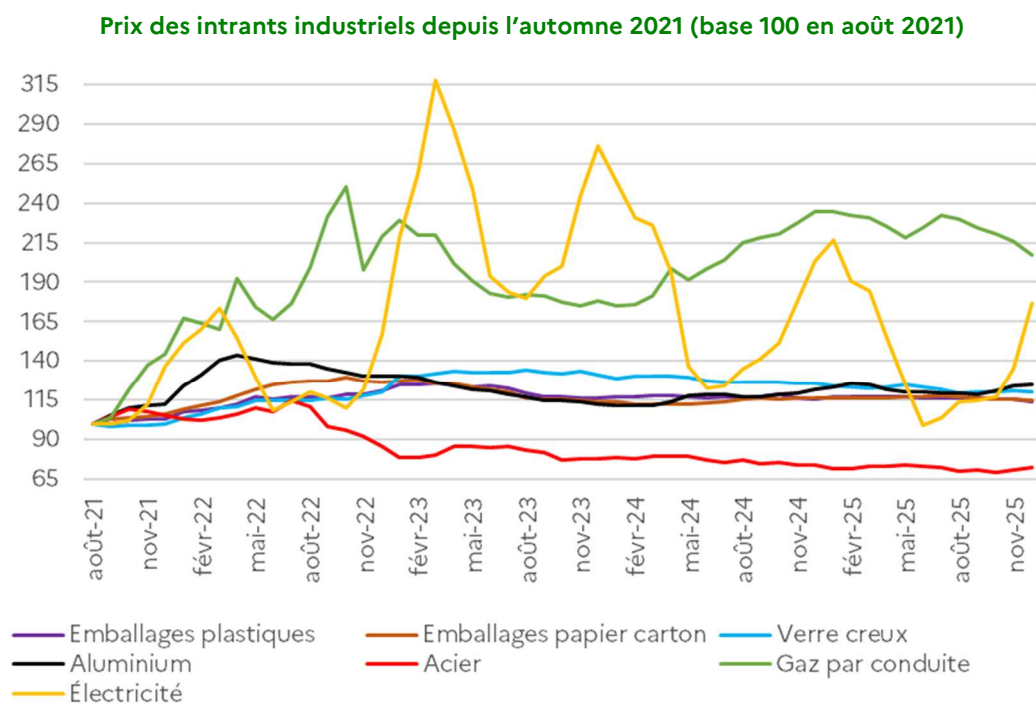
Graphique 7



Lecture : avec une valeur initiale de 100 en août 2021 pour chacun et des évolutions très différentes, les indices de prix des intrants agricoles sont, en décembre 2025, de 113 pour l'indice général, 112 pour les semences et plants, 113 pour l'énergie et les lubrifiants, 125 pour les engrais et amendements et 105 pour les aliments des animaux.

En aval de l'agriculture, le prix des intrants, de l'énergie surtout, mais également des emballages, ont fortement progressé même si les dynamiques d'évolution ne sont pas identiques, avec notamment une très forte volatilité pour l'énergie.

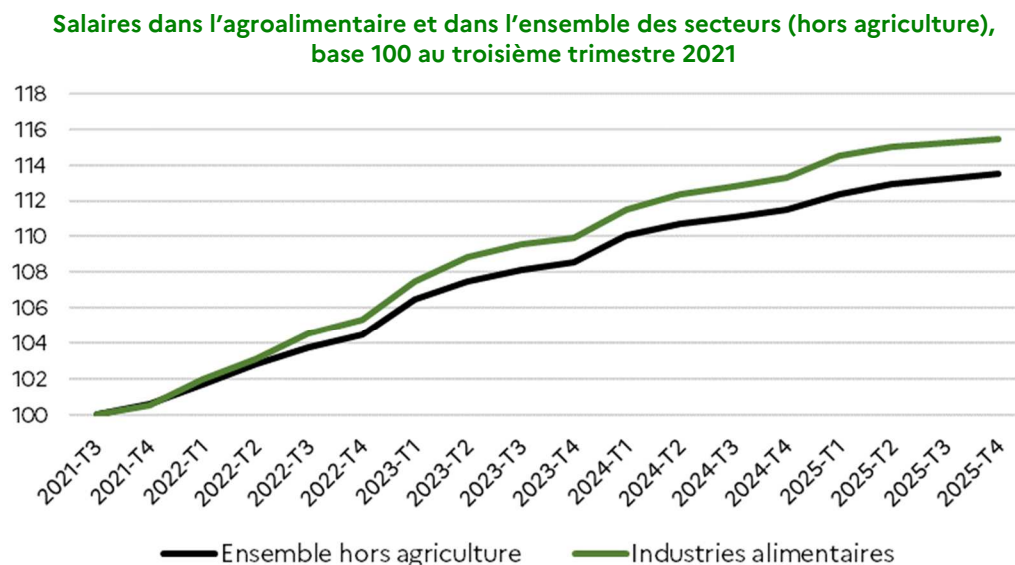
Graphique 8



Lecture : avec une valeur initiale de 100 en août 2021 pour chacun et des évolutions très différentes, les indices de prix des intrants industriels sont, en décembre 2025, de 114 pour les emballages plastiques, 115 pour les emballages en papier ou carton, 121 pour le verre creux, 125 pour l'aluminium, 72 pour l'acier, 207 pour le gaz et 177 pour l'électricité.

Les salaires ont également progressé sur la période 2021-2025, davantage dans l'industrie alimentaire que dans l'ensemble des secteurs hors agriculture.

Graphique 9



Source : Insee, traitement OFPM

Lecture : avec une valeur initiale de 100 au troisième trimestre 2021 pour chacun, les indices trimestriels des salaires sont au quatrième trimestre 2025 de 114 pour l'ensemble hors agriculture et de 115 pour l'industrie alimentaire.

3.2. Quelques éléments sur l'impact de l'inflation sur la consommation alimentaire

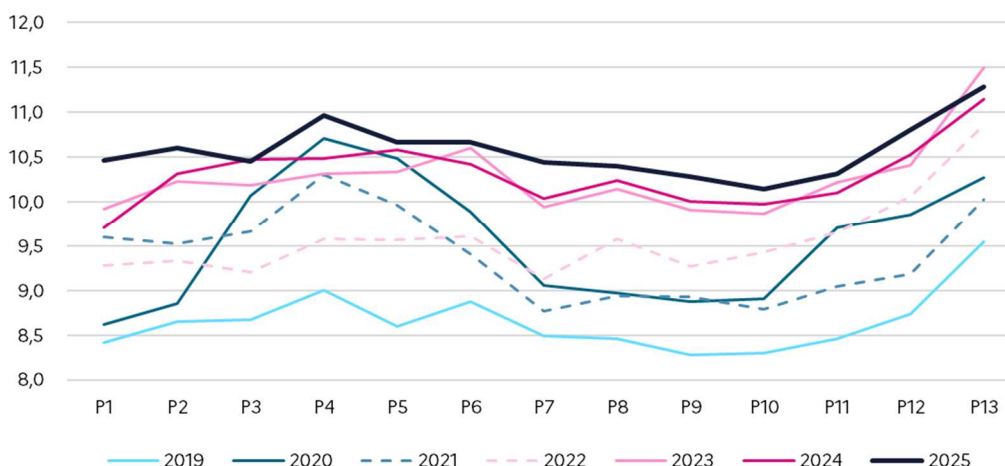
La part de l'alimentation dans le budget des ménages est de 20 %, chiffre stable depuis la fin des années 1990. L'affectation de cette dépense alimentaire est cependant en évolution, avec une part de plus en plus importante attribuée aux dépenses hors domicile, qui passent de 13 % en 1990 à 34 % en 2024.

En 2025, après une année 2024 stable, **les dépenses** alimentaires des ménages français atteignent un niveau record. En valeur, elles sont en augmentation par rapport à celles de 2024 (+ 3 %). Elles sont supérieures de 22 % à celles de 2019 (avant crise du Covid) et de 13 % à celles de 2021 (pré inflation).

Graphique 10

Dépenses alimentaires en France de 2021 à 2025 (milliards d'euros)

Dépenses alimentaires mensuelles depuis 2019
milliards d'euros



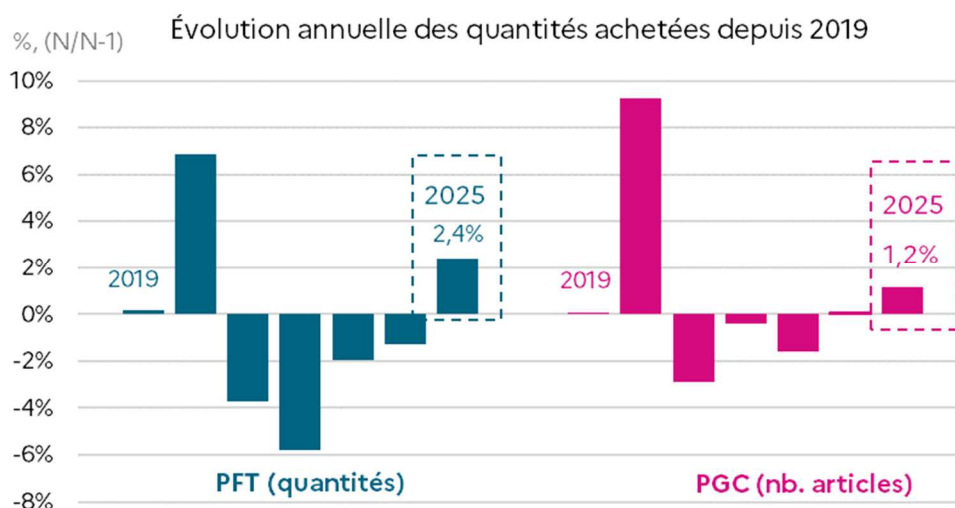
Source : Worldpanel by Numerator, traitement FranceAgriMer

Par rapport aux deux années inflationnistes (2022 et 2023), les dépenses en valeur de **Produits de Grande Consommation, avec code barre et à poids fixe (PGC)** ont continué à augmenter en 2025, après la reprise débutée en 2024. Elles sont supérieures à celles de 2024 (+ 2 %) et à celles de 2021 (+ 17 %). Les dépenses en **Produits Frais Traditionnels, à poids variable (PFT)** ont quant à elles progressé de 3 % en 2025, alors qu'elles étaient restées stables en 2024 (- 0,1 %). Par rapport à 2021, elles sont également en progression (+ 3 %).

Les quantités achetées en 2025 augmentent par rapport à 2024. Cette hausse concerne les PFT (+ 2,4 %) et les PGC (+ 1,2 %). L'année 2025 est marquée par une reprise des achats en volume, ce qui n'avait plus été observé depuis 2020. Les volumes achetés avaient notamment pâti du contre-effet post-Covid et de la forte inflation, ayant entraîné une baisse des volumes achetés de 2021 à 2023.

Graphique 11

Evolution des quantités achetées par catégorie de produits alimentaires en France de 2019 à 2025 (évolution par rapport à la même période de l'année précédente)

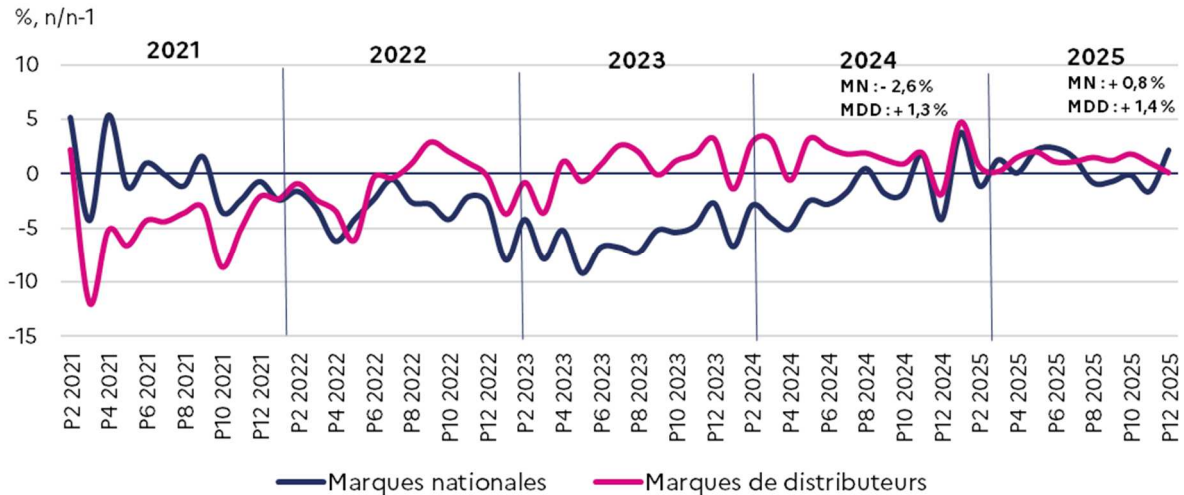


Source : Worldpanel by Numerator, traitement FranceAgriMer

En 2025, pour la première fois depuis 2022, les volumes **d'achats de PGC de marques nationales** redeviennent positifs (+ 0,8 %), traduisant une revalorisation des achats de la part des ménages français. Quant à eux, les volumes **d'achats de PGC de marques de distributeurs** continuent globalement de progresser (+ 1,4 %), dans le prolongement des tendances des années précédentes.

Graphique 12

Quantités achetées de PGC en GMS par type de marques en France de 2021 à 2024 (évolution par rapport à la même période de l'année précédente)



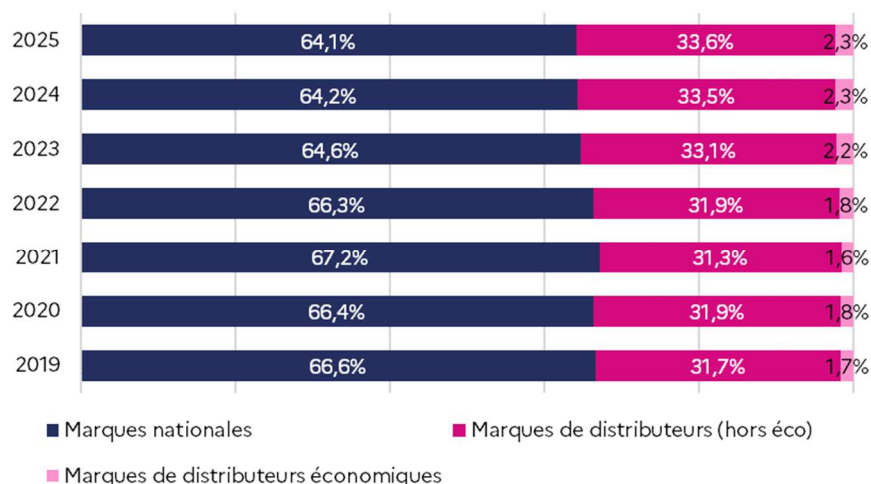
Source : Circana, traitement FranceAgriMer

Lecture : pour la deuxième période de 2021 (P2 2021), les quantités achetées de PGC de marques nationales sont supérieures de 5 % à celles de la même période de 2020. Toujours pour P2 2021, les quantités achetées de PGC de marques de distributeurs sont supérieures de 2 % à celles de la même période de 2020.

En 2025, les **achats de PGC de marques nationales** sont toujours largement majoritaires (64 %), devant les produits de marques de distributeurs (36 %, y compris économiques). Cependant, depuis 2019, les achats de produits de marques de distributeurs sont en hausse (+ 2,5 points de pourcentage). Cette progression est plus marquée en 2023, début de la période de forte inflation. Cette évolution est liée à un report de consommation des ménages des marques nationales vers les marques de distributeurs, y compris vers les marques de distributeurs économiques.

Graphique 13

Répartition du chiffre d'affaires par type d'achats, marque nationale, marque de distributeurs et marque de distributeurs économique en GMS (en %)



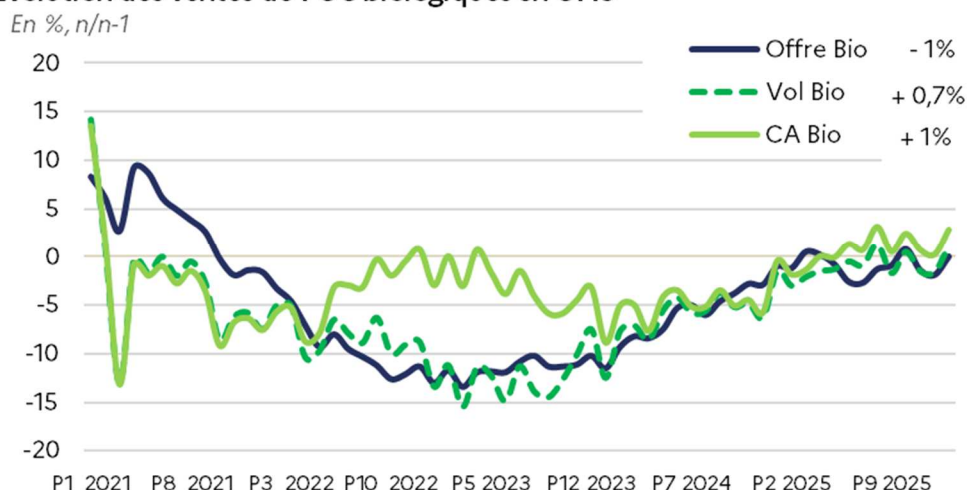
Source : Circana, traitement FranceAgriMer

Pour les produits biologiques vendus en GMS, après quatre années de recul des **volumes** achetés de PGC bio, l'année 2025 confirme la tendance observée en 2024 (baisse moins importante des volumes) et semble se stabiliser (- 1 %). L'offre de produits biologiques en magasin suit la même évolution, avec un nombre de références en magasins en très léger recul (- 1 %). Quant **au chiffre d'affaires**, il suit la même tendance et affiche même une légère progression (+ 1 % en moyenne). L'année 2025 marque un premier pas vers le retour du bio dans les achats des ménages français.

Graphique 14

Offre, quantités achetées et chiffre d'affaires pour les produits biologiques vendus en grandes et moyennes surfaces (évolution par rapport à la même période de l'année précédente)

Évolution des ventes de PGC biologiques en GMS



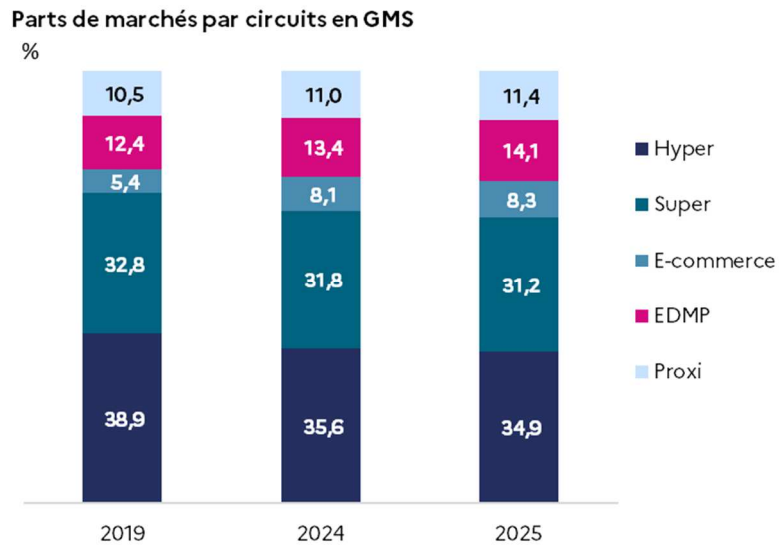
Source : Circana, traitement FranceAgriMer

Lecture : pour la première période de 2021 (P1 2021), l'offre bio (en nombre de références) augmente de 8 % par rapport à la même période de 2020. Toujours pour P1 2021, le chiffre d'affaires et le volume vendus augmentent de 14 % par rapport à P1 2020 (les deux courbes chiffre d'affaires et volume se superposent exactement entre P1 2021 et P3 2021).

Pour les **circuits de distribution**, si les hypermarchés et supermarchés restent les plus importants avec 66,1 % des achats captés (hors circuits spécialisés), ils sont également les deux seuls circuits qui perdent des parts de marchés (respectivement - 4 et - 1 points vs. 2019). Ces parts sont principalement captées par l'e-commerce (+ 2,9 points), les enseignes à dominante marques propres (+ 1,7 point) et les magasins de proximité (+ 0,9 point).

Graphique 15

Évolution des parts de marché des différents circuits de distribution en GMS entre 2019 et 2025



Source : Circana, traitement FranceAgriMer

4. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS RÉCENTS PAR FILIÈRE

Les dix notes de résultats suivantes, présentées dans l'ordre des sections filières du rapport, ont pour but de synthétiser les réponses pour chaque filière aux deux problématiques du rapport. Sans être exhaustives, ces fiches suivent un plan précis qui constitue une trame identique pour chaque fiche :

- Une entrée par des éléments clés pour éclairer le fonctionnement de la filière ainsi que les modélisations qui sont faites dans les travaux de l'Observatoire ;
- Des éléments clés tels que le poids de la filière, suivi de sa situation en termes d'autosuffisance avec le taux d'auto-alimentation ou la place de la France sur le marché mondial ;
- Enfin, des aspects techniques et commerciaux qui sont pris en compte dans nos modèles. Notamment le processus de transformation de la matière première agricole en produit alimentaire qui peut nécessiter de prendre en compte les rendements de transformation et éventuels coproduits obtenus ;
- Un rappel des enseignements précédents avec les caractéristiques de la filière par rapport aux évolutions généralement observées ;
- Les points clés quant à la réponse de la filière aux problématiques.
- Les réponses pour la filière aux deux problématiques rappelées au point 2 de la synthèse, en illustrant les points clés à l'aide de graphiques centrés sur les périodes 2020-2024 pour les marges nettes et 2020-2025 pour les marges brutes.



Note de résultats et faits marquants au vu des problématiques du rapport 2026 de l'Observatoire pour la filière Viande porcine et charcuterie

Éléments clés

Poids de la filière et acteurs

- La France est le 3^e producteur européen de viande porcine.
- Environ 8 000 exploitations porcines de viande porcine en France qui regroupe leur offre pour 90 % en 31 organisations commerciales de producteurs ou coopératives.
- 30 abattoirs traitent en France concentrent 94 % des porcs charcutiers abattus à l'échelle nationale.
- Les produits de charcuterie représentent trois quarts de la consommation de porc des français.

Taux d'auto-approvisionnement de la filière

- Taux d'auto-approvisionnement = ratio production/consommation : La France est autosuffisante (avec un taux d'auto-approvisionnement d'environ 101 %)

Caractéristiques de la filière en lien avec les travaux de l'Observatoire

- Le maillon industrie d'abattage-découpe puis de 2^e transformation (charcuterie) permet de traiter la carcasse pour la vendre sous différentes formes de produits. 75 % de la viande est issue de la partie longe de l'animal.
- Forte volatilité du prix du porc dont les marchés locaux comme internationaux sont très peu régulés.

Pour plus de précisions sur la filière, il est possible de se référer à la section 1 du chapitre 3 du Rapport 2026 de l'Observatoire.

Enseignements 2010 – 2023 de l'Observatoire

De 2010 à 2021, période d'inflation modérée (1,3 % par an en moyenne pour l'alimentation) :

Transverse pour les marges brutes : les chocs de prix agricoles sont le plus souvent amortis par l'aval, en général d'abord par la transformation, pour limiter la hausse de prix au consommateur, en comprimant les marges, qui sont ensuite reconstituées progressivement.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges brutes :** La filière porcine illustre parfaitement ces observations.

En 2022, année de forte reprise d'inflation (7 % pour l'alimentation), d'abord au niveau des matières premières en général et agricoles en particulier :

Transverse pour les marges brutes : la part du coût de la matière première agricole (MPA) a progressé dans le prix au détail ; l'aval a encore amorti, mais davantage au niveau des grandes et moyennes surfaces.

- **Spécificité filière pour les marges brutes :** contrairement à la tendance générale, la transformation reconstitue ses marges brutes. La GMS reconstitue partiellement ses marges brutes pour la longe et les comprime à nouveau pour le jambon.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges nettes :** 2022 est le meilleur résultat des éleveurs de porc depuis 2010. En revanche, la 1^{re} transformation voit ses marges nettes baisser de moitié (pour arriver à 2 centimes par kg/carcasse traitée). La 2^e transformation rencontre également une baisse forte de son résultat net par rapport à 2021 (- 60 %).

En 2023, deuxième année de forte inflation (13% pour l'alimentation) :

Transverse pour les marges brutes : Le coût de la matière première continue à augmenter de manière générale. A l'inverse, les marges brutes ont, pour la plupart, progressé en valeur en 2023. Ces hausses sont à mettre en lien avec la progression des autres charges depuis fin 2021 (énergie, emballages, salaires, services...).

- **Spécificité filière pour les marges brutes :** Hausse du coût entrée-abattoir pour la filière porcine, entraînant une hausse de la part du coût de la matière première dans tous les produits suivis. L'aval (industrie – GMS), parfois agrégé, voit ses marges brutes augmenter, sauf sur le rôti de porc en 2023. Pour la charcuterie, seule la GMS voit sa marge brute baisser en 2023 sur le jambon cuit libre service (LS). Mécaniquement, tous les prix au détail des produits suivis ont augmenté en 2023.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges nettes :** Baisse du RCAI des exploitations porcines spécialisées, en lien avec des subventions exceptionnelles obtenues l'année précédente. L'activité d'abattage-découpe était déficitaire en 2023. Pour les entreprises de charcuterie-salaison le RCAI baisse également. Enfin, il y a une dégradation du taux de marge nette (RCAI/chiffre d'affaires) du rayon boucherie et charcuterie.

Points clés 2024-2025

Marges nettes 2024 :

- Le coût de la matière première, les marges brutes en aval et donc le prix de vente au détail diminuent en 2024 sauf pour la longe;
- Le résultat courant des exploitations porcines (source RICA) diminue par rapport à 2023;
- En 2024, l'abattage-découpe de viande porcine voit le coût d'achat porcin baisser alors que son produit augmente, ce qui permet d'améliorer la marge nette, qui redevient positive;
- Pour la charcuterie, la marge nette de l'industrie progresse après avoir atteint son niveau le plus bas en 2023 sur l'ensemble de l'activité bien que la marge brute industrielle sur le jambon cuit diminue très légèrement;
- Pour la GMS, la marge nette pour le rayon boucherie se détériore à nouveau tandis qu'elle progresse pour le rayon charcuterie après deux années de baisse (la charcuterie est le premier rayon contributeur de marge nette pour la GMS).

Marges brutes 2025 :

- Malgré la baisse générale du coût de la matière première agricole, les évolutions des marges brutes des maillons aval sont différentes selon le produit. Cependant, les marges brutes aval (industrie et GMS) ont progressé dans l'ensemble.

Synthèse des résultats au vu des problématiques étudiées dans le rapport 2026

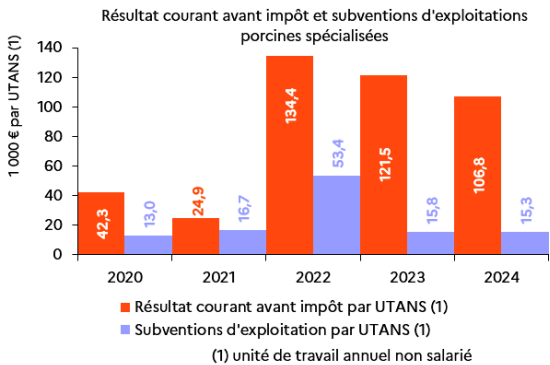
1/ Quel est l'impact des évolutions des marges brutes 2024 sur les marges nettes 2024?

MAILLON PRODUCTION AGRICOLE



Contexte marge brute : La part et la valeur de la MPA baissent pour tous les produits suivis.

Lecture marge nette : Le résultat courant avant impôt (RCAI) des exploitations porcines diminue par rapport à 2023.



Source : OFPM, d'après RICA (SSP)

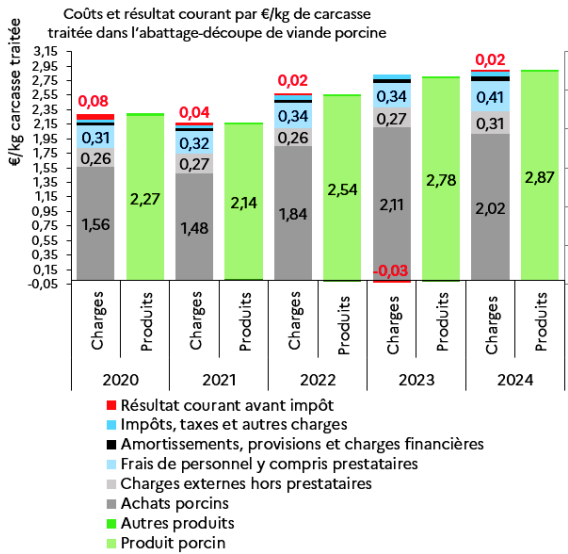
MAILLON TRANSFORMATION



1^{re} transformation (abattage-découpe)

Contexte marge brute : Elles ont augmenté sur tous les produits suivis.

Lecture marge nette : Elle redevient positive pour la 1^{re} transformation en 2024.

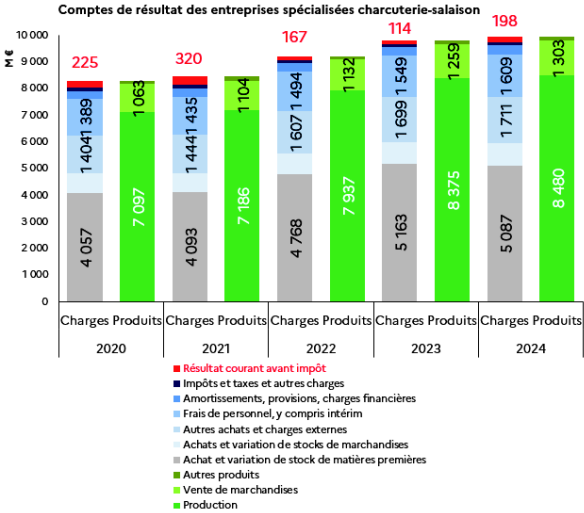


Sources : FranceAgriMer, indicateur trimestriel de gestion

2^e transformation (charcuterie-salaison)

Contexte marge brute : Elle diminue légèrement sur le jambon.

Lecture marge nette : Il y a une augmentation du RCAI charcuterie-salaison.



Sources : Banque de France pour FranceAgriMer, Inaporc et FICT

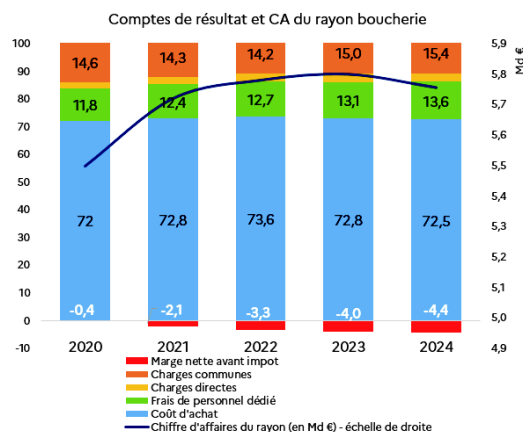
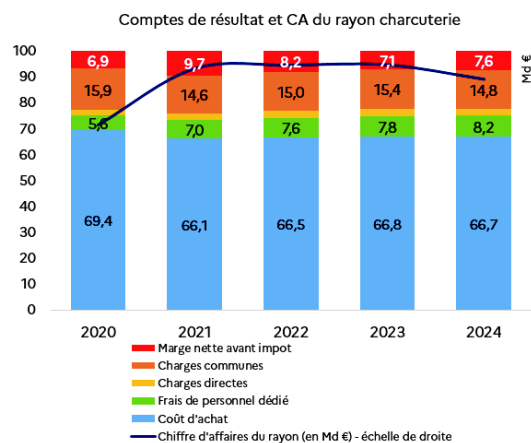
MAILLON DISTRIBUTION



2/ Après une augmentation du coût de la MPA observées en 2023 et sa diminution en 2024, quelle évolution en 2025 ? Observe-t-on des progressions de marges brutes aval en 2025 ?

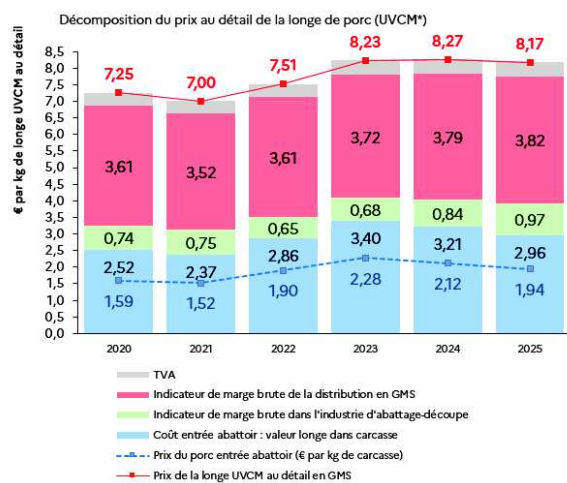
Contexte marge brute : La marge brute de la grande distribution augmente sur la longe et la côte de porc, mais pas sur le jambon.

Lecture marge nette : Progression de la marge nette du rayon charcuterie malgré une diminution du chiffre d'affaires. La marge nette est traditionnellement négative sur le rayon boucherie¹⁰ et positive pour le rayon charcuterie¹¹ (1^{re} contributeur de marge nette des 7 rayons suivis)



Longe de porc UVCM¹²

Lecture : Le coût de la matière première diminue à nouveau, suivant la baisse de la valorisation du porc entrée-abattoir. Les marges brutes GMS et transformation ont augmenté. La transformation a une marge brute plus faible lorsque le conditionnement est réalisé en magasin par la GMS (voir UVCM*).



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee et Kantar WorldPanel

Sources : OFPM, enquête réalisée par FranceAgriMer avec le concours des enseignes

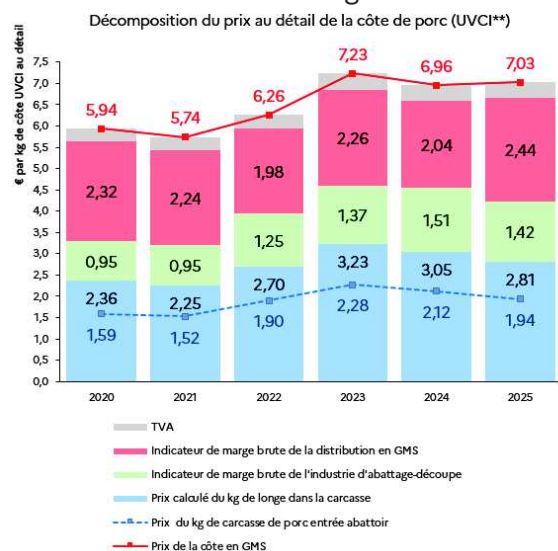
10. Le rayon boucherie comprend la viande fraîche, hors volaille, crue ou peu élaborée, vendue en libre-service (UVCI et UVCM) ou à la coupe.

11. Le rayon charcuterie comprend les jambon cuits (de porc ou de volaille) et les épaules vendues en libre-service (UVCI et UVCM) ou à la coupe, ainsi que les produits élaborés à base de porc ou de volaille.

12. UVCM : produit final préparé en atelier GMS à partir de pièces à découper achetées à l'industrie abattage-découpe

Côte de porc UVCI¹³

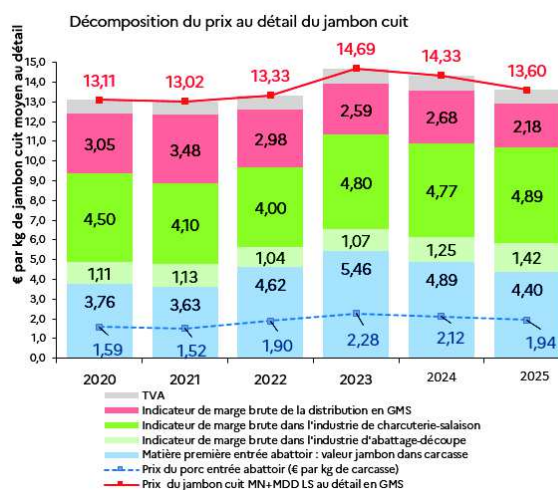
Lecture : Le coût de la matière première a baissé suivant la baisse de la valorisation du prix du porc entrée-abattoir. La marge brute de l'industrie d'abattage-découpe diminue contrairement à la marge brute de la GMS.



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee et Kantar WorldPanel

Jambon cuit

Lecture : La grande distribution a diminué sa marge brute sur le jambon, la 1^{re} transformation l'a augmenté, et la 2^e transformation également. La baisse du prix de la matière première fait baisser le prix final au consommateur.



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee et Kantar WorldPanel

13. UVCI : produit final préparé par l'industrie d'abattage-découpe



Note de résultats et faits marquants au vu des problématiques du rapport 2026 de l'Observatoire pour la filière Viande bovine

Éléments clés

Poids de la filière et acteurs

- La France est le 1^{er} pays producteur de viande bovine de l'Union européenne. Elle fait partie (avec l'Irlande et l'Espagne) des quelques pays ayant un troupeau allaitant en plus du troupeau laitier.
- Environ 120 000 élevages laitiers et allaitants pour un total de 17 millions de têtes de bovins. Tendance à la diminution du cheptel, par conséquent il y a aussi une baisse des abattages (de 6 % sur l'année 2023).
- Les trois premiers acteurs concentrent environ 70 % des volumes abattus en France.
- En 2024, la viande bovine représente un quart de la consommation individuelle de viande en France (veau compris). Les français ont consommé 21 kg de viande bovine (en baisse de 2,2 % par rapport à 2023).

Taux d'auto-provisionnement 2022-2024 de la filière

- (Taux d'approvisionnement = ratio production/consommation). La France est quasiment autosuffisante (avec un taux d'auto-provisionnement à 90 %).

Caractéristiques de la filière en lien avec les travaux de l'Observatoire

- La viande bovine française vendue en GMS provient à 47 % du troupeau allaitant et 53 % du troupeau laitier.
- Modalités de transformation de la matière première agricole (MPA) : l'industrie d'abattage-découpe traite la carcasse pour la vendre sous différentes formes de produits intermédiaires dits de deuxième transformation (quartiers, pièces à découper) et/ou finis dits de troisième transformation (morceaux de viande prêts à la vente au détail).
- Les deux modèles développés par l'Observatoire permettent, soit de prendre en compte la valorisation de l'ensemble des morceaux obtenus à partir d'une carcasse (modèle du panier de morceaux), soit de tenir compte de la valorisation des autres morceaux (modèle du steak haché).

Pour plus de précisions sur la filière, il est possible de se référer à la section 2 du chapitre 3 du Rapport 2026 de l'Observatoire.

Enseignements 2010 – 2023 de l'Observatoire

De 2010 à 2021, période d'inflation modérée (1,3 % par an en moyenne pour l'alimentation) :

Transverse pour les marges brutes : les chocs de prix agricoles sont le plus souvent amortis par l'aval, en général d'abord par la transformation, pour limiter la hausse de prix au consommateur, en comprimant les marges, qui sont ensuite reconstituées progressivement.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges brutes :** La progression du coût de la matière première commence en 2021, amortie par la transformation et la GMS.

En 2022, année de forte reprise d'inflation (7 % pour l'alimentation), d'abord au niveau des matières premières en général et agricoles en particulier :

Transverse pour les marges brutes : La part du coût de la matière première agricole (MPA) a progressé dans le prix au détail; l'aval a encore amorti, mais davantage au niveau des grandes et moyennes surfaces.

- **Spécificité filière pour les marges brutes :** Pareillement, au niveau des produits on voit bien une progression du coût de la matière première agricole (MPA) dans le prix de vente au détail. L'amortissement le plus prononcé est ici observé au maillon transformation.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges nettes :** Pour la production agricole, le résultat net (RCAI/UTANS) augmente pour les exploitations spécialisées en bovin viande. L'industrie abattage-découpe voit son résultat net diminuer de 1 centimes par kg/carcasse traitée. Pour la grande distribution, c'est un rayon qui est historiquement à marge nette négative, en 2022 elle se dégrade à nouveau.

En 2023, deuxième année de forte inflation (13% pour l'alimentation) :

Transverse pour les marges brutes : Le coût de la matière première continue à augmenter de manière générale. A l'inverse, les marges brutes ont, pour la plupart, progressé en valeur en 2023. Ces hausses sont à mettre en lien avec la progression des autres charges depuis fin 2021 (énergie, emballages, salaires, services...).

- **Spécificité filière pour les marges brutes :** 2023 est caractérisée par une nouvelle d'augmentation du coût de la ressource viande bovine. L'augmentation est plus marquée sur dans le modèle steak haché 15 %. Dans les deux modèles de l'Observatoire, les marges brutes aval ont augmenté, après leur compression en 2022, mécaniquement les prix au détail finissent par augmenter fortement en 2023.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges nettes :** Malgré une augmentation du coût de la matière première, le RCAI des exploitations bovines diminue et les subventions restent élevées pour cette filière. Les charges ont continué d'augmenter plus fortement que le produit bovin. Au niveau de l'industrie, le RCAI/kg/carcasse traité est déficitaire et atteint son niveau le plus bas de la période étudiée. Pour le rayon boucherie, traditionnellement à marge nette négative, le résultat se détériore à nouveau en 2023.

Points clés 2024-2025

Marges nettes 2024 :

- En 2024, pour l'amont, seuls les ateliers d'élevage de bovins naisseurs voient leur solde disponible s'améliorer ; celui des exploitations naisseurs-engraisseurs et celui des ateliers de veaux de boucherie diminue. Les résultats RICA des bovins spécialisés enregistrent une hausse des marges nettes globales.
- Bien que l'abattage-découpe voit son RCAI s'améliorer, il reste négatif en 2024.
- Les marges nettes de la GMS rayon boucherie se sont quant à elles à nouveau dégradées en 2024.

Marges brutes 2025 :

- La forte progression du coût de la matière première en 2025, en parallèle d'un amortissement des marges brutes aval, ne s'est pas répercutée entièrement sur le prix de vente au consommateur

Synthèse des résultats au vu des problématiques étudiées dans le rapport 2026

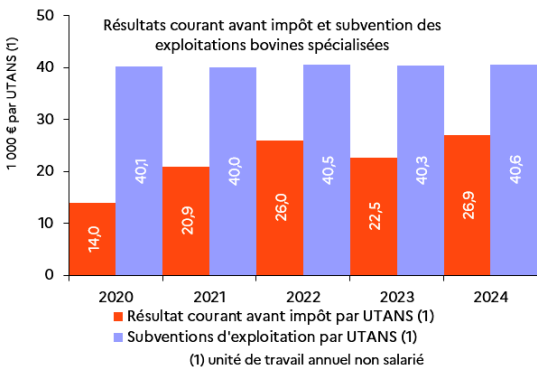
1/ Quel est l'impact des évolutions des marges brutes 2024 sur les marges nettes 2024 ?

MAILLON PRODUCTION AGRICOLE



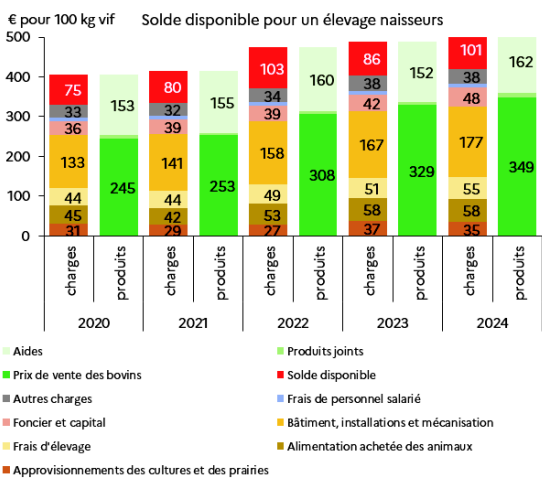
Contexte marge brute : La valeur de la matière première agricole baisse en 2024.

Lecture marge nette : Légère augmentation du résultat courant avant impôt des exploitations spécialisées en bovin viande. Dans cette production, les subventions (aides directes au revenu) sont supérieures au résultat courant.



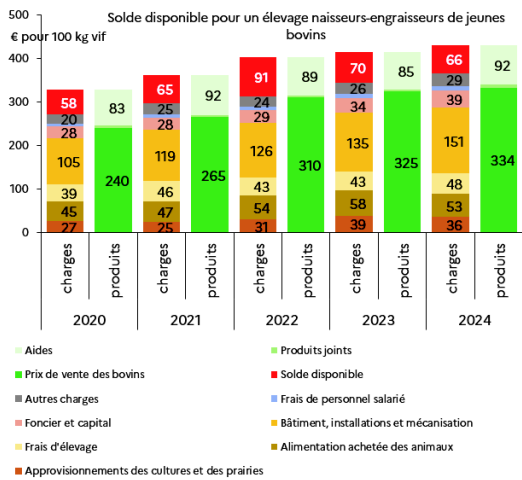
Source : OFPM, d'après RICA (SSP)

Lecture marge nette : En système naisseurs¹⁴, le solde disponible de l'atelier augmente. Le prix de vente des bovins augmente plus vite que les charges en 2024.

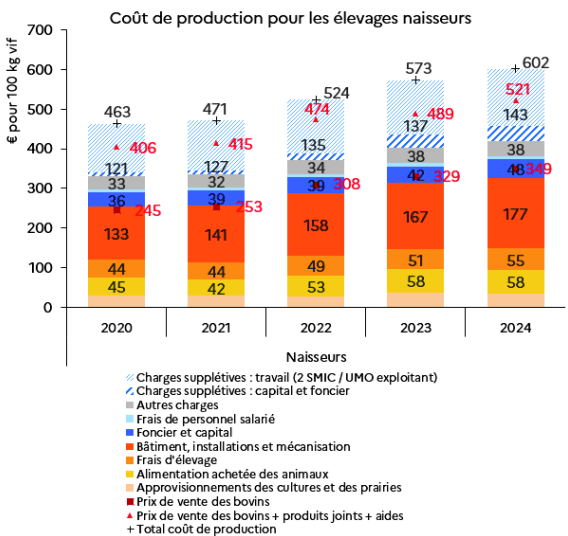


Sources : OFPM d'après Inosys, Réseaux d'élevage (Idele et Chambres d'agriculture)

Lecture marge nette : En système engraisseurs¹⁵, elle diminue à nouveau.



Sources : OFPM d'après Inosys, Réseaux d'élevage (Idele et Chambres d'agriculture)



Sources : OFPM d'après Inosys, Réseaux d'élevage (Idele et Chambres d'agriculture)

14. Système naisseur, spécialisé ou diversifié avec de grandes cultures, toutes races et toutes zones confondues. Production principale des mâles en brouards et des femelles en brouards, en génisses ou en vaches grasses.

15. Système naisseur-engraisseur, spécialisé ou diversifié avec des grandes cultures, toutes races et toutes zones confondues. Production principale de jeunes bovins et de femelles finies.

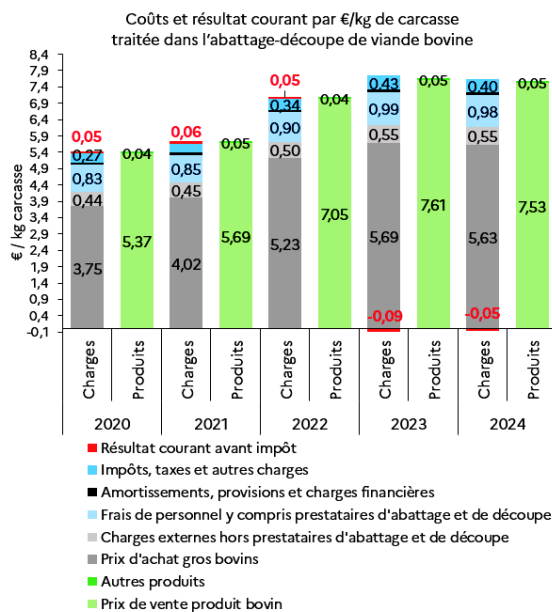
MAILLON TRANSFORMATION



Abattage-Découpe

Contexte marge brute : L'industrie voit ses marges légèrement augmenter en 2024.

Lecture marge nette : Le résultat courant avant impôt de l'industrie abattage-découpe de viande bovine s'améliore par rapport à 2023, mais reste négatif pour la deuxième année car le prix de vente bovin diminue plus rapidement que le prix d'achat bovin.



Source : FranceAgriMer, indicateur trimestriel de gestion

MAILLON DISTRIBUTION

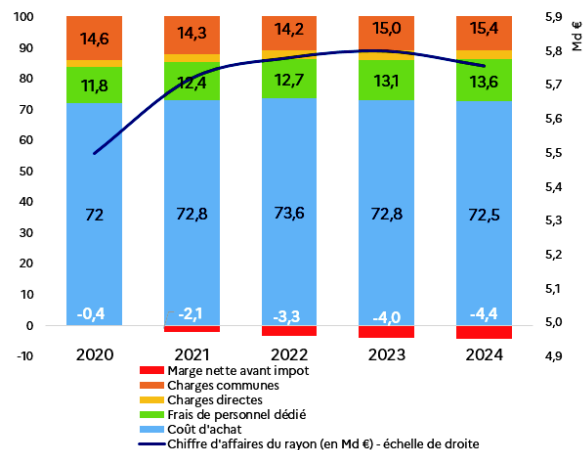


Contexte marge brute : La valeur de la marge brute de la grande distribution augmente sur le panier saisonnier de viande bovine, mais elle diminue dans la viande hachée réfrigérée.

Lecture marge nette : En 2024, le chiffre d'affaires du rayon boucherie¹⁶ diminue légèrement dans un contexte où les charges restent élevées. Cela entraîne une nouvelle détérioration du taux de marge nette de ce rayon (résultat net/chiffre d'affaires) qui devient le plus faible depuis 2012. Ce rayon à marge nette négative renvoie surtout à des questions d'image des enseignes, de service, de fraîcheur, contribuant à la fréquentation des magasins.

16. Le rayon boucherie comprend la viande fraîche, hors volaille, crue ou peu élaborée, vendue en libre-service (UVCI et UVCM) ou à la coupe.

Comptes de résultat et CA du rayon boucherie

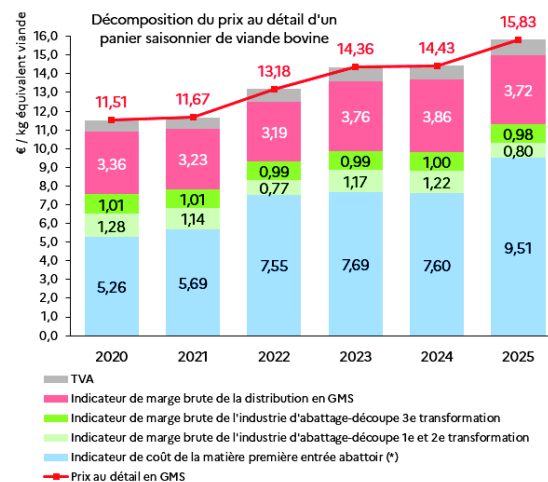


Sources : OFPM, enquête réalisée par FranceAgriMer avec le concours des enseignes

2/ Après la progression du coût de la MPA observées entre 2020 et 2023 et sa diminution en 2024, quelle évolution en 2025 ? Observe-t-on encore des progressions de marges brutes aval en 2025 ?

Panier saisonnier de viande bovine

Lecture : Pour le panier saisonnier de viande bovine, le coût de la matière première agricole augmente fortement en 2025. Les premières, deuxième et troisième transformations voient leurs marges brutes se comprimer, de même pour la grande distribution.

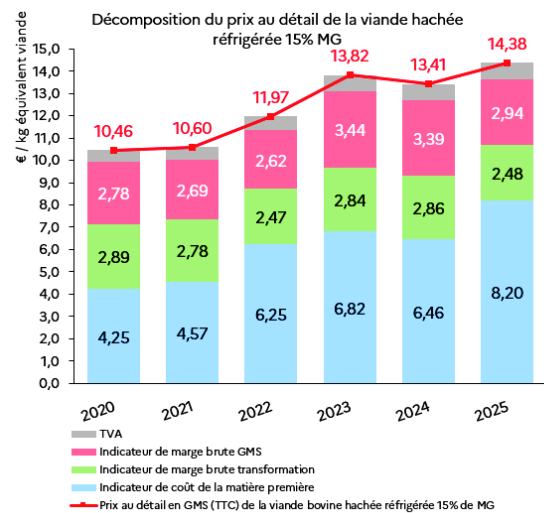


Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, Culture Viande, Idele et Kantar

Worldpanel

Viande hachée à 15 %MG

Lecture : Pour la viande hachée à 15 % MG, le coût de la matière première agricole augmente moins fortement que le panier en 2025. Cela peut être lié en partie aux paramètres du modèle steak haché (rendements en autres morceaux et en steak haché des carcasses de vaches allaitantes). Le maillon transformation et la grande distribution voient leurs marges se comprimer.



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, Culture Viande, Idele et Kantar

Worldpanel



Note de résultats et faits marquants au vu des problématiques du rapport 2026 de l'Observatoire pour la filière Viande ovine

Éléments clés

Poids de la filière et acteurs

- La France est le 1^{er} importateur et consommateur européen et le 2^{em} pays producteur de l'Union Européenne derrière l'Espagne.
- 24 800 exploitations de brebis allaitantes, spécialisées dans la viande ovine.
- 176 abattoirs sont agréés pour abattre des ovins en France, dont une dizaine assurent plus de 50 % des volumes abattus (plus de 3 000 tonnes équivalent carcasse (tec/an)).
- La consommation de viande ovine, calculée par bilan est en forte baisse : elle est passée de 5,5 kg/hab/an dans les années 1990 à 2,1 kg/hab/an en 2024. Au total, la consommation par bilan est de 145 000 tec en 2024.

Taux d'auto-provisionnement 2022-2024 de la filière

- Taux d'auto-provisionnement = ratio production/consommation : La France n'est pas autosuffisante (avec un taux d'auto-provisionnement d'environ 50 %)

Caractéristiques de la filière en lien avec les travaux de l'Observatoire

- Poids élevé des importations dans la consommation.
- Saisonnalité très forte de la consommation (Pâques).
- Le Brexit a perturbé les flux d'importation en provenance du Royaume-Uni ainsi que les outils statistiques permettant de les suivre.
- Faute de prix de vente industriels disponibles, la marge brute aval est agrégée abattage-découpe et GMS

Pour plus de précisions sur la filière, il est possible de se référer à la section 3 du chapitre 3 du Rapport 2026 de l'Observatoire.

Enseignements 2010 – 2023 de l'Observatoire

De 2010 à 2021, période d'inflation modérée (1,3 % par an en moyenne pour l'alimentation) :

Transverse pour les marges brutes : les chocs de prix agricoles sont le plus souvent amortis par l'aval, en général d'abord par la transformation, pour limiter la hausse de prix au consommateur, en comprimant les marges, qui sont ensuite reconstituées progressivement.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges brutes :** la progression du coût de la matière première commence en 2021, en lien avec le Brexit. L'aval n'a pas amorti en 2021.

En 2022, année de forte reprise d'inflation (7% pour l'alimentation), d'abord au niveau des matières premières en général et agricoles en particulier :

Transverse pour les marges brutes : la part du coût de la matière première agricole (MPA) a progressé dans le prix au détail; l'aval a encore amorti, mais davantage au niveau des grandes et moyennes surfaces.

- **Spécificité filière pour les marges brutes :** Le coût de la MPA a encore progressé en 2022, toujours sans amortissement de l'aval.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges nettes :** Le résultat net des exploitations agricoles augmente très légèrement en 2022. Pas de données spécifiques disponibles pour le maillon transformation. Pour la grande distribution, c'est un rayon qui est historiquement à marge nette négative, en 2022 elle se dégrade à nouveau.

En 2023, deuxième année de forte inflation (13% pour l'alimentation) :

Transverse pour les marges brutes : Le coût de la matière première continue à augmenter de manière générale. A l'inverse, les marges brutes ont, pour la plupart, progressé en valeur en 2023. Ces hausses sont à mettre en lien avec la progression des autres charges depuis fin 2021 (énergie, emballages, salaires, services...).

- **Spécificité filière pour les marges brutes :** Le coût de la matière première globale en viande ovine n'augmente pas en 2023, même si l'indicateur de coût de la ressource domestique entrée-abattoir diminue au profit de l'indicateur de coût de viande importée qui augmente. Pas d'augmentation de marge brute pour la maillon industrie-distribution qui est agrégé dans le modèle du panier de viande ovine. Relative stabilité du prix au détail.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges nettes :** En 2023, le RCAI des exploitations d'élevage ovin viande spécialisées diminue et atteint le niveau le plus faible de la période observée (2020-2024). Pas d'informations disponibles pour l'industrie d'abattage-découpe. La marge nette du rayon boucherie en GMS (traditionnellement négative) se détériore.

Points clés 2024-2025

Marges nettes 2024 :

- En 2024, pour la production ovine, l'augmentation du coût de la matière première s'est traduite par une hausse du résultat courant des exploitations spécialisées en élevage ovin, qui demeure cependant à un niveau très bas.

Marges brutes 2025 :

- Le coût de la matière première agricole et les marges brutes aval augmentent, entraînant une augmentation du prix au détail.

Synthèse des résultats au vu des problématiques étudiées dans le rapport 2026

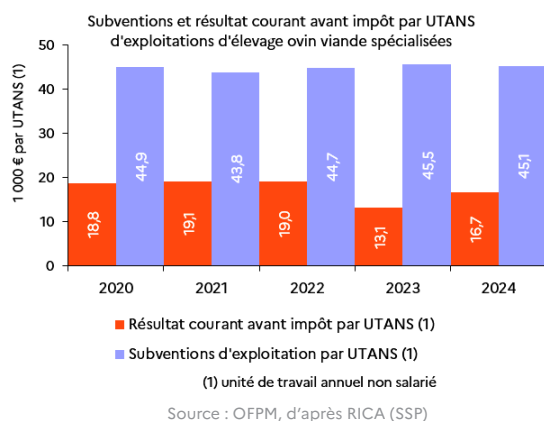
1/ Quel est l'impact des évolutions des marges brutes 2024 sur les marges nettes 2024 ?

MAILLON PRODUCTION AGRICOLE



Contexte marge brute : La valeur de la MPA a progressé en 2024.

Lecture marge nette : Augmentation du résultat courant avant impôt. Les subventions représentent plus du double du résultat.



MAILLON TRANSFORMATION



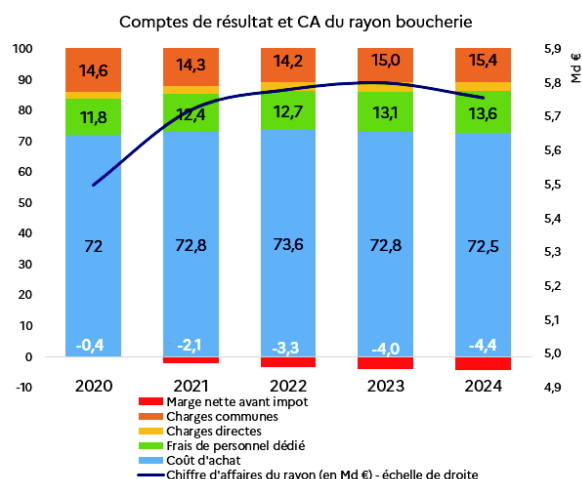
Pas de données spécifiques disponibles

MAILLON DISTRIBUTION



Contexte marge brute : On observe une diminution de la marge brute globale industrie-distribution en 2024.

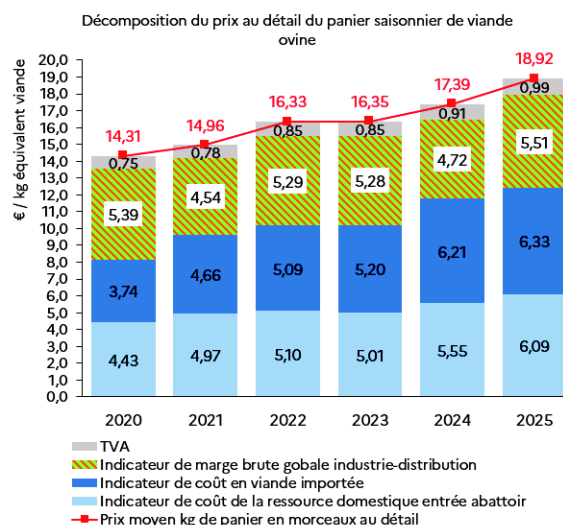
Lecture marge nette : Le chiffre d'affaires est en diminution, et la marge nette du rayon boucherie¹⁷ aussi. Le taux de marge nette (résultat net/chiffre d'affaires) du rayon est le plus faible depuis 2012. Ce rayon à marge nette négative renvoie surtout à des questions d'image des enseignes, de service, de fraîcheur, contribuant à la fréquentation des magasins.



2/ Après une augmentation du coût de la MPA observées jusqu'en 2022, et une nouvelle augmentation en 2024, quelle évolution en 2025 ? Observe-t-on une progression de marge brute globale industrie-distribution en 2025 ?

Panier saisonnier de viande ovine

Lecture : Nette augmentation du coût de la ressource domestique entrée-abattoir couplée à une hausse du coût de la viande importée. Augmentation de la marge brute agrégée industrie et distribution. Le prix au consommateur augmente depuis le début de la période observée.



17. Le rayon boucherie comprend la viande fraîche, hors volaille, crue ou peu élaborée, vendue en libre-service (UVCI et UVCM) ou à la coupe.



Note de résultats et faits marquants au vu des problématiques du rapport 2026 de l'Observatoire pour la filière Volailles de chair

Éléments clés

Poids de la filière et acteurs

- 3^e producteur de l'Union européenne.
- Environ 15 000 exploitations agricoles disposent d'un atelier de volaille de chair en 2020. Seules 44 % d'entre-elles sont spécialisées et représentent 70 % du cheptel.
- Environ 120 abattoirs dont l'abattage-découpe de poulets de chair avoisine 90% de l'activité totale. Les 4 premiers groupes font 70 % de l'activité au niveau national.
- La consommation de viande de volailles augmente de 6 % en 2024. Environ 31 kg/-hab/an de viandes de volailles sont consommées en France.

Taux d'auto-provisionnement 2022-2024 de la filière

- Taux d'auto-provisionnement = ratio production/consommation : La France n'est pas autosuffisante (avec un taux d'auto-provisionnement d'environ 72%)

Caractéristiques de la filière en lien avec les travaux OFPM

- Les produits importés vont à majorité dans la restauration hors-domicile donc contrairement aux poissons et à la viande ovine, ils ne sont pas pris en compte dans les modèles de l'Observatoire pour la vente en GMS.
- Actuellement l'Observatoire ne dispose pas d'informations issues du RICA spécifiques au poulet de chair. Les résultats de marges nettes du maillon production issus du RICA incluent donc toutes les espèces, ainsi que les œufs, sous le terme « volaille ».
- Les relations entre la production et la première transformation sont fortement contractualisées par un maillon intermédiaire, l'organisation de production (OP), qui vient planifier la production agricole livrée aux abattoirs. On parle de filière « intégrée », comme dans le cas du veau de boucherie. En conséquence, le coût entrée-abattoirs n'est pas représentatif de la rémunération de l'éleveur. L'éleveur est rémunéré selon les conditions définies avec l'OP. Le prix entrée-abattoirs est un prix de cession négocié entre OP et abatteurs.
- Contexte particulier d'épizootie d'influenza aviaire 2021 – 2023 sévissant en Europe, affectant de fait l'offre en poulet alors que la demande progresse depuis plusieurs années.

Pour plus de précisions sur la filière, il est possible de se référer à la section 4 du chapitre 3 du Rapport 2026 de l'Observatoire.

Enseignements 2010 – 2023 de l'Observatoire

De 2010 à 2021, période d'inflation modérée (1,3 % par an en moyenne pour l'alimentation) :

Transverse pour les marges brutes : Les chocs de prix agricoles sont le plus souvent amortis par l'aval, en général d'abord par la transformation, pour limiter la hausse de prix au consommateur, en comprimant les marges, qui sont ensuite reconstituées progressivement.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges brutes :** La filière volaille de chair est peu sujette à des chocs de prix amont sur cette période.

En 2022, année de forte reprise d'inflation (7% pour l'alimentation), d'abord au niveau des matières premières en général et agricoles en particulier :

Transverse pour les marges brutes : La part du coût de la matière première agricole (MPA) a progressé dans le prix au détail; l'aval a encore amorti, mais davantage au niveau des grandes et moyennes surfaces.

- **Spécificité filière pour les marges brutes :** Dans un contexte de réduction d'offre du fait de l'influenza aviaire, progression du coût de la matière première et de la marge brute abattage-découpe dont les volumes traités diminuent. La marge brute GMS du rayon charcuterie apparaît plus stable.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges nettes :** Le résultat (RCAI/UTANS) des élevages de volaille (toutes espèces de chair et oeufs) progresse en 2022. Le taux de marge nette (RCAI/CA) et le chiffres d'affaires de l'abattage-de poulet progressent. Le résultat net du rayon volaille des GMS diminue.

En 2023, deuxième année de forte inflation(13% pour l'alimentation) :

Transverse pour les marges brutes : Le coût de la matière première continue à augmenter de manière générale. A l'inverse, les marges brutes ont, pour la plupart, progressé en valeur en 2023. Ces hausses sont à mettre en lien avec la progression des autres charges depuis fin 2021 (énergie, emballages, salaires, services...).

- **Spécificité filière pour les marges brutes :** Hausse généralisée des marges brutes de tous les maillons dans les produits suivis (Escalope/filet; Cuisse; Poulet PAC label Rouge), impactant à la hausse le prix au consommateur cette année-là.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges nettes :** Pas de données sur l'amont en production de volaille standard. Sous signe de qualité, la production de poulet label rouge voit sa marge nette progresser mais reste déficitaire. Le résultat courant impôt (RCAI) de l'industrie d'abattage et transformation de viande de volaille augmente à nouveau et atteint son niveau le plus important de la période étudiée, malgré un chiffre d'affaires en recul. Enfin, la marge nette du rayon volaille en GMS augmente.

Points clés 2024-2025

Marges nettes 2024 :

- Le coût de la matière première et le prix au détail diminuent en 2024. La part du coût de la matière première dans le prix au détail est toujours supérieur à la valeur de 2021.
- En amont, cela se traduit par une baisse du résultat net pour le poulet PAC label rouge (déficitaire depuis 5 années)
- L'industrie voit son RCAI baisser mais son chiffre d'affaires se maintient et le résultat reste supérieure à la période 2017-2021.
- Le résultat net du rayon volaille des GMS continue à augmenter en 2024.

Marges brutes 2025 :

- Malgré un coût de la matière première agricole est stable mais les prix au détail des produits suivis augmentent. Cela s'explique par l'augmentation des marges brutes de l'ensemble des maillons aval pour tous les produits.

Synthèse des résultats au vu des problématiques étudiées dans le rapport 2026

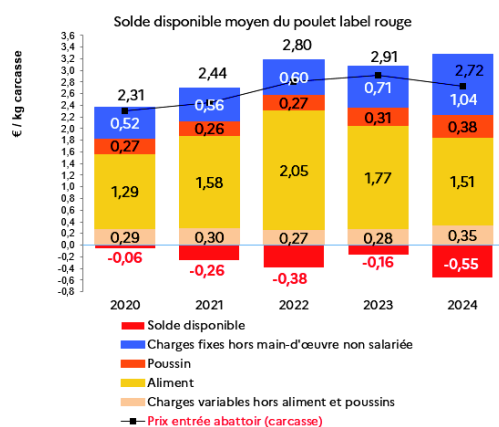
1/ Quel est l'impact des évolutions des marges brutes 2024 sur les marges nettes 2024 ?

MAILLON PRODUCTION AGRICOLE



Contexte marge brute : En 2024, le coût de la matière première agricole diminue, pour la première fois depuis 2020.

Lecture marge nette : Le solde disponible se dégrade en 2024 pour le poulet label rouge, et reste négatif pour la cinquième année.



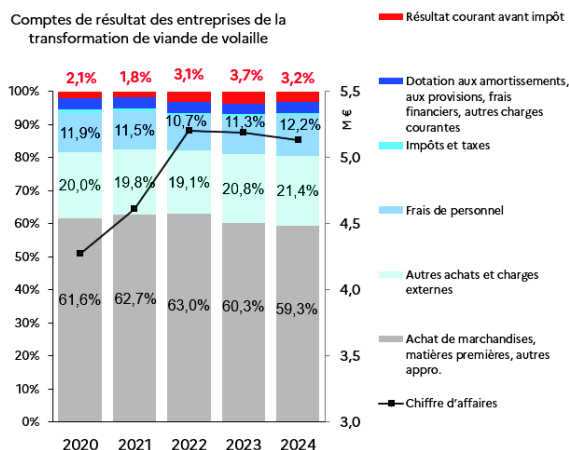
Source : Itavi, SSP)

MAILLON TRANSFORMATION



Contexte marge brute : La marge brute pour l'industrie abattage-découpe baisse sauf dans la décomposition prix du produit cuit de poulet.

Lecture marge nette : Le chiffre d'affaires est en léger recul depuis 2022 alors que les charges augmentent. Ainsi, le taux de marge nette (RCAl/chiffre d'affaires) baisse pour les abatteurs de poulets, même s'il reste à un niveau élevé sur la période observée.



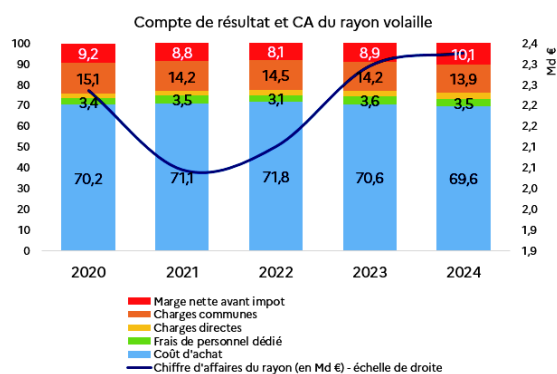
Source : compte agrégés d'un échantillon (constant) d'entreprises d'abattage et transformation de viande de poulet, publiés sur la base Diane

MAILLON DISTRIBUTION



Contexte marge brute : Augmentation des marges brutes de la grande distribution pour tous les produits sauf cuisse de poulet.

Lecture marge nette : Le chiffre d'affaires est en hausse depuis 2021, ainsi le taux de marge nette du rayon volaille¹⁸ augmente en 2024 et atteint son niveau le plus haut de la période étudiée.



Source : OFPM, enquête réalisée par FranceAgriMer avec le concours des enseignes

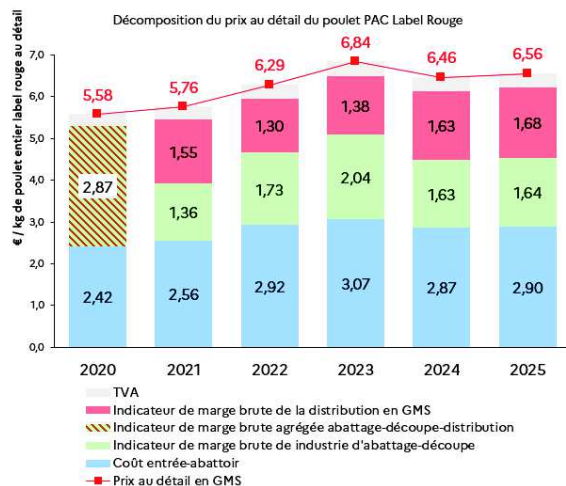
18.

Volaille fraîche et lapin, crue ou peu élaborée, vendue en libre-service (UVCI et UVCM), à la coupe ou en rôtisserie.

2/ Les progressions du coût de la MPA en 2022 et 2023, suivi d'une baisse en 2024, quelle évolution en 2025? Observe-t-on encore des progressions de marges brutes aval en 2024?

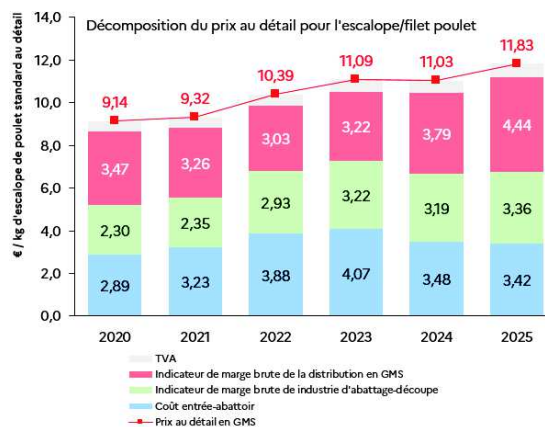
Poulet PAC Label Rouge

Lecture : Légère augmentation du coût entrée-abattoir. Progression de la marge brute de l'abattage-découpe et de la GMS.



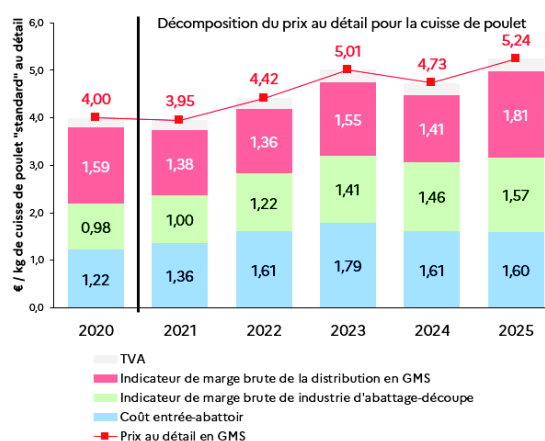
Escalope/filet poulet

Lecture : Baisse du coût entrée-abattoir en 2025. Augmentation de la marge brute abattage-découpe et GMS.



Cuisse de poulet

Lecture : Légère baisse du coût entrée-abattoir en 2025. Augmentation de la marge brute abattage-découpe et GMS.





Note de résultats et faits marquants au vu des problématiques du rapport 2026 de l'Observatoire pour la filière

Lait de vache conventionnel et biologique

Éléments clés

Poids de la filière et acteurs

- La France est le 2^e producteur européen et le 7^e producteur de lait au niveau mondial derrière l'Inde, les États-unis, la Chine, le Brésil, la Russie et l'Allemagne.
- 43 000 exploitations ont collecté 23 milliards de litres de lait en 2024.
- 660 sites de transformation.
- En 2024, les ménages français ont consommé 775 milliers de tonnes de produits laitiers de vache équivalent matière sèche utile (MSU). Les français sont les 1^{ers} consommateurs européens de matière grasse laitière (8 kg/hab./an en 2023) et de fromage (28kg/hab./an). En revanche, ils consomment de moins en moins de laits liquides (42 kg/hab en 2023 contre 54 kg/hab en 2013).

Taux d'auto-apvisionnement 2022-2024 de la filière

- Taux d'auto-apvisionnement = ratio production/consommation :
- La France n'est pas autosuffisante en MGS (matière grasse solide)(avec un taux d'auto-apvisionnement d'environ 75 %).
- Elle est autosuffisante en yaourts (avec un taux d'auto-apvisionnement de 110 %)

Caractéristiques de la filière en lien avec les travaux de l'Observatoire

- Concept de cracking à partir de la matière première agricole (MPA) – l'industrie laitière sépare les constituants du lait de collecte (matière grasse, matière protéique) et les assemble dans des proportions différentes pour chaque produit de grande consommation (PGC). Exemple : le lait de consommation ne contient que 2/5 de la crème du lait de collecte. Pour un PGC donné (lait ½ écrémé, yaourt nature, emmental...), le coût de la matière première pris en compte est égal au prix du lait collecté moins la valorisation des coproduits obtenus.
- Environ 30 % de la collecte est valorisée via des ingrédients laitiers dits produits industriels (ingrédients pour l'industrie agroalimentaire : poudres de lait, beurre vrac, beurre concentré, etc.).
- La production de lait biologique est caractérisée par le déclassement d'une partie de la collecte. C'est-à-dire que, comme la production de lait de collecte biologique est supérieure aux ventes de produits finis AB, cette partie excédentaire dite déclassée sert à fabriquer des produits conventionnels. Dans le modèle OFPM cette valorisation est prise en compte sous forme de beurre et poudre de lait écrémé conventionnels.
- 2022 est marquée par une forte progression de la valorisation des coproduits et un déclassement record en lait bio (35 à 40 % de la production). En 2025, le taux de déclassement est moins important, il atteint 25 %.

Pour plus de précisions sur la filière, il est possible de se référer à la section 5 du chapitre 3 du Rapport 2026 de l'Observatoire.

Enseignements 2010 – 2023 de l'Observatoire

De 2010 à 2021, période d'inflation modérée (1,3 % par an en moyenne pour l'alimentation) :

Transverse pour les marges brutes : Les chocs de prix agricoles sont le plus souvent amortis par l'aval, en général d'abord par la transformation, pour limiter la hausse de prix au consommateur, en comprimant les marges, qui sont ensuite reconstituées progressivement.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges brutes** : Le prix du lait de vache est moins volatil que celui d'autres produits agricoles comme les céréales ou le porc, surtout jusqu'en 2013-2015 (sortie des quotas). Les variations de coût de MPA dépendent beaucoup de la valorisation des coproduits. Pour les PGC lait au lait de vache conventionnels, les marges brutes des GMS sont assez stables.

En 2022, année de forte reprise d'inflation (7 % pour l'alimentation), d'abord au niveau des matières premières en général et agricoles en particulier :

Transverse pour les marges brutes : La part du coût de la matière première agricole (MPA) a progressé dans le prix au détail; l'aval a encore amorti, mais davantage au niveau des grandes et moyennes surfaces.

- **Spécificité filière pour les marges brutes** : 2022 est marquée par une forte progression de la valorisation des coproduits et un déclassement record en lait biologique (35 à 40%). Dans l'ensemble, l'aval a amorti l'augmentation du prix du lait en maintenant ses marges brutes.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges nettes** : En 2022, les producteurs de lait biologique ont vu leur résultat courant diminuer, a contrario le résultat des producteurs de lait conventionnel a augmenté. La marge nette de l'industrie laitière progresse. La marge nette du rayon produits laitiers de la GMS diminue, comme pour chacun des 7 autres rayons suivis.

En 2023, deuxième année de forte inflation (13 % pour l'alimentation) :

Transverse pour les marges brutes : Le coût de la matière première continue à augmenter de manière générale. A l'inverse, les marges brutes ont, pour la plupart, progressé en valeur en 2023. Ces hausses sont à mettre en lien avec la progression des autres charges depuis fin 2021 (énergie, emballages, salaires, services...).

- **Spécificité filière pour les marges brutes** : En 2023, le coût de la matière première agricole augmente pour l'ensemble des produits suivis. Cette évolution ne se traduit pas systématiquement par une baisse des marges brutes de l'aval. Pour le lait UHT demi-écrémé et les yaourts, les marges brutes aval progressent. Pour le camembert et l'emmental, la marge brute de l'industrie diminue ou reste stable, tandis que celle de la grande distribution augmente. Pour le panier biologique, la marge brute agrégée de l'aval recule, mais pas suffisamment pour compenser la hausse du prix au détail.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges nettes** : En 2023, seules les exploitations productrices de lait biologique voient leur RCAI progresser, tandis que celui des exploitations conventionnelles recule. Le maillon transformation enregistre une augmentation de son RCAI en 2023. Enfin, le rayon produits laitiers de la grande distribution connaît une forte progression de son chiffre d'affaires ainsi que de son taux de marge nette.

Points clés 2024-2025

Marges nettes 2024 :

- Le RCAI/UTANS des exploitations lait de vache conventionnel a faiblement augmenté en 2024 tandis que celui des exploitations de lait de vache biologique a légèrement baissé;
- Les résultats des marges nettes de l'industrie laitière montrent une stagnation du RCAI en 2024.
- La marge nette du rayon produits laitiers (y compris hors produits laitiers de vache) a progressé. Il devient à nouveau le 2^e contributeur de marge nette pour l'ensemble des 7 rayons, avec une progression en part et en valeur plus forte que les autres rayons suivis.

Marges brutes 2025 :

- En conventionnel on observe une baisse du coût de la MPA pour les produits laitiers, à l'exception du beurre, pour lequel le coût de la matière première augmente. Le coût de la matière première agricole augmente également pour le panier laitier constitué des 5 PGC. La marge brute des distributeurs augmente pour tous les produits suivis. La marge brute des industriels augmente pour le lait mais diminue pour le beurre.
- Pour les produits laitiers biologiques le coût de la matière première agricole est stable. De même pour les marges brutes aval. Le prix au producteur augmente avec un taux de déclassement moindre.

Synthèse des résultats au vu des problématiques étudiées dans le rapport 2026

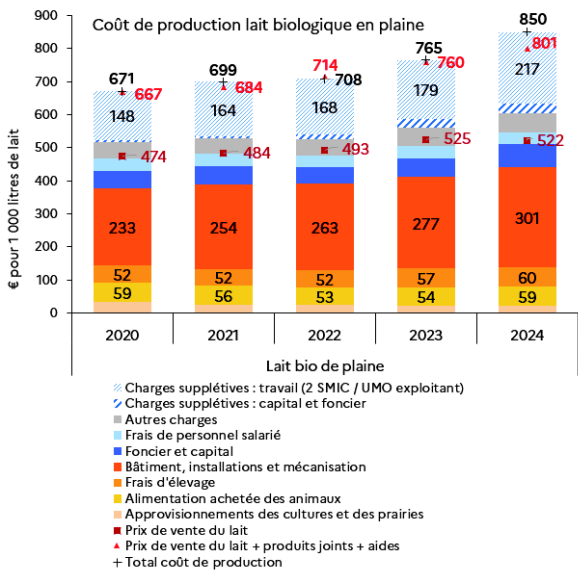
1/ Quel est l'impact des évolutions des marges brutes 2024 sur les marges nettes 2024 ?

MAILLON PRODUCTION AGRICOLE



Contexte marge brute : Le prix du lait est resté stable en 2024, sauf pour le lait biologique. Le coût de la matière première agricole a baissé dans tous les produits suivis sauf pour le beurre plaquette, en lien avec l'augmentation du cours du prix de la matière grasse.

Lecture marge nette : Le résultat courant avant impôt diminue légèrement pour le lait biologique et augmente pour les exploitations agricoles productrices de lait conventionnel.



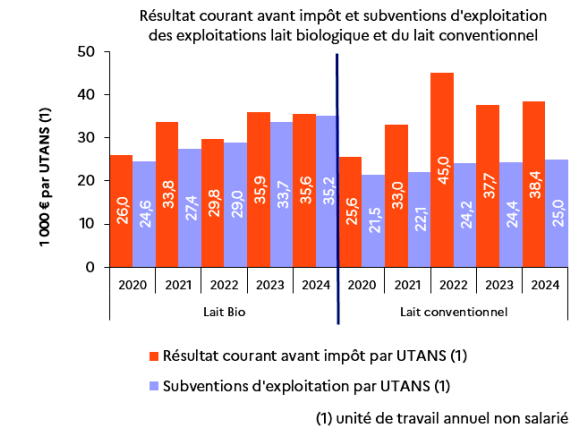
Sources : Inosys - Réseaux d'élevage, traitement institut de l'élevage

MAILLON TRANSFORMATION

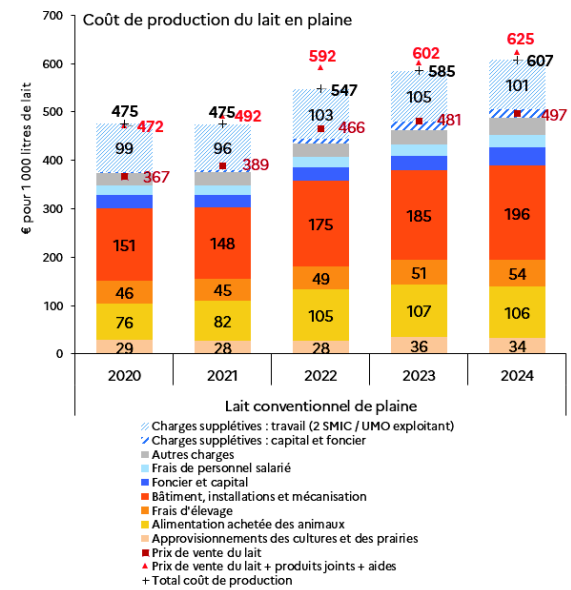


Contexte marge brute : Les marges brutes de la transformation ont augmenté sur les produits suivis, sauf le beurre plaquette. Elle est agrégée avec l'industrie pour le panier laitier biologique.

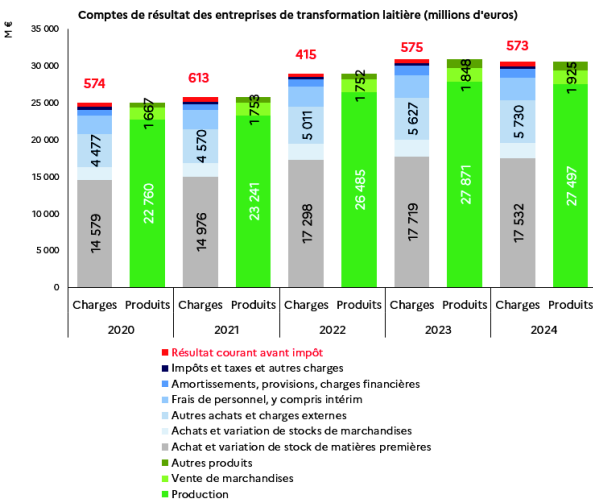
Lecture marge nette : Le résultat courant avant impôt des industries de transformation laitière baisse légèrement en 2024.



Source : OFPM, d'après RICA (SSP)



Sources : Inosys - Réseaux d'élevage, traitement institut de l'élevage



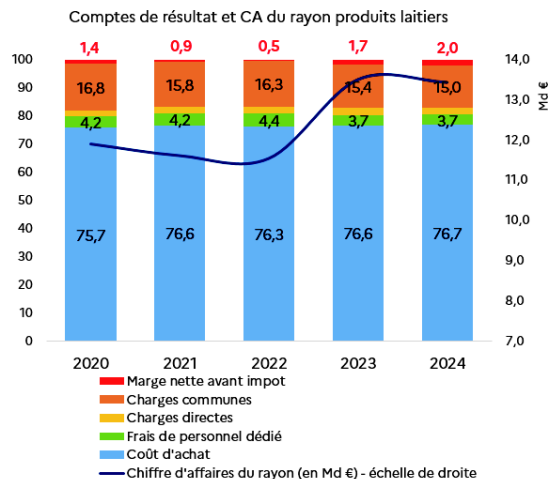
Source : Banque de France pour la FNIL et La Coopération agricole laitière

MAILLON DISTRIBUTION



Contexte marge brute : La marge brute de la grande distribution augmente sur tous les produits suivis, elle est agrégée avec l'industrie pour le panier laitier biologique.

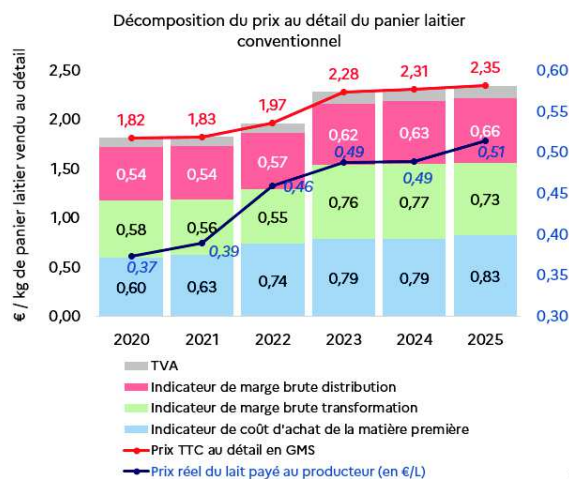
Lecture marge nette : Le chiffre d'affaires du rayon produits laitiers¹⁹ diminue légèrement en 2024. Le taux de marge nette (RCAI/chiffre d'affaires) augmente.



2/ Après une progression du coût de la MPA en 2023, et une baisse (sauf beurre) en 2024, quelle évolution en 2025 ?

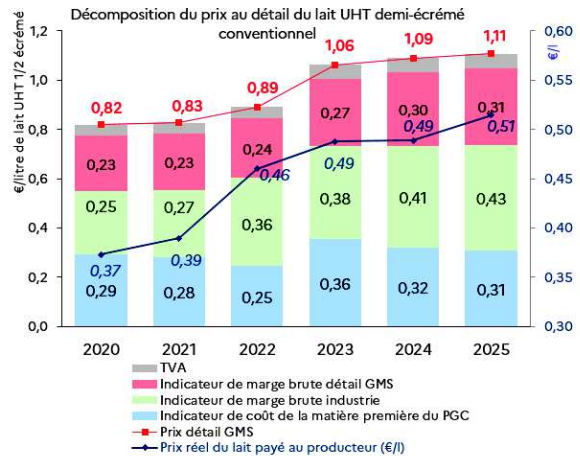
Panier laitier conventionnel

Lecture : Le coût de la MPA augmente en 2025, la marge brute de la transformation diminue, et celle de la grande distribution augmente.



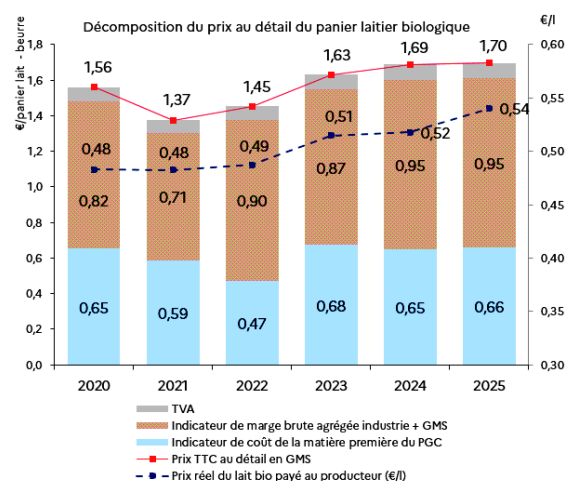
Lait UHT demi-écrémé

Lecture : Le coût de la MPA diminue en 2025, les marges brutes aval progressent pour la transformation et la distribution.



Panier laitier biologique

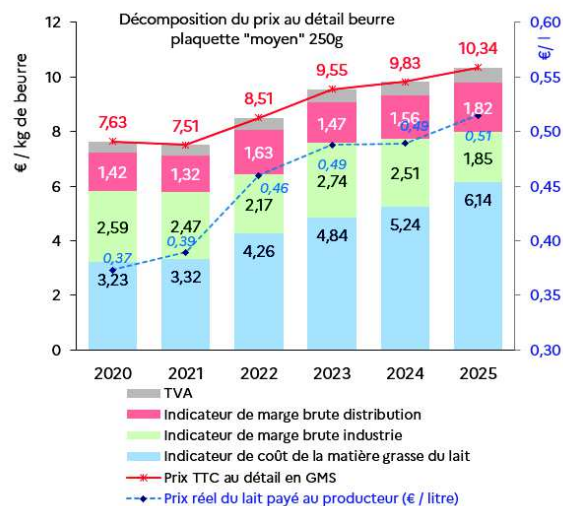
Lecture : Par manque de données sur les prix de vente industriel (PVI), la marge brute est agrégée en aval entre industrie et GMS. Le coût de la matière première augmente légèrement et la marge brute agrégée aval reste stable.



19. Le rayon produits laitiers comprend les produits laitiers frais vendus en livre-service (UVCI et UVCM) ou à la coupe. Ce sont des produits de base de lait de vache, de chèvre ou de brebis, mais aussi à base de soja commercialisés dans le rayon des produits laitiers frais.

Beurre plaquette "moyen" 250g

Lecture : Pour le beurre (80% de matière grasse), le modèle ne prend pas en compte de coproduits, mais uniquement le coût de la matière grasse du lait collecté. Ce coût augmente depuis 2020, et progresse à nouveau en 2025. La marge brute se comprime pour l'industrie, et la grande distribution voit la sienne augmenter à nouveau.



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, ATLA, Insee, Kantar WorldPanel



Note de résultats et faits marquants au vu des problématiques du rapport 2026 de l'Observatoire pour la filière Lait de chèvre

Éléments clés

Poids de la filière et acteurs

- La France est le 1^{er} producteur et le 1^{er} collecteur européen avec une collecte totale de plus de 683 millions de litres dont 5 % en collecte de lait de chèvre biologique. Elle a le 4^e cheptel au niveau européen.
- Environ 10 000 exploitations françaises détiennent des chèvres pour la production de lait dont environ la moitié en production fermière (transformation à la ferme et vente directe)
- La majorité de l'approvisionnement est réalisée par des exploitations livrant leur lait à des laiteries. Avec 100 000 tonnes par an de produits finis, dont la moitié de bûchette de chèvre, les fromages sont le principal produit laitier caprin.
- La moyenne par acheteur est de 2,5 kg/an.

Taux d'auto-approvisionnement 2022-2024 de la filière

- Taux d'auto-approvisionnement = ratio production/consommation : Taux d'approvisionnement : Environ 10 % du lait de chèvre mis en œuvre dans les laiteries vient d'Espagne ou des Pays-Bas.

Caractéristiques de la filière en lien avec les travaux de l'Observatoire

- La collecte de lait de chèvre est sujette à une forme de saisonnalité, entraînant des décalages avec les fabrications, essentiellement sous forme de fromages ;
- Une partie de la collecte est reportée via des stocks de caillé congelé.

Pour plus de précisions sur la filière, il est possible de se référer à la section 6 du chapitre 3 du Rapport 2026 de l'Observatoire.

Enseignements 2010 – 2023 de l'Observatoire

De 2010 à 2021, période d'inflation modérée (1,3% par an en moyenne pour l'alimentation) :

Transverse pour les marges brutes : Les chocs de prix agricoles sont le plus souvent amortis par l'aval, en général d'abord par la transformation, pour limiter la hausse de prix au consommateur, en comprimant les marges, qui sont ensuite reconstituées progressivement.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges brutes :** On observe bien cette tendance sur le produit bûchette de chèvre.

En 2022, année de forte reprise d'inflation (7 % pour l'alimentation), d'abord au niveau des matières premières en général et agricoles en particulier :

Transverse pour les marges brutes : La part du coût de la matière première agricole (MPA) a progressé dans le prix au détail; l'aval a encore amorti, mais davantage au niveau des grandes et moyennes surfaces.

- **Spécificité filière pour les marges brutes :** Également, sur la filière lait de chèvre, la part de la MPA a augmenté dans le prix du produit final.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges nettes :** La production laitière caprine voit son RCAI/UTANS baisser en 2022. Pas de données spécifiques au lait de chèvre pour la transformation; la marge nette de l'industrie laitière dans son ensemble progresse. Pour la GMS, la marge nette du rayons tous produits laitiers diminue.

En 2023, deuxième année de forte inflation (13% pour l'alimentation) :

Transverse pour les marges brutes : Le coût de la matière première continue à augmenter de manière générale. A l'inverse, les marges brutes ont, pour la plupart, progressé en valeur en 2023. Ces hausses sont à mettre en lien avec la progression des autres charges depuis fin 2021 (énergie, emballages, salaires, services...).

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges brutes :** Augmentation du coût de la matière première nationale, baisse du coût de la matière première importée. Les marges brutes de l'aval augmentent, donnant lieu à une progression du prix au détail.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges nettes :** Les résultats du RICA montrent une baisse du résultat courant avant impôt (RCAI) des exploitations laitières caprines, dans un contexte de progression continue des charges. Enfin, le rayon produits laitiers en grande distribution enregistre une progression de sa marge nette, soutenue par la hausse de son chiffre d'affaires.

Points clés 2024-2025

Marges nettes 2024 :

- Le RCAI/UTANS des exploitations lait de chèvre a augmenté en 2024.

Marges brutes 2025 :

- Le coût de la matière première agricole augmente. La marge brute des distributeurs augmente également. Cela entraîne une hausse du prix au détail malgré la contraction de la marge brute des industriels.

Synthèse des résultats au vu des problématiques étudiées dans le rapport 2026

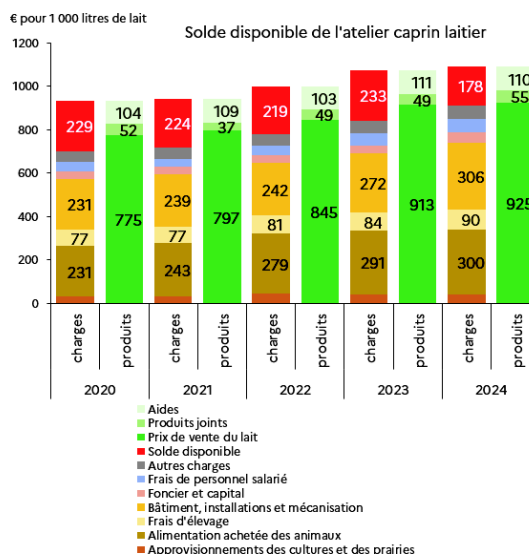
1/ Quel est l'impact des évolutions des marges brutes 2024 sur les marges nettes 2024 ?

MAILLON PRODUCTION AGRICOLE

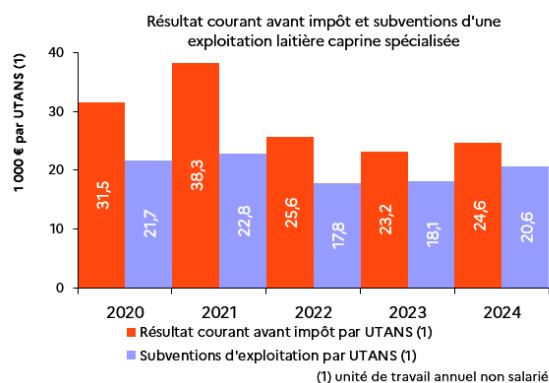


Contexte marge brute : La valeur de la matière première agricole nationale dans le produit final est tendanciellement croissante depuis 2020. En 2024, elle baisse pour la première fois.

Lecture marge nette : Le résultat courant avant impôt (RCAI) augmente en 2024.



Sources : OFPM, Inosys - Réseaux d'élevage, traitement institut de l'élevage



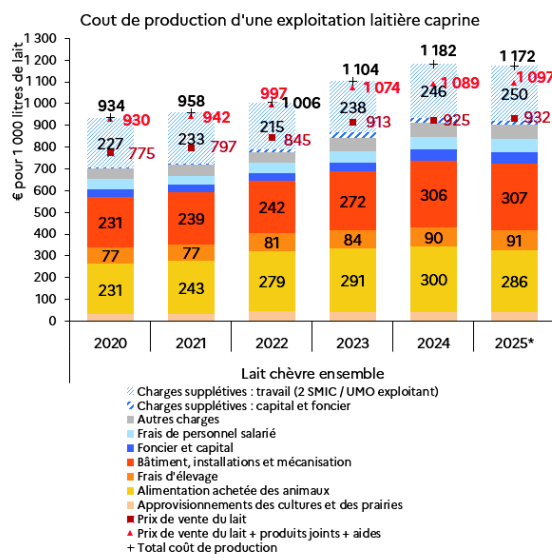
Source : OFPM, d'après RICA (SSP)

MAILLON TRANSFORMATION



Pas de données disponibles

Lecture marge nette : Baisse du solde disponible malgré une augmentation du produit. Les charges augmentent encore en 2024.



Sources : OFPM, Inosys - Réseaux d'élevage, traitement institut de l'élevage

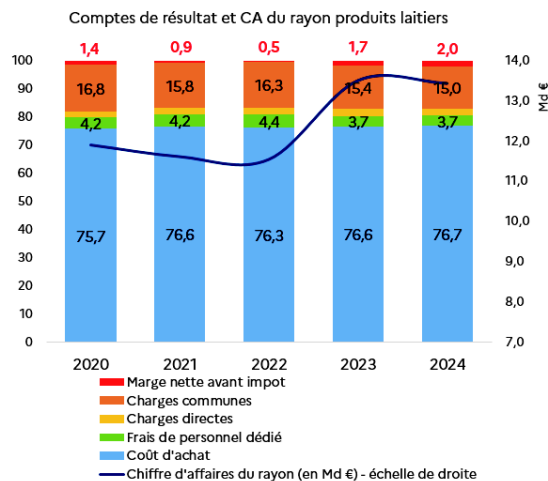
MAILLON DISTRIBUTION



2/ Après une augmentation du coût de la MPA nationale jusqu'en 2023, puis sa baisse en 2024, quelle évolution pour 2025 ?

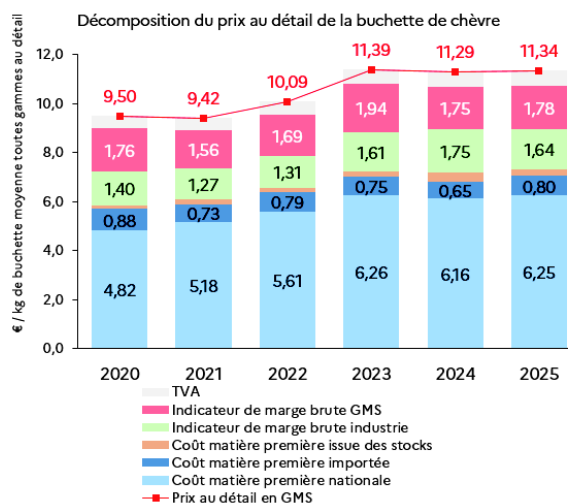
Contexte marge brute : La valeur de la marge brute grande distribution diminue en 2024.

Lecture marge nette : Le chiffre d'affaires du rayon produits laitiers²⁰ diminue légèrement en 2024, alors que le taux de marge nette (RCAI/chiffre d'affaires) augmente.



La bûchette de chèvre

Lecture : Le coût de la matière première agricole nationale augmente en 2025, ainsi que le coût de la MPA importée. La marge brute industrie diminue, tandis que celle de la GMS augmente légèrement.



20. Le rayon produits laitiers comprend les produits laitiers frais vendus en livre-service (UVCI et UVCM) ou à la coupe. Ce sont des produits de base de lait de vache, de chèvre ou de brebis, mais aussi à base de soja commercialisés dans le rayon des produits laitiers frais.



Note de résultats et faits marquants au vu des problématiques du rapport 2026 de l'Observatoire pour la filière Blé tendre - farine - pain

Éléments clés

Poids de la filière et acteurs

- La France est le 1^{er} pays producteur de blé tendre de l'Union Européenne et le 8^e producteur mondial derrière la Chine, l'Inde, la Russie, les États-unis, le Canada, l'Australie et le Pakistan.
- Au cours de la campagne 2024/2025, 25,6 millions de tonnes de blé tendre ont été produites en France sur une surface de 4,2 Millions d'hectares.
- Transformation : environ 5 Millions de tonnes de blé tendre sont transformés en farine (201 fabricants d'aliments pour animaux et 426 meuniers mettant en œuvre du blé tendre).
- Les utilisations pour l'alimentation humaine concernent environ 55 % des utilisations en France et les 45 % restants concernent l'alimentation animale.

Taux d'auto-provisionnement 2022-2024 de la filière

- Taux d'auto-provisionnement = ratio production/consommation : La France est autosuffisante (avec un taux d'auto-provisionnement d'environ 182 %)

Représentativité de la filière

- Représentativité de cette filière : Environ 18 % du blé français est transformé en farine panifiable, utilisée pour fabriquer du pain, de la pâtisserie et des viennoiseries.

Caractéristiques de la filière en lien avec les travaux de l'Observatoire

- Le blé est trié en lots (on parle alors d'allotement) en fonction de sa qualité pour divers usages (exportation, panification, alimentation animale). Il n'y a pas de séparation de la matière première agricole en constituants pour la transformation comme dans d'autres filières (lait, viandes). Il n'y a donc pas de coproduit pris en compte dans le modèle baguette de l'Observatoire.
- Forte volatilité du prix du blé liée à l'évolution des cours mondiaux.
- Existence de marchés à terme qui permettent à une partie des meuniers de contractualiser une partie de leur approvisionnement afin de ne pas subir immédiatement les variations du prix d'achat au jour le jour.
- La part du coût de la matière première agricole (MPA) est historiquement faible dans le prix de la baguette (environ 10 %) par rapport aux autres produits suivis par l'Observatoire (25 à 70 %).
- La 2^e transformation de la farine en produits de boulangerie se fait à 50% en boulangerie artisanale, avec également vente au détail sur place ; 40% dans les boulangeries industrielles avec ventes finales au détail essentiellement en rayon libre-service des GMS ; et 10 % en boulangerie GMS avec vente en rayon libre-service ou traditionnel boulangerie des GMS.
- Par manque d'accès aux prix de vente industriels (PVI) de la baguette, la marge brute en aval de la meunerie inclut les trois circuits cités dessus pour la 2^{ème} transformation et la vente au détail.

Pour plus de précisions sur la filière, il est possible de se référer à la section 7 du chapitre 3 du Rapport 2026 de l'Observatoire.

Enseignements 2010 – 2023 de l'Observatoire

De 2010 à 2021, période d'inflation modérée (1,3 % par an en moyenne pour l'alimentation) :

Transverse pour les marges brutes : les chocs de prix agricoles sont le plus souvent amortis par l'aval, en général d'abord par la transformation, pour limiter la hausse de prix au consommateur, en comprimant les marges, qui sont ensuite reconstituées progressivement.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges brutes :** l'amortissement par la 1ère transformation (meunerie) est particulièrement marqué pour la baguette.

En 2022, année de forte reprise d'inflation (7% pour l'alimentation), d'abord au niveau des matières premières en général et agricoles en particulier :

Transverse pour les marges brutes : la part du coût de la matière première agricole (MPA) a progressé dans le prix au détail; l'aval a encore amorti, mais davantage au niveau des grandes et moyennes surfaces.

- **Spécificité filière pour les marges brutes :** la meunerie avait déjà comprimé ses marges de 2019 à 2021 et ne l'a pas fait davantage en 2022. Sa marge nette en ressort négative.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges nettes :** le maillon production a le résultat le plus élevé depuis 2019. Maillon transformation : pour la première fois négative depuis 2019 en meunerie et boulangerie industrielle. Maillon distribution : Résultat en baisse pour le rayon boulangerie des GMS habituellement déficitaire. Meilleur résultat depuis 2019 pour la boulangerie.

En 2023, deuxième année de forte inflation (13% pour l'alimentation) :

Transverse pour les marges brutes : Le coût de la matière première continue à augmenter de manière générale. A l'inverse, les marges brutes ont, pour la plupart, progressé en valeur en 2023. Ces hausses sont à mettre en lien avec la progression des autres charges depuis fin 2021 (énergie, emballages, salaires, services...).

- **Spécificité filière pour les marges brutes :** En 2023, le coût de la matière première blé tendre diminue et retrouve un niveau proche de celui observé avant la flambée des prix de 2022. Sur la baguette de pain, les maillons aval enregistrent une hausse de leurs marges brutes.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges nettes :** L'année 2023 est marquée par une forte baisse du résultat courant avant impôt (RCAI) des exploitations spécialisées en blé tendre, les charges ayant continué à progresser tandis que les produits reculaient. Au niveau industriel, la meunerie connaît une amélioration de son RCAI grâce à la progression du chiffre d'affaires; toutefois, la hausse encore plus marquée des charges fait de 2023 une nouvelle année de RCAI négatif pour ce secteur. La boulangerie industrielle présente une évolution similaire : malgré l'augmentation du chiffre d'affaires, la progression des charges ne permet pas de dégager un résultat positif. Enfin, dans la distribution, la boulangerie artisanale enregistre une baisse de son résultat courant, tandis que le rayon boulangerie des GMS voit son résultat s'améliorer, tout en demeurant structurellement déficitaire.

Points clés 2024-2025

Marges nettes 2025 :

- La baisse du coût de la MPA blé tendre en 2024, a permis aux maillons transformation et distribution d'améliorer leur résultat net. La meunerie, et l'industrie de fabrication de pain et pâtisserie fraîche voient leur marge nette progresser et redevenir positive après deux années en négatif;
- Pour la commercialisation, les boulangeries artisanales individuelles et le rayon boulangerie GMS ont un résultat net qui progresse, bien que le rayon GMS conserve une marge nette négative.

Marges brutes 2025 :

- Le coût de la MPA baisse légèrement et dans le même temps les marges brutes de l'aval restent stables, induisant une légère baisse du prix au détail.

Synthèse des résultats au vu des problématiques étudiées dans le rapport 2026

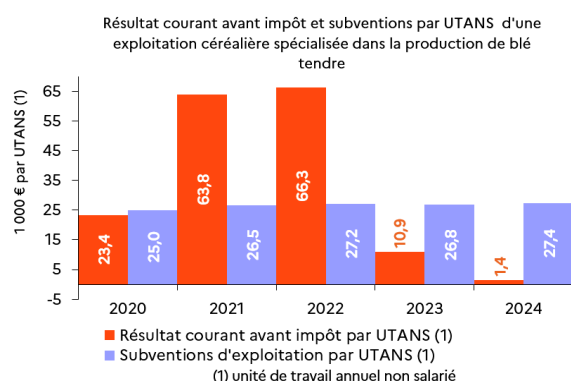
1/ Quel est l'impact des évolutions des marges brutes 2024 sur les marges nettes 2024 ?

MAILLON PRODUCTION AGRICOLE



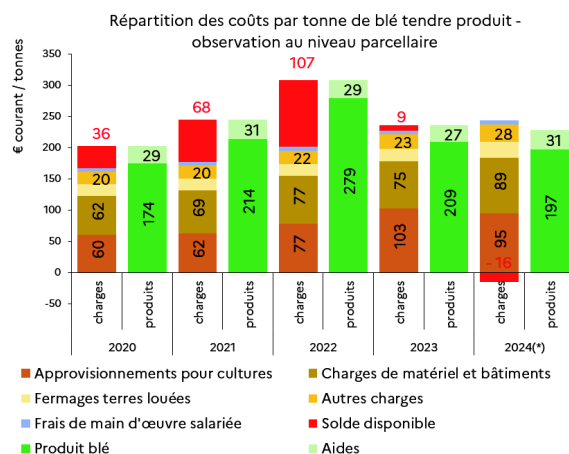
Contexte marge brute : La part et la valeur de la MPA ont baissé à nouveau dans la baguette en 2024.

Lecture marge nette : Forte baisse du résultat courant avant impôt (RCAI) des exploitations céréalières spécialisées en production de blé tendre en 2024.

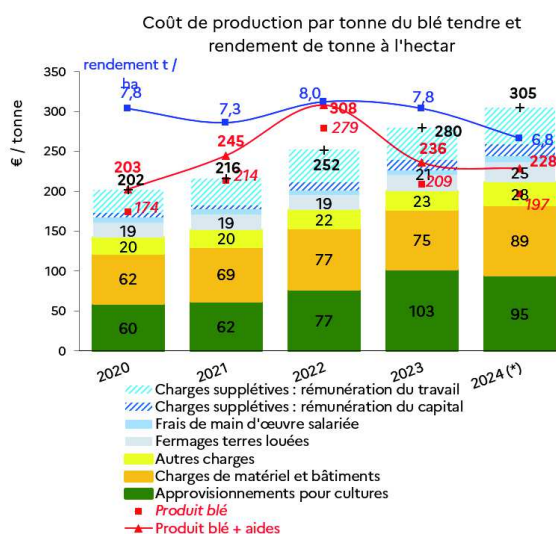


Source : OFPM, d'après RICA (SSP)

Lecture marge nette : Forte baisse du solde disponible en 2024, pour la deuxième année consécutive. Le solde disponible devient négatif.



Sources : OFPM d'après l'Observatoire Arvalis-Ungrains d'après CerFrance



Sources : Observatoire Arvalis-Ungrains d'après CerFrance

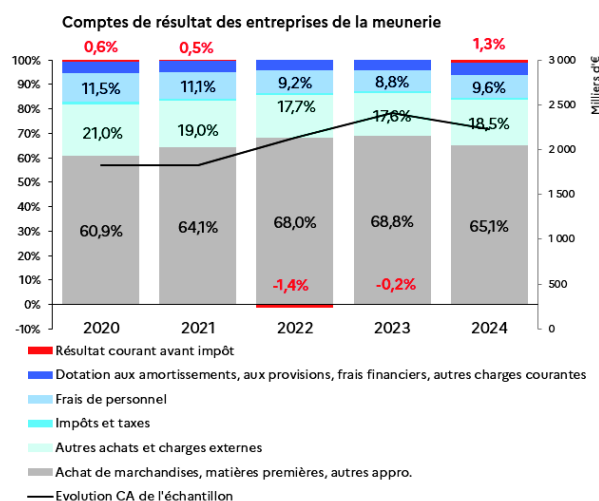
MAILLON TRANSFORMATION



La Meunerie

Contexte marge brute : Sa valeur pour la meunerie diminue en 2024.

Lecture marge nette : Le RCAI redevient positif pour la meunerie en 2024, après deux années déficitaires.

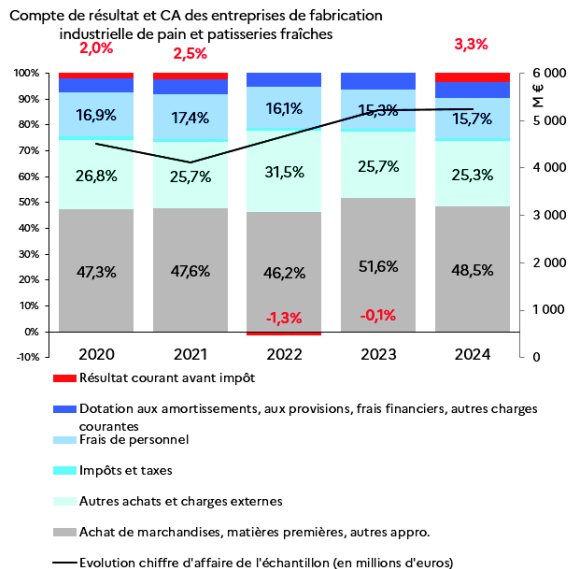


Source : Comptes des entreprises du code NAF 10.61A sur la base Diane

Boulangerie industrielle

Contexte marge brute : Pas d'éléments éclairants sur la boulangerie industrielle car la marge brute est agrégée pour tout ce qui se situe en aval de la meunerie.

Lecture marge nette : En 2024, la boulangerie industrielle connaît à nouveau un taux de marge nette positif (RCAI/chiffre d'affaires) après deux années avec un résultat courant avant impôt (RCAI) négatif.



Source : Comptes des entreprises du code NAF 10.71A sur la base Diane

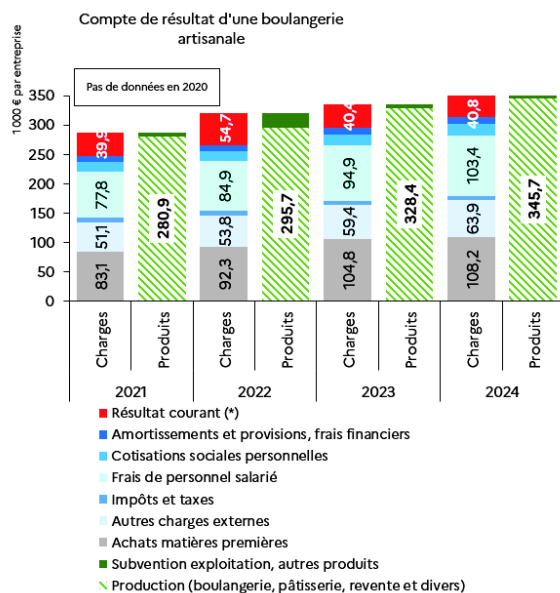
MAILLON DISTRIBUTION

2^e transformation et vente au détail

Contexte marge brute : Idem boulangerie industrielle

Boulangerie artisanale

Lecture marge nette : Légère amélioration du résultat courant avant impôt (RCAI) de la boulangerie artisanale.

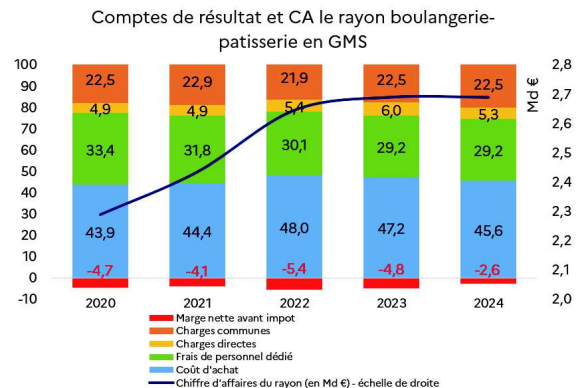


Source : Centre national de gestion agréé interprofessionnel de France



Contexte marge brute : Idem boulangerie industrielle

Lecture marge nette : Amélioration de la marge nette du rayon boulangerie des GMS. La marge nette est historiquement négative car ce rayon d'appel, renvoie à des questions d'image des enseignes, de service, de fraîcheur, contribuant à la fréquentation des magasins.

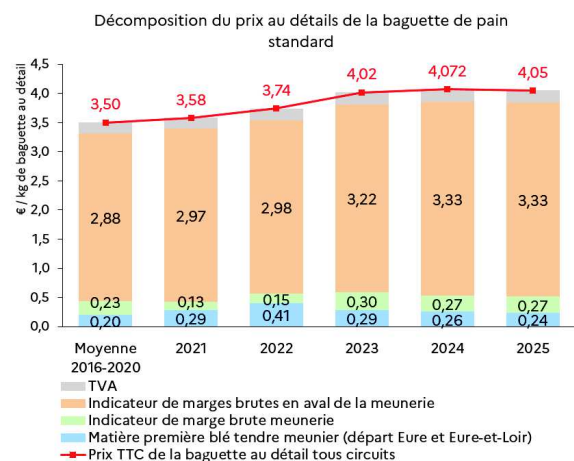


Sources : OFPM, enquête réalisée avec le concours des enseignes

2/ Après une augmentation du coût de la MPA blé tendre observées en 2022 et sa diminution les deux années suivantes, quelle évolution en 2025 ?
Observe-t-on encore des progressions de marges brutes aval en 2025 ?

La baguette de pain

Lecture : Troisième année de diminution du coût de la matière première agricole en 2025. Stagnation de la marge brute meunerie qui reste supérieure à la période avant 2022. Stagnation de la marge brute agrégée en aval de la meunerie.



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, "La Dépêche - le Petit Meunier", Insee



Note de résultats et faits marquants au vu des problématiques du rapport 2026 de l'Observatoire pour la filière Blé dur - pâtes

Éléments clés

Poids de la filière et acteurs

- La France est le 2^e pays producteur de blé dur de l'Union européenne derrière l'Italie.
- 1 200 000 tonnes de blé dur ont été produites en 2024, principalement dans quatre bassins : Sud-est, Sud-Ouest, Ouest-océan et Centre Ile-de France.
- L'industrie-semoulerie se caractérise par sa forte concentration (5 usines de grande taille, 6 usines de pâtes et 4 usines de couscous) et sa forte intégration de l'industrie des pâtes alimentaires. Elle est au 2^e rang de l'Union européenne derrière l'Italie.
- La consommation de pâtes alimentaires augmente de 8 % en 2025, dont 67 % sont importées, principalement d'Italie et d'Espagne.

Taux d'auto-approvisionnement 2022-2024 de la filière

- Taux d'auto-approvisionnement = ratio production/consommation : La France est autosuffisante (avec un taux d'auto-approvisionnement d'environ 123 %). Elle exporte du blé dur, mais importe des pâtes.

Caractéristiques de la filière en lien avec les travaux de l'Observatoire

- La marge brute est agrégée en aval (industrie + GMS pour la dernière année disponible. Il faut attendre un an de plus pour pouvoir différencier les deux composantes).

Pour plus de précisions sur la filière, il est possible de se référer à la section 8 du chapitre 3 du Rapport de l'Observatoire.

Enseignements 2010 – 2023 de l'Observatoire

De 2010 à 2021, période d'inflation modérée (1,3 % par an en moyenne pour l'alimentation) :

Transverse pour les marges brutes : les chocs de prix agricoles sont le plus souvent amortis par l'aval, en général d'abord par la transformation, pour limiter la hausse de prix au consommateur, en comprimant les marges, qui sont ensuite reconstituées progressivement.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges brutes** : L'amortissement par la transformation est particulièrement marqué pour les pâtes.

En 2022, année de forte reprise d'inflation (7 % pour l'alimentation), d'abord au niveau des matières premières en général et agricoles en particulier :

Transverse pour les marges brutes : la part du coût de la matière première agricole (MPA) a progressé dans le prix au détail; l'aval a encore amorti, mais davantage au niveau des grandes et moyennes surfaces.

- **Spécificité filière pour les marges brutes** : L'industrie a reconstitué ses marges brutes dès 2022. Celle de la GMS est stable.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges nettes** : le maillon production connaît le résultat net le plus élevé de la période observée. Maillon transformation, le plus faible de la période observée en lien avec la forte augmentation du prix de la matière première. Pas de données pour la distribution, le rayon concerné est celui de l'épicerie, non suivi car trop hétérogène.

En 2023, deuxième année de forte inflation (13% pour l'alimentation) :

Transverse pour les marges brutes : Le coût de la matière première continue à augmenter de manière générale. A l'inverse, les marges brutes ont, pour la plupart, progressé en valeur en 2023. Ces hausses sont à mettre en lien avec la progression des autres charges depuis fin 2021 (énergie, emballages, salaires, services...).

- **Spécificité filière pour les marges brutes** : Dans le produit pâtes sèches suivi par l'Observatoire, l'indicateur de coût en matière première blé dur (France et import) diminue. L'aval reconstitue ses marges au-dessus de la période pré-inflation.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges nettes** : Le maillon production de blé dur connaît une forte baisse de résultat courant en 2023 (en PBS >40 % et PBS > 20%)

Points clés 2024-2025

Marges nettes 2024 :

- En 2024, la baisse du coût de la matière première et la reconstitution des marges aval, se sont traduites par une nouvelle baisse du RCAI des exploitations productrices de blé dur (PBS>20%). On observe une légère hausse du taux de RCAI de l'industrie de fabrication de pâtes (fraîches et sèches).

Marges brutes 2025 :

- Même constat que pour la filière blé tendre; le coût de la matière première agricole diminue pour la troisième année. Dans le même temps les marges brutes de l'aval restent stables, induisant un recul du prix au détail.

Synthèse des résultats au vu des problématiques étudiées dans le rapport 2026

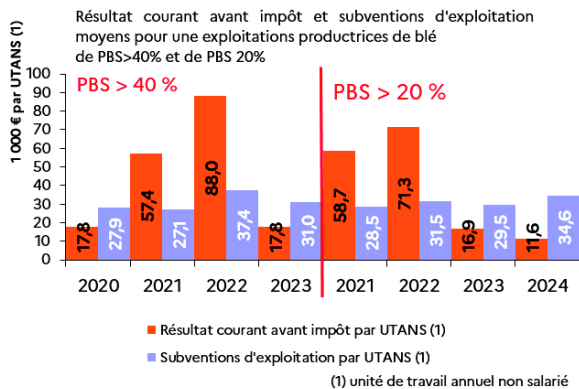
1/ Quel est l'impact des évolutions des marges brutes 2024 sur les marges nettes 2024 ?

MAILLON PRODUCTION AGRICOLE



Contexte marge brute : En 2024, la part et la valeur de la matière première agricole (MPA) diminue à nouveau.

Lecture marge nette : Attention ; un passage à un échantillon en PBS>20%²¹ a lieu à partir de 2024. Le résultat courant avant impôt (RCAI) diminue à nouveau en 2024.



Source : OFPM, d'après RICA (SSP)

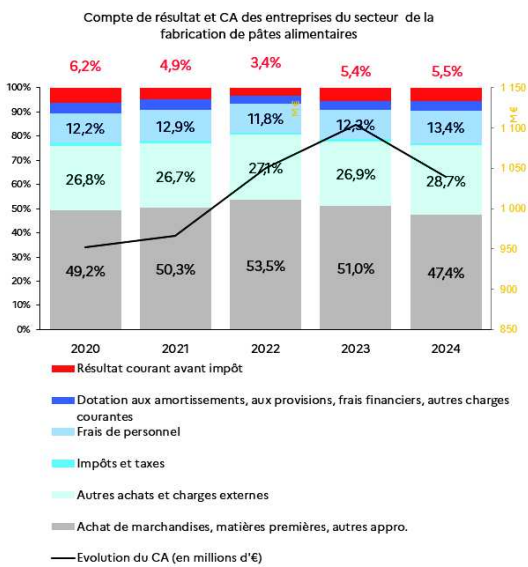
MAILLON TRANSFORMATION



Fabrication de pâtes sèches et pâtes fraîches

Contexte marge brute : Sa valeur pour la partie industrie-semoulerie-pâtes augmente à nouveau pour la troisième année consécutive.

Lecture marge nette : Le taux de marge nette (RCAI/chiffre d'affaires) augmente malgré une baisse du chiffre d'affaires.



Source : Comptes des entreprises du code NAF 10.73Z sur la base Diane

MAILLON DISTRIBUTION

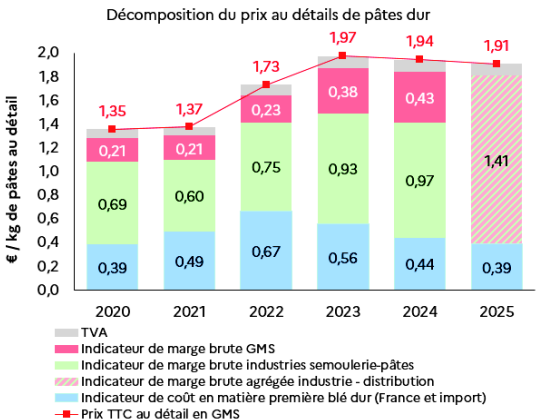


Pas de données disponible

2/ Après une augmentation du coût de la MPA blé dur observées en 2022 et sa diminution les deux années suivantes, quelle évolution en 2025 ? Observe-t-on encore des progressions de marges brutes aval en 2025 ?

Pâtes sèches

Lecture : En 2025, le coût de la MPA diminue encore et revient à son niveau de 2020. La marge brute agrégée (industrie-distribution) progresse légèrement.



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, CIC, Insee (ProdCom), Kantar

Worldpanel

21. . PBS = Production Standard Brute; équivaut au taux de spécialisation en blé dur, pour un exploitant en grandes cultures



Note de résultats et faits marquants au vu des problématiques du rapport 2026 de l'Observatoire pour la filière Fruits, légumes et pomme de terre

Éléments clés

Poids de la filière et acteurs

- La France est le 2^e producteur européen de pomme de terre, le 3^e producteur européen de légumes et le 5^e producteur européen de fruits.
- En France il existe plus de 19 500 exploitations produisant des fruits, 27 000 exploitations légumières et 8 000 exploitations cultivant de la pomme de terre.
- L'expédition de fruits et légumes représente un montant de 8,5 milliards d'euros.
- Chaque année, un ménage français consomme en moyenne 24 kg de pommes de terre fraîche et 11 kg de pommes de terre transformées, 50,3 kg de légumes et 82,5 kg de fruits.

Taux d'auto-provisionnement 2022-2024 de la filière

- Taux d'auto-provisionnement = ratio production/consommation :

Fruits tropicaux	Fruits tempérés	Légumes frais	Pomme de terre
15%	86%	83%	125%

Caractéristiques de la filière en lien avec les travaux de l'Observatoire

- L'Observatoire étudie les marges des fruits et légumes et de la pomme de terre de conservation pour les circuits dits "en frais" (hors transformation). La transformation fait l'objet de relations contractualisées spécifiques entre producteurs et transformateurs pour lesquelles les données disponibles et modèles utilisés ne sont pas représentatifs. Pour la pomme de terre, la campagne va d'août à juillet n+1.
- Filière exemptée d'EGALIM (pas de sanctuarisation de la matière première). Et très peu de mécanismes de régulation en dehors des possibilités de promotions en période de crise conjoncturelle constatée sur les prix (pas d'aides directes PAC).
- Filière climato-sensible surtout pour les fruits d'été, typiquement l'abricot. Ces produits sont périssables sauf pomme et pomme de terre, ce qui joue sur l'équilibre offre-demande. Par conséquent, nous retrouvons des variations de prix d'une semaine à l'autre.
- Pas de prix sortie ferme en fruits et légumes, l'analyse se fait donc au stade expédition. En amont des centrales et des grossistes se situent les expéditeurs opérateurs de la 1^{re} mise en marché des fruits et légumes. Pour environ 75% de la production nationale (en volume) non destinée à la transformation, la 1^{re} mise en marché est réalisée par des entreprises d'expédition, qu'elles soient privées, de type coopérative agricole ou des sociétés d'intérêt collectif agricole, qui peuvent avoir le statut d'organisation de producteurs (OP). Les expéditeurs relèvent du secteur du commerce de gros mais assurent ici les fonctions de regroupement de l'offre agricole, de tri, de calibrage et de conditionnement.
- La marge brute agrégée aval des modèles paniers fruits et légumes ne tient pas compte de celle des détaillants spécialisés car la décomposition porte sur des prix de vente au détail en GMS.
- C'est une des deux filières (avec le lait de vache) pour laquelle l'Observatoire suit la production conventionnelle et biologique.
- Pas de données pour 2020 car les releveurs de prix n'ont pas pu se rendre sur le terrain (confinements pour cause sanitaire).

Pour plus de précisions sur la filière, il est possible de se référer à la section 9 du chapitre 3 du Rapport 2026 de l'Observatoire.

Enseignements 2010 – 2023 de l'Observatoire

De 2010 à 2021, période d'inflation modérée (1,3% par an en moyenne pour l'alimentation) :

Transverse pour les marges brutes : Les chocs de prix agricoles sont le plus souvent amortis par l'aval, en général d'abord par la transformation, pour limiter la hausse de prix au consommateur, en comprimant les marges, qui sont ensuite reconstituées progressivement.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges brutes** : En fruits et légumes hors pomme de terre, les maillons production et expédition sont agrégés pour l'analyse en marges brutes. Ces produits, très climato-sensibles, surtout les fruits, ne suivent pas la tendance générale.

En 2022, année de forte reprise de l'inflation (7% pour l'alimentation), d'abord au niveau des matières premières en général et agricoles en particulier :

Transverse pour les marges brutes : La part du coût de la matière première agricole (MPA) a progressé dans le prix au détail ; l'aval a encore amorti, mais davantage au niveau des grandes et moyennes surfaces.

- **Spécificité filière pour les marges brutes** : Le panier de fruits est le seul produit suivi (avec la coquille Saint-Jacques) pour lequel le prix au détail n'a pas progressé en 2022 (il avait fortement augmenté en 2021, année d'offre faible due au gel).

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges nettes** : En 2022, pour la production agricole, les exploitations fruitières voient leur résultat courant avant impôt baisser de moitié par rapport à 2021. En revanche les exploitations spécialisées légumières (hors pomme de terre) ont un résultat stable. (Pas de données en pomme de terre). Les marges nettes diminuent pour les expéditeurs, ainsi que pour les grossistes, les détaillants spécialisés et les GMS.

En 2023, deuxième année de forte inflation(13% pour l'alimentation) :

Transverse pour les marges brutes : Le coût de la matière première continue à augmenter de manière générale. A l'inverse, les marges brutes ont, pour la plupart, progressé en valeur en 2023. Ces hausses sont à mettre en lien avec la progression des autres charges depuis fin 2021 (énergie, emballages, salaires, services, etc.).

- **Spécificité filière pour les marges brutes** : Les prix au détail et marges brutes expédition et distribution augmentent globalement pour les fruits, légumes et pommes de terre (exception faite des expéditeurs de pommes de terre vapeur).

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges nettes** : Les résultats nets des exploitations fruitières et légumières (hors pomme de terre) diminuent. Les marges nettes diminuent également pour les expéditeurs de fruits et légumes hors pommes de terre (pas de données en pomme de terre) et les GMS. Les seules progressions de marges nettes observées concernent les grossistes et les détaillants spécialisés

Points clés 2024-2025

Marges nettes 2024 :

- En 2024, les prix au détail du panier de fruits, panier légumes et pomme de terre vapeur progressent, les marges brutes à chaque stade aussi sauf celle de la GMS, pour le panier de fruits, qui stagne;
- Selon les résultats du RICA, cela ne se répercute pas sur la marge nette des exploitations légumières qui baisse, contrairement aux exploitations fruitières dont le résultat courant s'améliore;
- Les résultats issus de l'Observatoire des exploitations fruitières montrent une baisse du résultat courant en conventionnel, mais une hausse en agriculture biologique;
- Concernant l'aval, la marge nette en 2024 pour les expéditeurs et les grossistes s'améliore, ce qui n'est pas le cas pour les détaillants. La marge nette du rayon fruits et légumes des GMS progresse également.

Marges brutes 2025 :

- Panier de fruits : Les légers reculs du coût à l'expédition et des marges aval entraînent une légère du prix au détail (- 1 %);
- Panier de légumes : Le recul du coût à l'expédition combiné, dans une moindre mesure, à celui des marges aval tirent le prix au détail à la baisse;
- Les produits biologiques se répartissent en deux « catégories ». D'une part ceux pour lesquels le prix du biologique en GMS est inférieur à celui en magasin spécialisé. Pour ces produits biologiques, la marge brute en magasin spécialisé est supérieure à celle en GMS. C'est le cas de la carotte et de l'oignon. D'autre part, ceux pour lesquels le prix du biologique en GMS est supérieur en magasin spécialisé, et où la marge brute sera ainsi supérieure en GMS. Ce phénomène n'est pas uniquement dû au coût de l'emballage plus fréquent en GMS. C'est le cas de la pomme et de la pêche/nectarine.
- Pomme de terre : La baisse du coût de la matière première agricole et de la marge brute des expéditeurs tire le prix au détail vers le bas. Malgré l'augmentation de la marge brute des distributeurs.

Synthèse des résultats au vu des problématiques étudiées dans le rapport 2026

1/ Quel est l'impact des évolutions des marges brutes 2024 sur les marges nettes 2024 ?

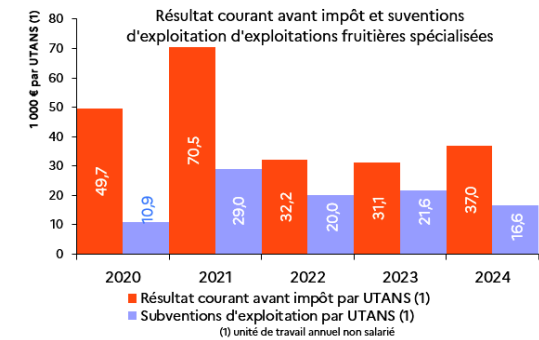
Maillon production agricole et de l'expédition



FRUITS

Contexte marge brute : La valeur de la matière première agricole (MPA) a augmenté en dans le panier de fruit en 2024.

Lecture marge nette : Le résultat courant avant impôt (RCAI) des exploitations fruitières s'améliore.

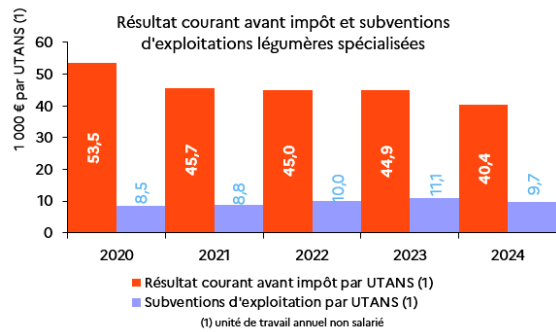


Source : OFPM, d'après RICA (SSP)

LÉGUMES

Contexte marge brute : La valeur de la MPA a augmenté dans le panier de légumes en 2024.

Lecture marge nette : Le RCAI des exploitations légumières diminue.



Sources : OFPM d'après RICA (SSP)

POMMES DE TERRE

Pas de résultats

MAILLON DISTRIBUTION

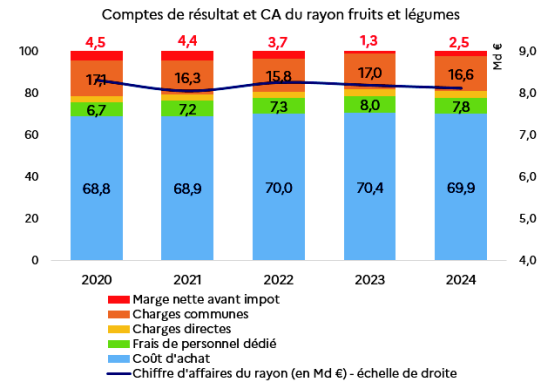
Contexte marge brute : Stagnation de la marge brute en aval de l'expédition pour le panier de fruits, et légère augmentation pour le panier de légumes.

Lecture marge nette : Le taux de marge nette des grossistes augmente tandis que celui des détaillants diminue. Le taux de marge nette des détaillants est plus important en part du total que celui des grossistes.

Évolution du RCAI en %	2024/2023
Grossistes	+ 10%
Détaillants	- 8,5%



Lecture marge nette : Augmentation de la marge nette du rayon fruits et légumes²²



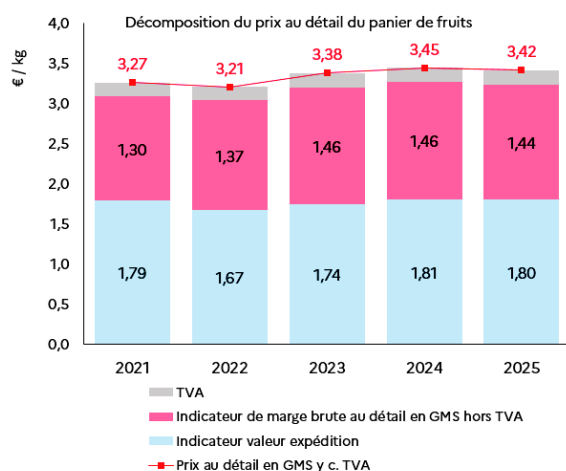
Source : OFPM, enquête réalisée par FranceAgriMer avec le concours des enseignes

22. Le rayon fruits et légumes comprend les fruits et légumes frais, fruits secs, produits des 4^e et 5^e gamme ainsi que les fruits et légumes prédécoupés, hors fleurs.

2/ La progression du coût de la MPA observée en 2023 et 2024, s'est-elle poursuivie en 2025 ?
Observe-t-on encore des progressions des marges brutes aval en 2025 ?

PANIER DE FRUITS

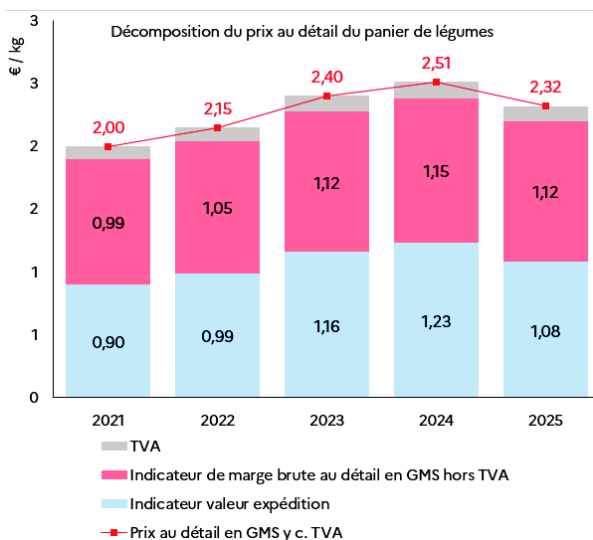
Lecture : Légère diminution de la valeur au stade expédition en 2025. La distribution (indicateur agrégé) voit ses marges brutes légèrement diminuer dans un contexte de baisse des volumes vendus en GMS.



Sources : Réseau des Nouvelles des Marchés, FranceAgriMer

PANIER DE LÉGUMES

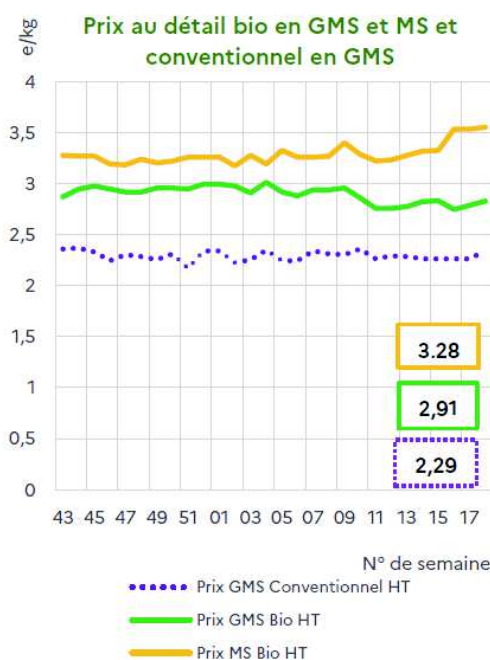
Lecture : Diminution de la valeur au stade expédition en 2025. La marge brute agrégée de la distribution diminue également, dans un contexte de baisse des volumes vendus en GMS.



Sources : Réseau des Nouvelles des Marchés, FranceAgriMer

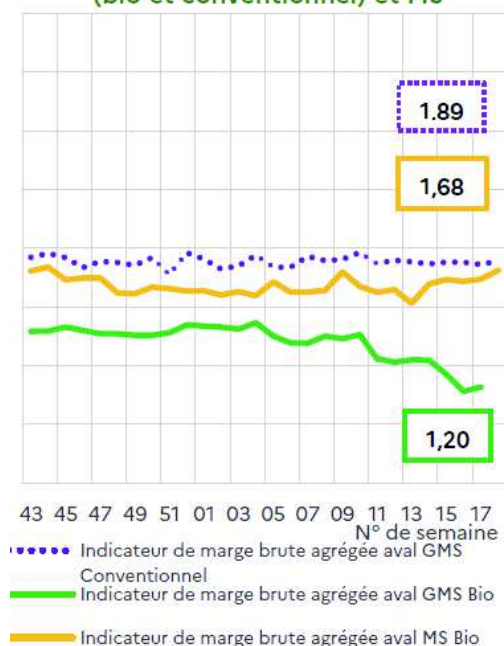
OIGNON JAUNE BIOLOGIQUE ET CONVENTIONNEL

Lecture : Attention ; seuls les résultats entre conventionnel en GMS et biologique en GMS peuvent être comparés directement car les produits sont similaires (conditionnement vrac). Le prix du biologique est supérieur de 27% tandis que la marge brute correspondante est inférieure de 36%.



Sources : Réseau des Nouvelles des Marchés, FranceAgriMer

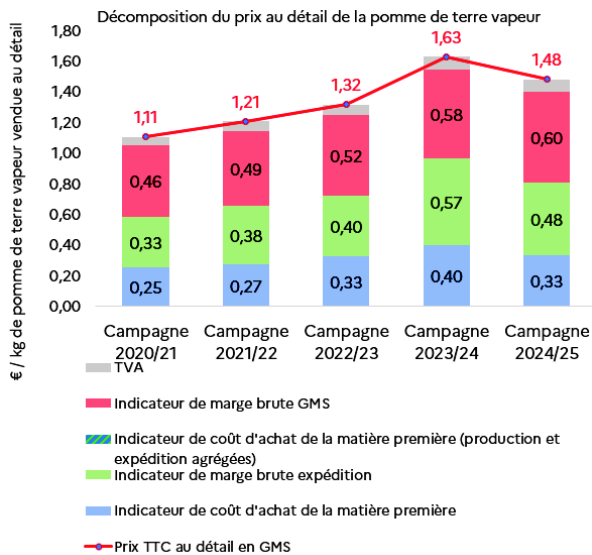
Indicateur de Marge Brute en GMS (bio et conventionnel) et MS



Sources : Réseau des Nouvelles des Marchés, FranceAgriMer

POMME DE TERRE VAPEUR

Lecture : Augmentation de tous les maillons depuis 2020/21, mais surtout au niveau du coût de la matière première agricole, avec transfert de l'ensemble sur le prix au détail. En campagne 2024/25, le coût de la MPA diminue, ainsi que la marge brute expédition, il n'y a que la marge brute de la GMS qui augmente.



Sources : OFPM d'après Réseau des Nouvelles des Marchés, SNCPT



Note de résultats et faits marquants au vu des problématiques du rapport 2026 de l'Observatoire pour la filière Produits de la pêche et de l'aquaculture

Éléments clés

Poids de la filière et acteurs

- En 2022, la France est le 2^e producteur de produits de l'aquaculture de l'Union européenne et au 4^e rang en ce qui concerne les produits de la pêche.
- En 2024, environ 475 000 tonnes ont été pêchées par les navires français. En 2022, 184 000 tonnes de produits issus de l'aquaculture (huîtres, moules, truites)
- En 2018, on recensait 217 entreprises de transformation pour un chiffre d'affaires de 4,5 Mds €
- 3^e consommateur européen avec 31 kg/an/hab.

Taux d'auto-provisionnement 2022-2024 de la filière

- Taux d'auto-provisionnement = ratio production/consommation :
La France est faiblement autosuffisante en consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture avec un taux d'auto-provisionnement de 31% (y compris coquillages, poissons et crustacés). En ce qui concerne les produits coquillages, son autosuffisance est de 71 %.

Caractéristiques de la filière en lien avec les travaux de l'Observatoire

- Filière exemptée d'EGALIM (pas de sanctuarisation de la matière première)
- Au niveau de l'amont, les données marges nettes de la production de certains produits (coquille Saint-Jacques et Lieu noir) ne sont disponibles qu'en n-3.
- Contexte de l'écosystème marin qui accroît la disponibilité/offre de coquille Saint-Jacques sur le marché.

Pour plus de précisions sur la filière, il est possible de se référer à la section 10 du chapitre 3 du Rapport 2026 de l'Observatoire.

Enseignements 2010 – 2023 de l'Observatoire

De 2010 à 2021, période d'inflation modérée (1,3 % par an en moyenne pour l'alimentation) :

Transverse pour les marges brutes : Les chocs de prix agricoles sont le plus souvent amortis par l'aval, en général d'abord par la transformation, pour limiter la hausse de prix au consommateur, en comprimant les marges, qui sont ensuite reconstituées progressivement.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges brutes** : Les produits de la pêche et de l'aquaculture sont très diversifiés, avec une majorité de la consommation issue d'importations. Les équilibres offre/demande varient beaucoup d'un produit à l'autre. Toutefois, pour les produits suivis, la tendance est l'augmentation de la valeur de la matière première et de sa part dans le prix au détail. Ce qui correspond à un amortissement global par l'aval.

En 2022, année de forte reprise d'inflation (7 % pour l'alimentation), d'abord au niveau des matières premières en général et agricoles en particulier :

Transverse pour les marges brutes : La part du coût de la matière première agricole (MPA) a progressé dans le prix au détail ; l'aval a encore amorti, mais davantage au niveau des grandes et moyennes surfaces.

- **Spécificité filière pour les marges brutes** : la part du coût de la matière première a également progressé pour les produits de la pêche et de l'aquaculture. En revanche, l'amortissement par l'aval n'est pas la règle pour tous les produits suivis. Les marges brutes aval progressent pour le lieu noir, moule et la truite portion. Notamment du fait de péréquations, entre produits chers pour lesquels l'aval cherche à préserver les volumes (saumon, cabillaud), et produits pour lesquels la consommation est moins élastique aux prix (lieu noir).

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges nettes** : En 2022, la flotte de pêche du lieu noir a connu une amélioration de son EBE qui reste cependant négatif. En pêche de coquille Saint-Jacques, l'EBE se contracte légèrement. Pour la production de truite, le RCAI progresse. Au maillon transformation, la marge nette du mareyage baisse. La distribution voit aussi sa marge nette baisser, aussi bien en poissonnerie qu'en GMS.

En 2023, deuxième année de forte inflation (13 % pour l'alimentation) :

Transverse pour les marges brutes : Le coût de la matière première continue à augmenter de manière générale. A l'inverse, les marges brutes ont pour la plupart progressé en valeur en 2023. Ces hausses sont à mettre en lien avec la progression des autres charges depuis fin 2021 (énergie, emballages, salaires, services...).

- **Spécificité filière pour les marges brutes** : Pour les produits de type poisson (truite, lieu noir et saumon fumé), l'aval reconstruit progressivement sa marge brute, qui s'était contractée en 2022 pour contenir la hausse des prix au détail. Ce n'est pas le cas pour les coquillages, la moule de bouchot fraîche et la coquille Saint-Jacques.

Transverse pour les marges nettes : pas d'enseignement commun à toutes les filières.

- **Spécificité filière pour les marges nettes** : Attention pour cette filière, l'analyse des marges nettes à l'amont est généralement réalisée à partir de l'EBE (excédent brut d'exploitation). Les résultats des entreprises de l'amont (flotte de pêche, lieu noir, CSJ) sont en recul. À l'aval, le résultat courant avant impôt progresse dans les activités de mareyage et de poissonnerie. En revanche, le rayon poissonnerie des GMS, traditionnellement déficitaire, enregistre le résultat le plus faible de la période.

Points clés

Marges nettes 2022-23 :

- Élevage de truites : les marges nettes 2022 pour les entreprises spécialisées dans l'élevage de truite sont en progression après deux années de baisse mais apparaissent nettement supérieures à la période 2010-2016.
- Flotte de pêche française : les marges nettes 2023 sont en baisse pour la flotte de pêche française dans son ensemble et celle spécialisée en lieu noir. Même constat pour la pêche de coquille Saint-Jacques.
- Pas de données disponibles en 2023 pour l'aquaculture française et les exploitations spécialisées en moules de bouchot.

Marges nettes 2024 :

- Aval : l'évolution des marges nettes 2024 de l'aval est caractérisée par de nouvelles baisses pour le mareyage et la poissonnerie. En revanche, la marge nette rayon poissonnerie de la GMS progresse mais reste déficitaire.

Marges brutes 2024-25 :

- Le coût de la matière première baisse pour le saumon et l'ensemble des filières de coquille Saint-Jacques, mais il augmente pour le lieu noir (circuit A).
- Lieu noir : L'augmentation du prix au détail s'explique par les hausses du coût de la matière première et de la marge brute de la distribution malgré la baisse de la marge brute du mareyage-filetage-grossiste.
- Coquille Saint-Jacques : Le prix au détail baisse malgré l'augmentation des marges brutes aval pour la filière nationale.

Synthèse des résultats au vu des problématiques étudiées dans le rapport 2026

1/ Quel impact ont les évolutions des marges brutes 2023 sur les marges nettes 2023 pour l'amont (sauf production de truite)? Quel impact ont les évolutions de marges brutes 2024 sur les marges nettes 2024 pour l'aval?

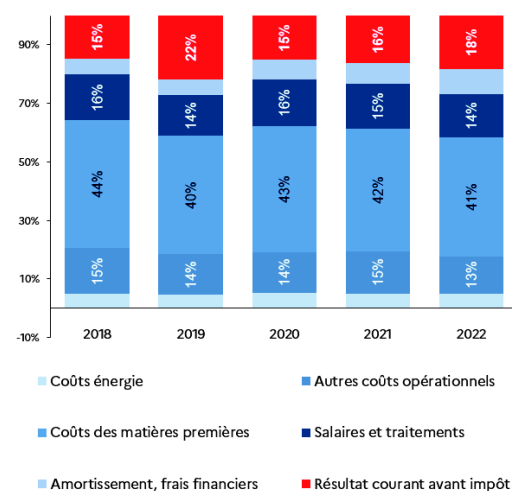
MAILLON PRODUCTION



Contexte marge brute : Le coût de la matière première a augmenté en 2022 pour la truite portion.

Lecture marge nette : En 2022, le résultat courant avant impôt (RCAI) est en progression.

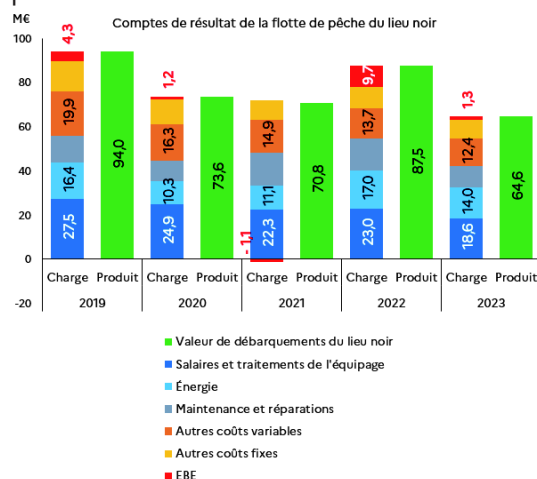
Structure de charges d'une ferme aquacole de truite



Source : OFPM, d'après DCF (Data Collection Framework)

Contexte marge brute : Le coût de la matière première en criée a augmenté en 2023 pour le lieu noir.

Lecture marge nette : L'EBE de la flotte de pêche lieu noir diminue en 2023

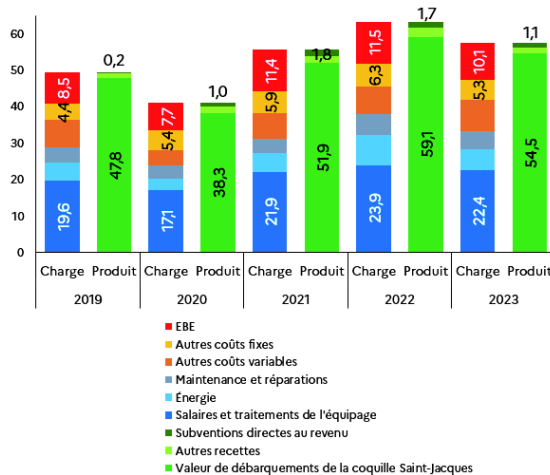


Sources : d'après Agreste - Data Collection Framework 2014-2022

Contexte marge brute : Le coût de matière première coquille Saint-Jacques "filère poissonnerie" a baissé en 2023.

Lecture marge nette : L'EBE de la flotte de pêche de coquille Saint-Jacques est en léger retrait en 2023.

Comptes de résultat de la flotte de pêche de coquille Saint-Jacques



Sources : d'après Agreste - Data Collection Framework 2014-2022

MAILLON TRANSFORMATION

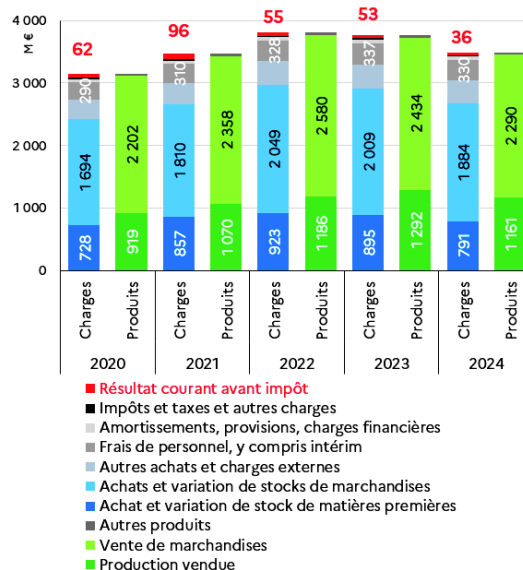


Mareyage

Contexte marge brute : Elle diminue pour le maillon mareyage-filetage-grossiste dans le produit lieu noir circuit A. Elle diminue pour le maillon transformation (abattage-éviscération) dans le produit truite portion.

Lecture marge nette : Le résultat courant avant impôt (RCAI) des entreprises du mareyage baisse en 2024.

Comptes de résultat des entreprises du mareyage



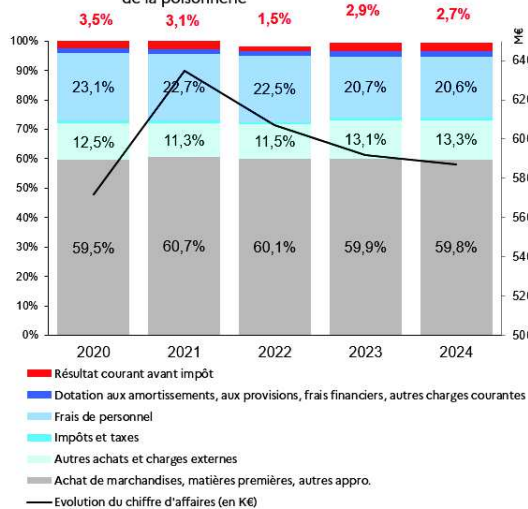
Source : Banque de France pour FranceAgriMer

MAILLON DISTRIBUTION Entreprises de poissonnerie

Contexte marge brute : Elle augmente entre les deux dernières campagnes.

Lecture marges nettes : Le taux de marge nette (RCAI/chiffre d'affaires) diminue après une augmentation en 2023.

Structure de charges des entreprises du secteur de la poissonnerie

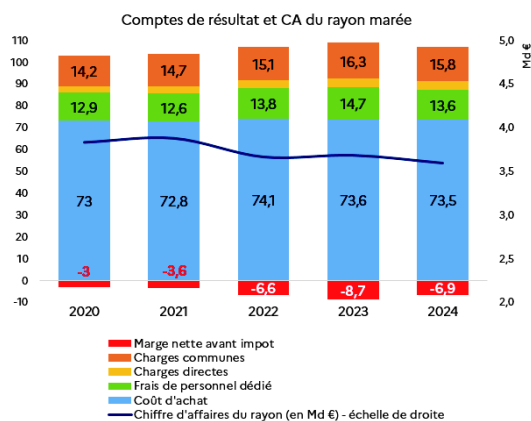


Source : Xerfi, d'après greffe des tribunaux de commerce, retraitement OFPM



Contexte marge brute : En baisse pour la truite portion et le lieu noir.

Lecture marges nettes : Le chiffre d'affaires n'augmente pas mais la marge nette du rayon poissonnerie²³ en GMS progresse, mais reste négative. Le taux de marge nette (RCAI/ chiffre d'affaires) est traditionnellement négatif, ce rayon d'appel renvoie surtout à des questions d'image des enseignes, de service, de fraîcheur, contribuant à la fréquentation des magasins.

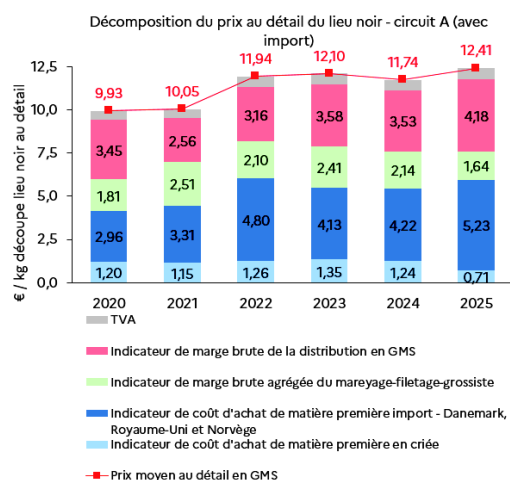


Source : OFPM, enquête réalisée avec le concours des enseignes

2/ Après une diminution voire stagnation du coût de la MP (sauf truite) en 2024, quelle évolution en 2025 ?

Lieu noir circuit A

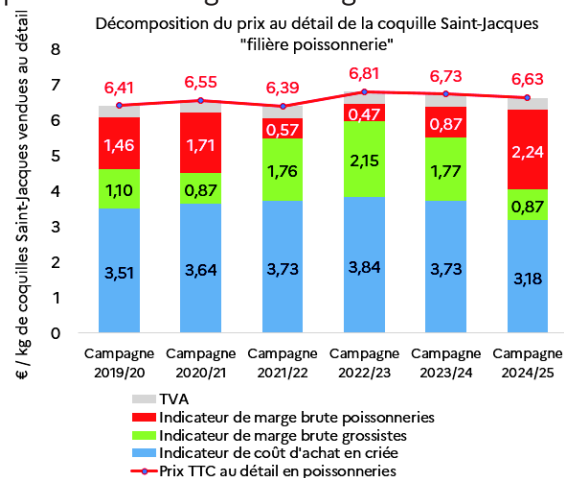
Lecture : En 2025, Le coût d'achat de la matière première en criée diminue, et atteint son niveau le plus bas de la période observée. Le coût d'achat de la matière première importée augmente fortement. Le maillon mareyage-filetage-grossiste voit ses marges se comprimer, et atteint son niveau le plus bas de la période observée. À l'inverse l'indicateur de marge brute de la distribution en GMS augmente.



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer/ VISIOMer, Douane française.

Coquille Saint-Jacques « filière poissonnerie »

Lecture : En campagne 2024/25, l'indicateur de coût d'achat en criée diminue. La marge brute des grossistes diminue fortement, et celle de la poissonnerie augmente largement.

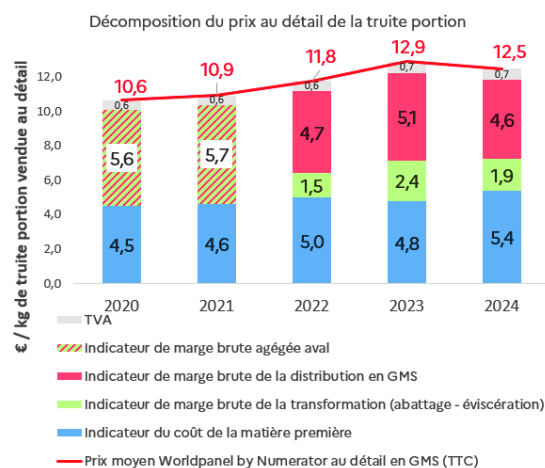


Sources : OFPM d'après FranceAgriMer/ VISIOMer, et KantarWorldPanel pour FranceAgriMer.

23. Le rayon poissonnerie comprend un rayon « traditionnel » (soit le rayon avec un poissonnier) commercialisant des poissons, crustacés, entier ou à la coupe, des coquillages, fruits de mer et saurisserie (produits « traiteur de la mer », surimis, tartinables et blinis). Sont également compris les produits en libre-service UVCI et UVCM (poissons, crustacés, coquillages, fruits de mer, saurisserie).

Truite portion

Lecture : En 2024, il y a une augmentation du coût de la matière première, ce qui entraîne une compression des marges brutes aval (transformation et distribution GMS) afin de limiter la hausse du prix au consommateur observable depuis 2020.



Sources : OFPM d'après WorldPanel by numerator, FranceAgriMer, Prodcom

5. ÉVOLUTION DES MARGES BRUTES : FOCUS SUR LES ÉVOLUTIONS CROISÉES DU PRIX AU DÉTAIL, DU COUT DE LA MATIÈRE PREMIÈRE ET DES MARGES BRUTES EN AVAL.

5.1. Rappel des constats faits sur la période inflationniste

En 2022 : une forte progression des matières premières qui explique l'essentiel de la hausse des prix au consommateur

Entre 2021 et 2022 sur 30 produits suivis par l'Observatoire, on constatait une hausse moyenne des prix au détail de 7,9 % avec encore 3 produits déflationnistes (fruits, coquille Saint-Jacques et lapins, morceaux). Cette hausse des prix provenait principalement de la hausse de la matière première (MP) qui contribuait à elle seule à 5,5 points sur ces 7,9 points de hausse, les 2,3 points restants étant liés à l'évolution des marges en aval de l'agriculture. Pour 8 produits sur 30, on constatait même des marges brutes aval en baisse en valeur absolue. On rappelle que dans le même temps, les prix d'autres postes de charges (salaire, gaz, emballages), qui doivent être payés sur ces marges brutes, avaient nettement progressé.

En 2023, un fort effet de rattrapage en aval de l'agriculture ?

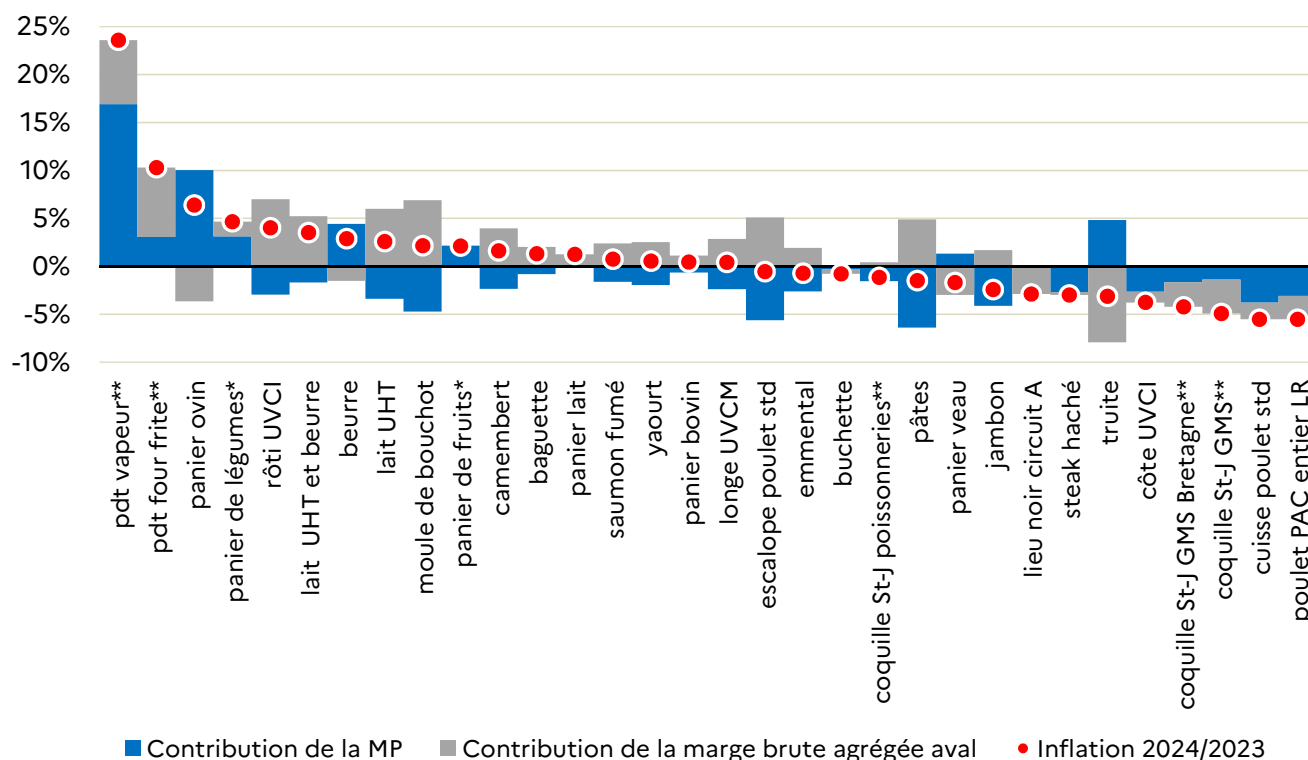
En 2023, on constatait un net effet de rattrapage pour de nombreux produits suivis. La hausse des prix au détail s'accélérait encore avec une nouvelle hausse de 10,9 %, mais qui s'expliquait cette fois d'abord par la progression des marges brutes aval (6,0 points sur ces 10,9 contre 4,9 pour la MP). Trois produits connaissaient encore des marges brutes aval en baisse (rôti de porc, coquille Saint-Jacques pour la deuxième année consécutive et panier laitier biologique), mais on constate aussi des situations où la marge brute aval expliquait à elle seule la hausse du prix au détail notamment pour les pâtes ou la baguette pour lesquelles la MP est en baisse.

En 2024

En 2024, année qui a été marquée par un retour à une inflation modérée (2 % pour les prix en général et 1,4 % pour l'alimentation), sur 29 produits suivis, 13 ont connu une évolution négative de leur prix au détail (l'inflation moyenne pour ce « panier » de 29 produits est de 0,9 %). Pour 21 produits sur 29, la contribution de la MP à l'évolution du prix au détail a été négative. Dans ce contexte, la part de la MP dans le prix au détail a diminué pour 20 produits sur 29 en 2024. Les marges brutes agrégées aval ont connu des trajectoires plus contrastées selon les filières et les produits.

Graphique 16

Contribution de la matière première et de la marge brute agrégée aval à l'évolution des prix au détail entre 2023 et 2024



* Pour les paniers de fruits et légumes, faute de prix sortie exploitation agricole disponible, la MPA est considérée au stade expédition.

**Produits étudiés sur la campagne de commercialisation 2024/2025 qui leur est propre et non sur l'année 2025 comme les autres produits.

Source : OFPM, d'après Worldpanel by Numerator, Insee, Eurostat, SSP, RNM, FranceAgriMer, Culture Viande, ATLA, la Dépêche-Le Petit Meunier, CIC, SNCPT, VISIOMer, Douane française, Eumofa

Lecture : les évolutions de prix au détail vont de + 24 % pour la pomme de terre vapeur (avec des contributions positives de 17 points pour la matière première et de 7 points pour la marge brute agrégée aval) à - 6 % pour le poulet entier prêt à cuire Label Rouge (avec des contributions négatives de 3 points pour la matière première et de 3 points pour la marge brute agrégée aval).

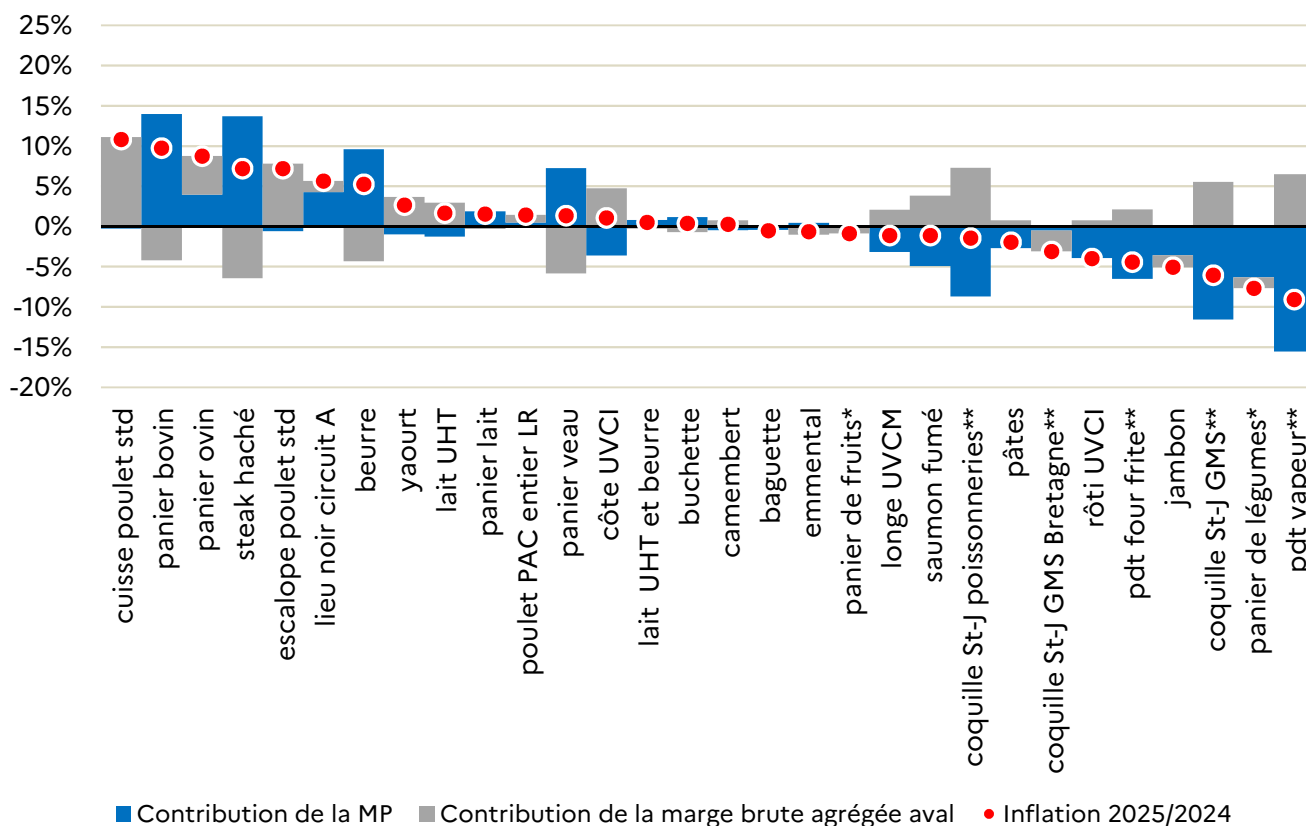
5. 2. Résultats disponibles pour 2025, évolution 2021-2025

L'Observatoire dispose de données pour 30 produits pour lesquels il peut présenter une analyse des contributions respectives de la matière première et de la marge brute agrégée aval pour l'année 2025. Pour 20 d'entre eux, il est possible de décomposer la marge brute agrégée aval entre transformation et distribution.

Résultats 2025 pour 30 produits, avec la marge brute aval agrégée

Graphique 17

Contribution de la matière première et de la marge brute agrégée aval à l'évolution des prix au détail entre 2024 et 2025



* Pour les paniers de fruits et légumes, faute de prix sortie exploitation agricole disponible, la MPA est considérée au stade expédition.

**Produits étudiés sur la campagne de commercialisation 2024/2025 qui leur est propre et non sur l'année 2025 comme les autres produits.

Source : OFPM, d'après Worldpanel by Numerator, Insee, Eurostat, SSP, RNM, FranceAgriMer, Culture Viande, ATLA, la Dépêche-Le Petit Meunier, CIC, SNCPT, VISIOMer, Douane française, Eumofa.

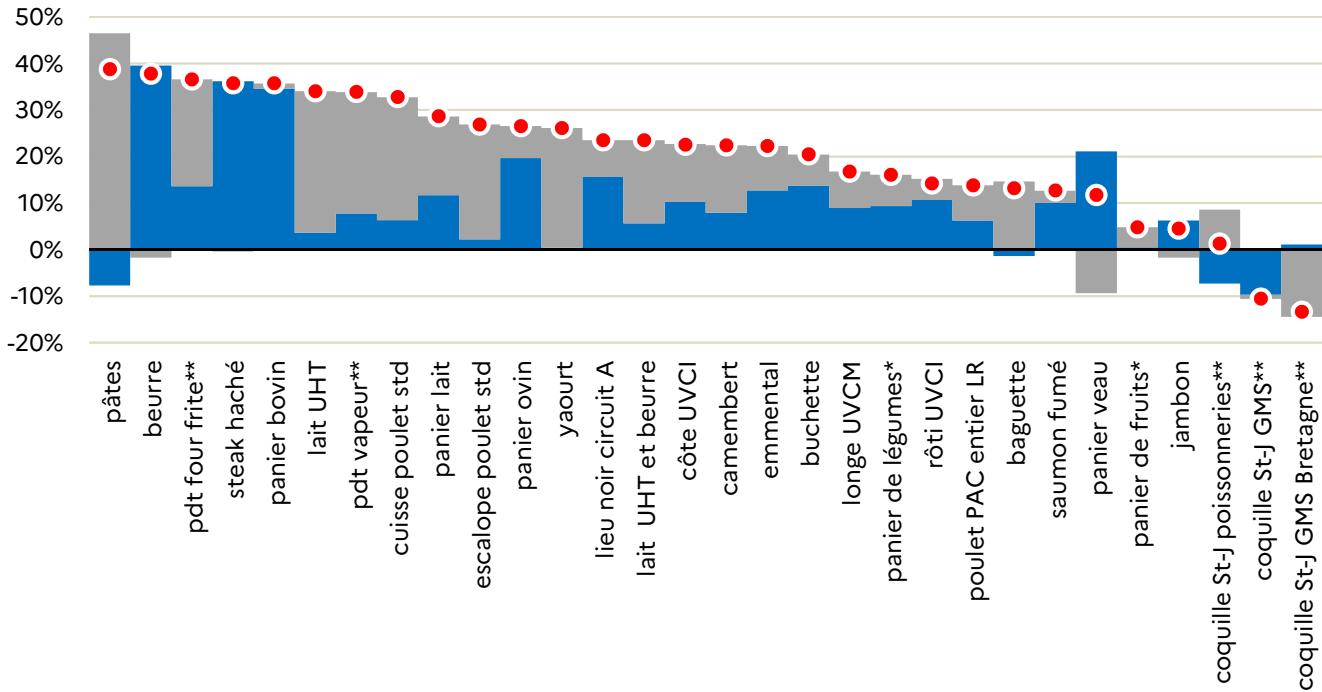
Lecture : les évolutions de prix vont de + 11 % pour la cuisse de poulet (avec une contribution nulle pour la matière première et une contribution positive de 11 points pour la marge brute agrégée aval) à - 9 % pour pomme de terre vapeur (avec une contribution négative de 16 points pour la matière première et une contribution positive de 7 points pour la marge brute agrégée aval).

En 2025, l'inflation alimentaire a de nouveau ralenti (1,2 % après 1,4 % en 2024). Pour le « panier » de 30 produits, on observe également un ralentissement de l'inflation moyenne (0,6 % après 0,9 % en 2024). 14 produits connaissent une évolution négative de leur prix au détail, il s'agit des produits végétaux, des produits de la pêche et de l'aquaculture (hors lieu noir) et de l'emmental. Pour 19 produits la contribution de la MP à l'évolution du prix au détail est négative. La contribution de la MP n'est positive que pour les viandes rouges, le poulet prêt à cuire, certains produits laitiers et le lieu noir. La part de la MP dans le prix au détail est en recul pour 19 produits sur 30 en 2025.

Évolution 2021-2025 pour 30 produits, avec la marge brute aval agrégée

Graphique 18

Contribution de la matière première et de la marge brute agrégée aval à l'évolution des prix au détail entre 2021 et 2025



■ Contribution de la MP ■ Contribution de la marge brute agrégée aval ● Inflation 2025/2021

* Pour les paniers de fruits et légumes, faute de prix sortie exploitation agricole disponible, la MPA est considérée au stade expédition.

**Produits étudiés sur la campagne de commercialisation 2024/2025 qui leur est propre et non sur l'année 2025 comme les autres produits.

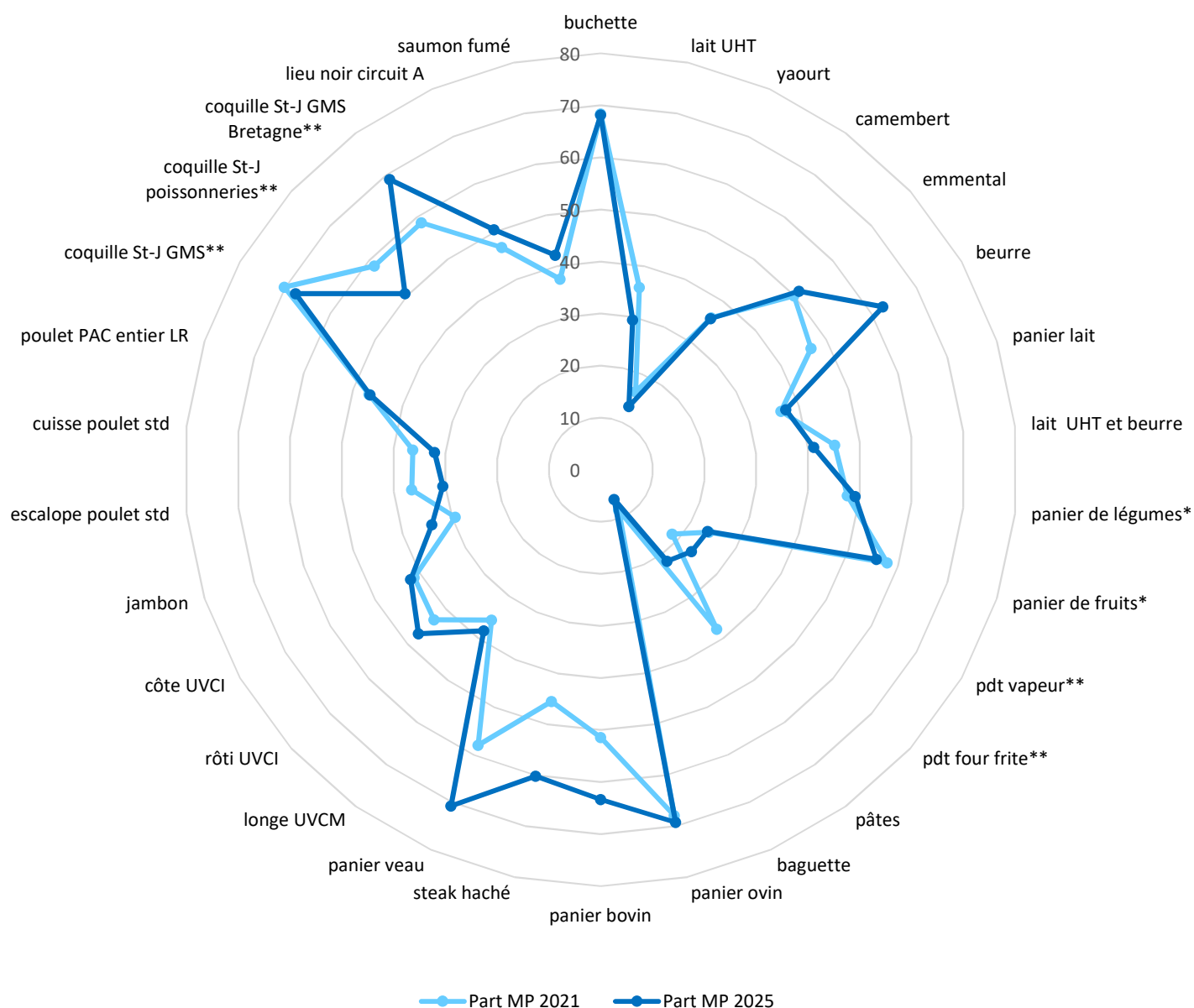
Source : OFPM, d'après Worldpanel by Numerator, Insee, Eurostat, SSP, RNM, FranceAgriMer, Culture Viande, ATLA, la Dépêche-Le Petit Meunier, CIC, SNCPT, VISIOMer, Douane française, Eumofa.

Lecture : pour les pâtes, le prix au détail a progressé de 39 %, résultant de la contribution négative de 8 points pour le coût de la matière première et de la contribution positive de 47 points pour la marge brute agrégée aval.

Sur l'ensemble du cycle 2021-2025 la hausse de la MP représente un peu moins de la moitié de la hausse cumulée des prix. Sa contribution reste positive sauf pour les produits céréaliers et les coquilles Saint-Jacques distribuées à l'échelle nationale. L'autre moitié de l'augmentation des prix au détail est due à la hausse des MB aval.

Graphique 19

Évolution de la part de la matière première dans les prix au détail entre 2021 et 2025



* Pour les paniers de fruits et légumes, faute de prix sortie exploitation agricole disponible, la MPA est considérée au stade expédition.

**Produits étudiés sur la campagne de commercialisation 2024/2025 qui leur est propre et non sur l'année 2025 comme les autres produits.

Source : OFPM, d'après Worldpanel by Numerator, Insee, Eurostat, SSP, RNM, FranceAgriMer, Culture Viande, ATLA, la Dépêche-Le Petit Meunier, CIC, SNCPT, VISIOMer, Douane française, Eumofa.

Lecture : pour le beurre, la part de la MP dans le prix au détail a augmenté. Elle est passée de 57 % en 2021 à 63 % en 2025.

Alors qu'en 2022, la part de la MP dans le prix au détail avait progressé presque pour tous les produits suivis, témoignant de la forte hausse des prix agricoles cette année-là, sur l'ensemble

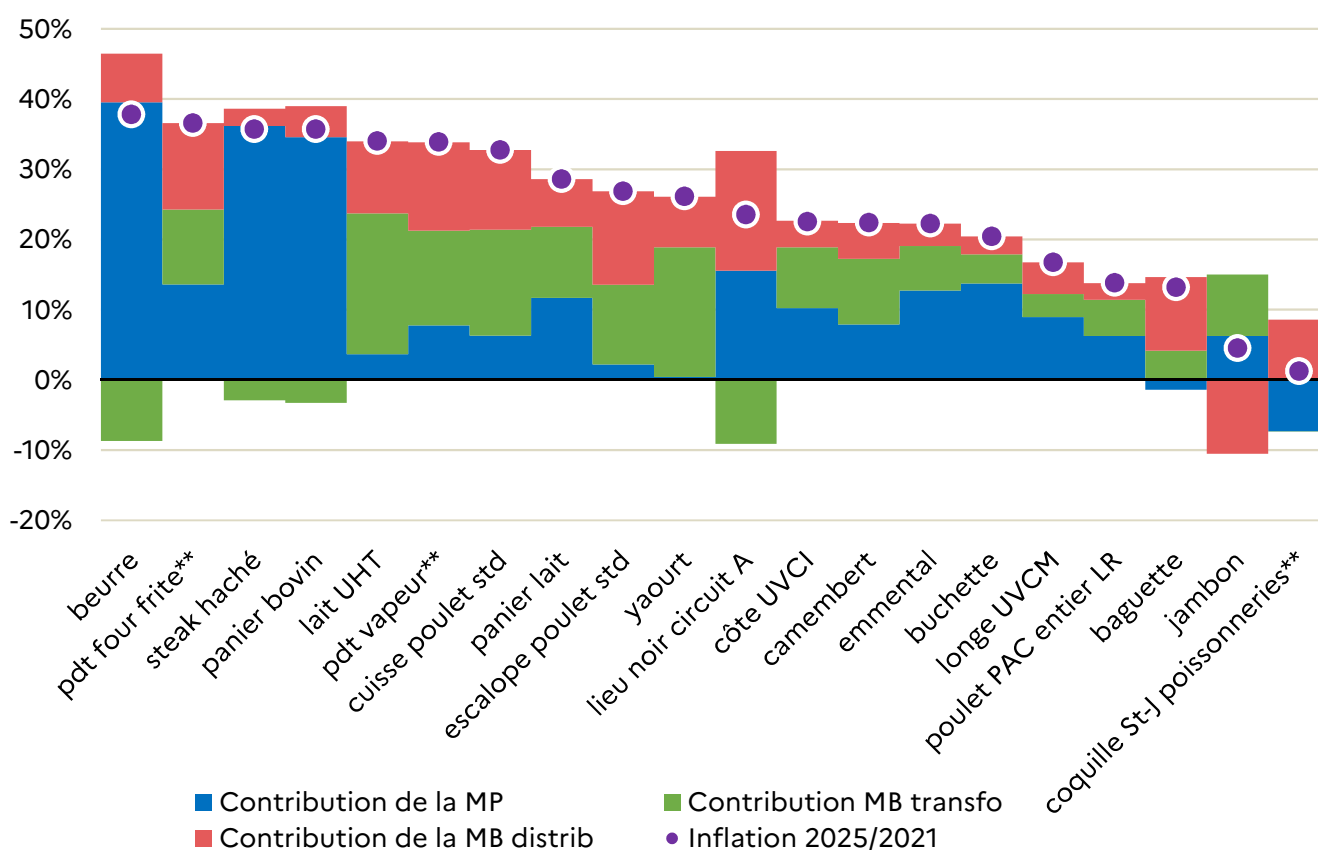
du cycle ce n'est plus le cas pour 14 produits pour lesquels la part de la MP dans le prix au détail est plus faible en 2025 qu'en 2021. La part de MP dans le prix au détail a reculé sur les produits issus de céréales, les produits laitiers biologiques, les produits de volailles et les produits laitiers (hors emmental et beurre). Elle est en hausse pour les viandes bovine, ovine et porcine et le beurre. Les évolutions sont plus disparates pour les fruits et légumes, pommes de terre et les produits de la pêche et de l'aquaculture.

Évolution 2021-2025 pour 20 produits, avec la marge brute aval décomposée entre transformation/expédition et distribution

Pour 20 produits, qui représentent un échantillon très limité en termes de diversité, il est possible de faire la décomposition complète du prix au détail en coût de la matière première, marge brute de la transformation (expédition pour la pomme de terre) et marge brute de la distribution.

Graphique 20

Contribution de la matière première, de la marge brute expédition/transformation et de la marge brute distribution à l'évolution des prix au détail entre 2021 et 2025



**Produits étudiés sur la campagne de commercialisation 2024/2025 qui leur est propre et non sur l'année 2025 comme les autres produits.

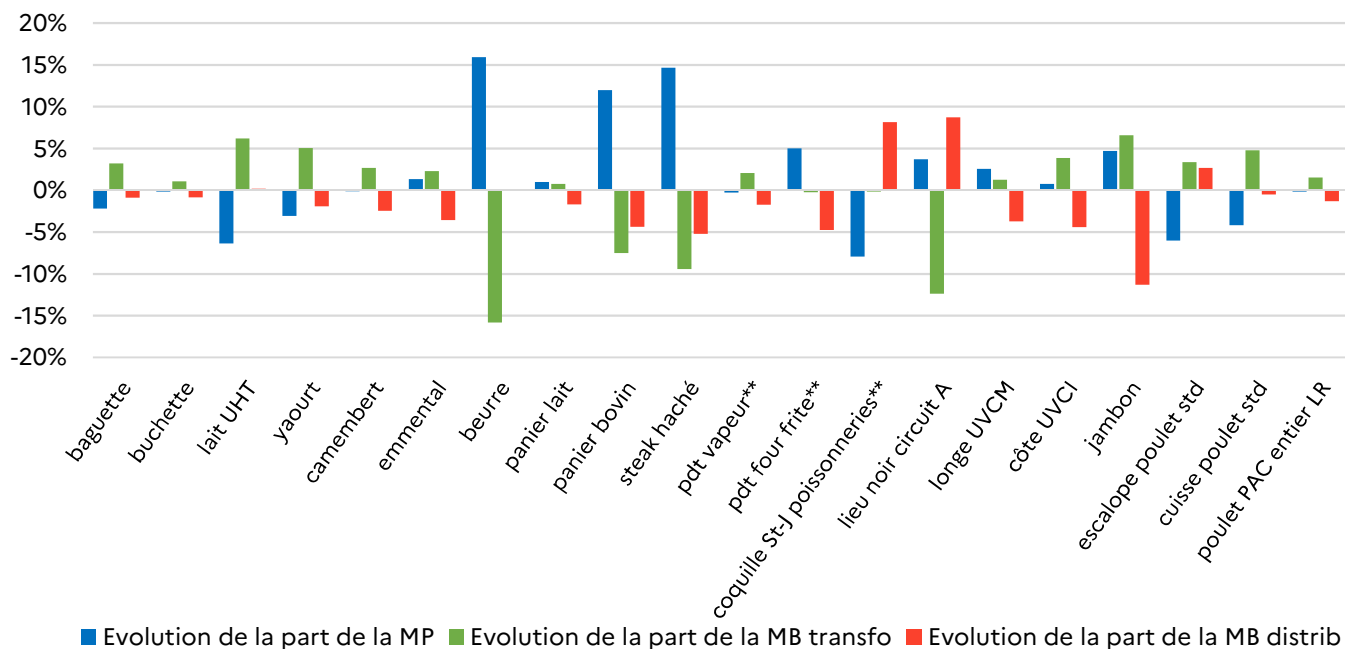
Source : OFPM, d'après Worldpanel by Numerator, Insee, Eurostat, SSP, RNM, FranceAgriMer, Culture Viande, ATLA, la Dépêche-Le Petit Meunier, CIC, SNCPT, VISIOMer, Douane française, Eumofa.

Lecture : pour la pomme de terre frite, le prix au détail a progressé de 37 %, dont 14 points de contribution de la matière première, 11 points pour l'expédition et 12 points pour la distribution.

Pour ces 20 produits, sur 24 % de hausse moyenne des prix au détail en 4 ans, un peu moins de la moitié (11 points) s'explique par la hausse de la matière première, 6 points par la transformation/expédition et 7 points par la distribution.

Graphique 21

Évolution des parts respectives de la matière première, de la marge brute expédition/transformation et de la marge brute distribution dans le prix au détail entre 2021 et 2025



**Produits étudiés sur la campagne de commercialisation 2024/2025 qui leur est propre et non sur l'année 2025 comme les autres produits.

Source : OFPM, d'après Worldpanel by Numerator, Insee, Eurostat, SSP, RNM, FranceAgriMer, Culture Viande, ATLA, la Dépêche-Le Petit Meunier, CIC, SNCPT, VISIOMer, Douane française, Eumofa.

Lecture : pour le lait UHT, la part de la matière première dans le prix au détail HT a diminué de 6 points, la part de la marge brute transformation a progressé de 6 points alors que la part de la MB distribution est restée quasiment stable depuis 2021.

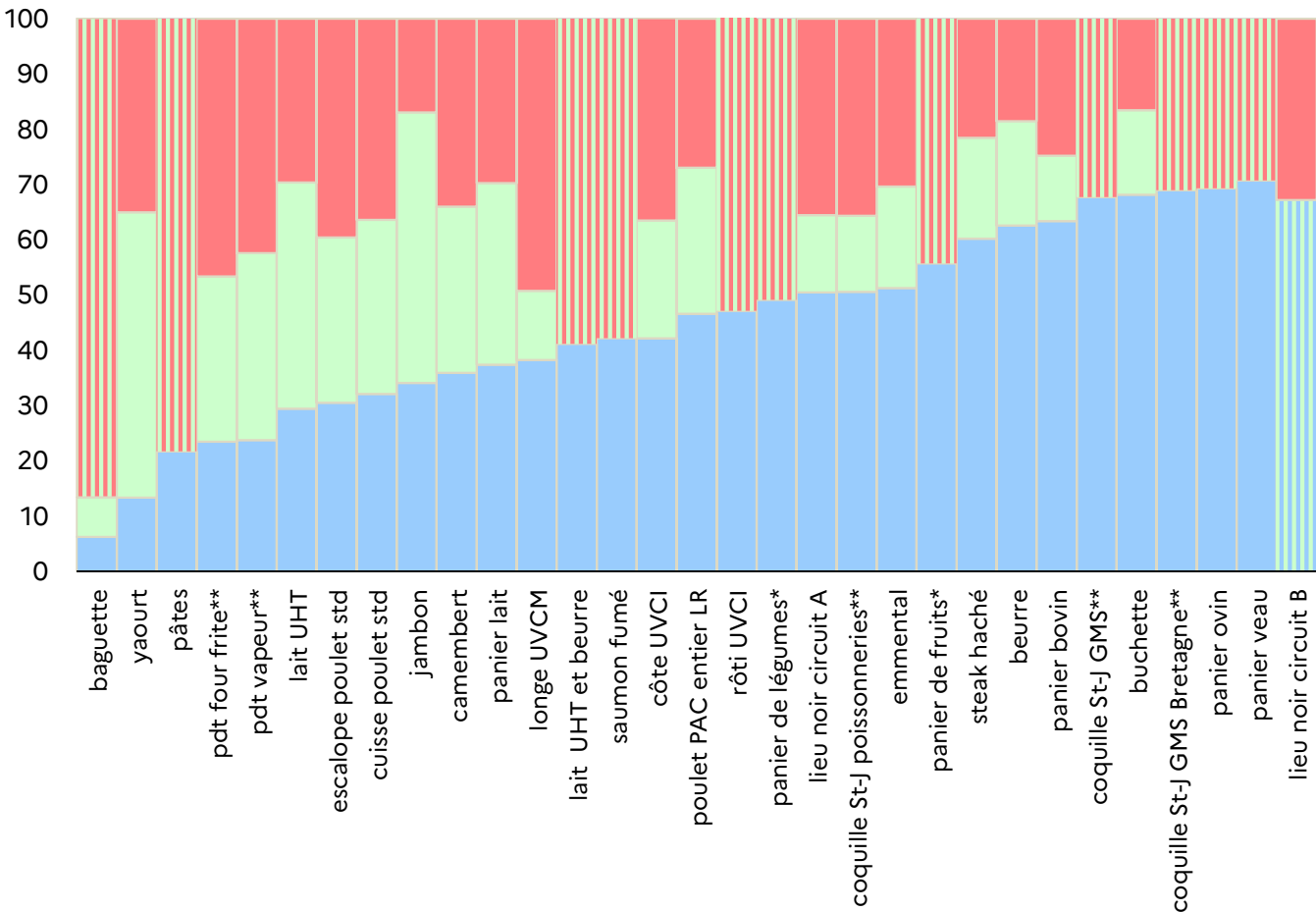
Sur l'ensemble de la période 2021-2025, la part de la MP a diminué pour la moitié des produits. Elle a augmenté pour l'autre moitié. La part de la MB transformation a augmenté pour la majorité des produits, à l'exception des produits de l'aquaculture, de la pomme de terre frite, de la viande bovine et du beurre. Tandis que la part de la MB distribution a diminué, ou est restée stable, pour l'ensemble des produits, hormis les deux produits de la pêche et de l'aquaculture et l'escalope de poulet.

5.3 Contribution des différents maillons au prix au détail HT

Les trois graphiques suivants représentent, de manière synthétique, la part de la MP et des différentes marges brutes aval dans le prix au détail HT en 2021 (avant inflation), 2024 (retour à une inflation de 2 %) et 2025 (inflation de 0,9 % et dernière année disponible). Les produits étudiés y sont classés par **ordre croissant (valeur 2025) de la contribution de la MP** dans le prix au détail.

Graphique 22

Contributions de la matière première et des marges brutes aval au prix au détail HT en 2025



- Part de la marge brute agrégée aval (industriel + distribution) dans le prix au détail HT
- Part de la marge brute de la distribution dans le prix au détail HT
- Part de la marge brute l'industrie dans le prix au détail HT
- Part de la marge brute agrégée amont (MPA + industrie) dans le prix au détail HT
- Part de la MPA dans le prix au détail HT

* Pour les paniers de fruits et légumes, faute de prix sortie exploitation agricole disponible, la MPA est considérée au stade expédition.

**Produits étudiés sur la campagne de commercialisation 2024/2025 qui leur est propre et non sur l'année 2025 comme les autres produits.

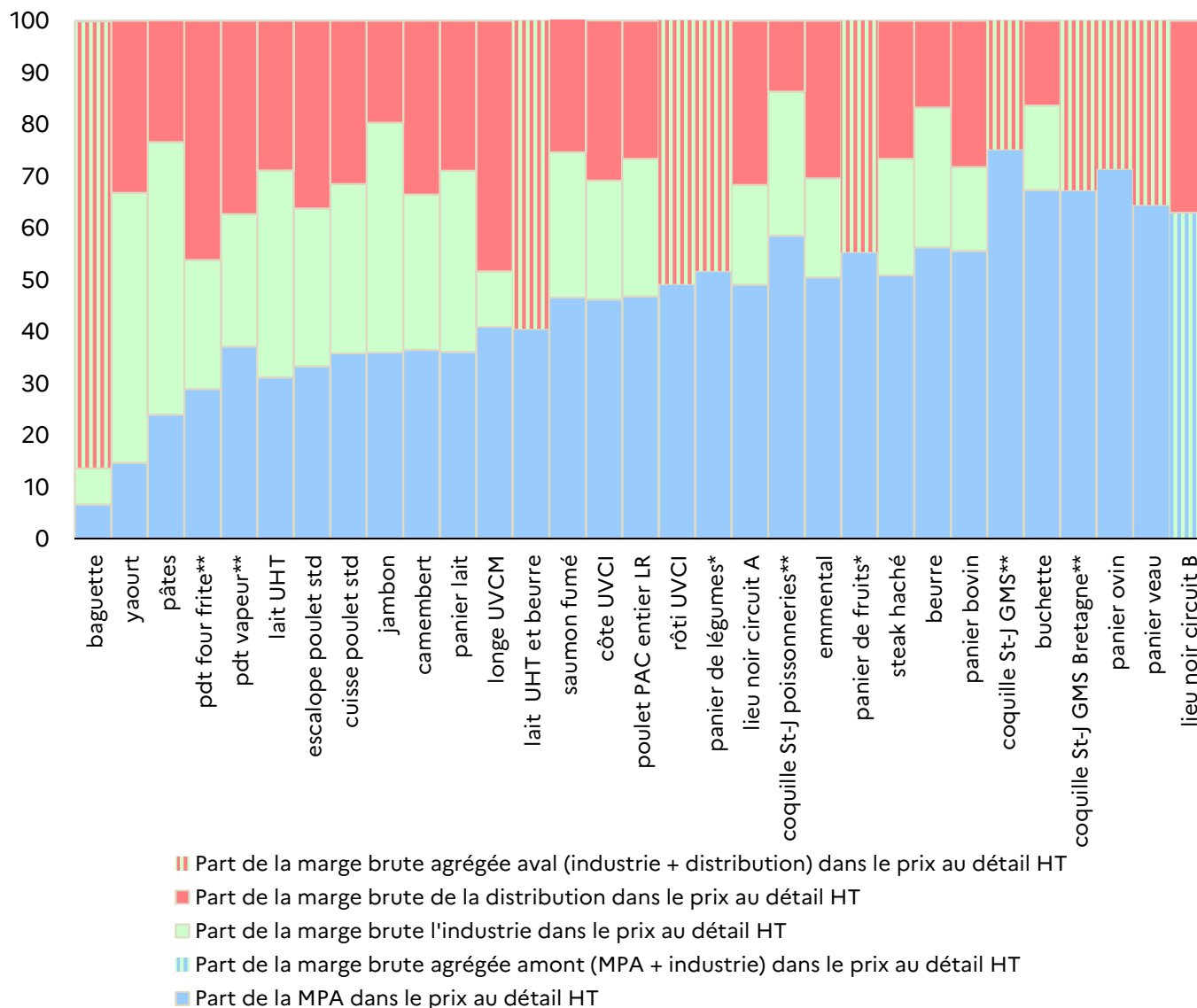
Source : OFPM, d'après Worldpanel by Numerator, Insee, Eurostat, SSP, RNM, FranceAgriMer, Culture Viande, ATLA, la Dépêche-Le Petit Meunier, CIC, SNCPT, VISIOMer, Douane française, Eumofa.

Pour certains produits les données de prix disponibles ne permettent pas de réaliser une décomposition complète matière première/transformation/distribution, d'où des parties hachurées qui agrègent la marge brute de deux maillons.

Lecture : en 2025, pour la baguette, la MP représente 6 % du prix HT, la MB de la meunerie 7 % et la marge brute agrégée en aval de la meunerie (boulangerie artisanale et/ou boulangerie industrielle et/ou rayon boulangerie des GMS) 87 %. Pour le yaourt, la MP représente 13 % du prix HT, la MB de l'industrie laitière 52 % et la MB de la distribution 35 %. Pour le lieu noir, la valeur agrégée de la MP et de la MB transformation représente 67 % du prix HT et la MB distribution 33 %.

Graphique 23

Contributions de la matière première et des marges brutes aval au prix au détail HT en 2024



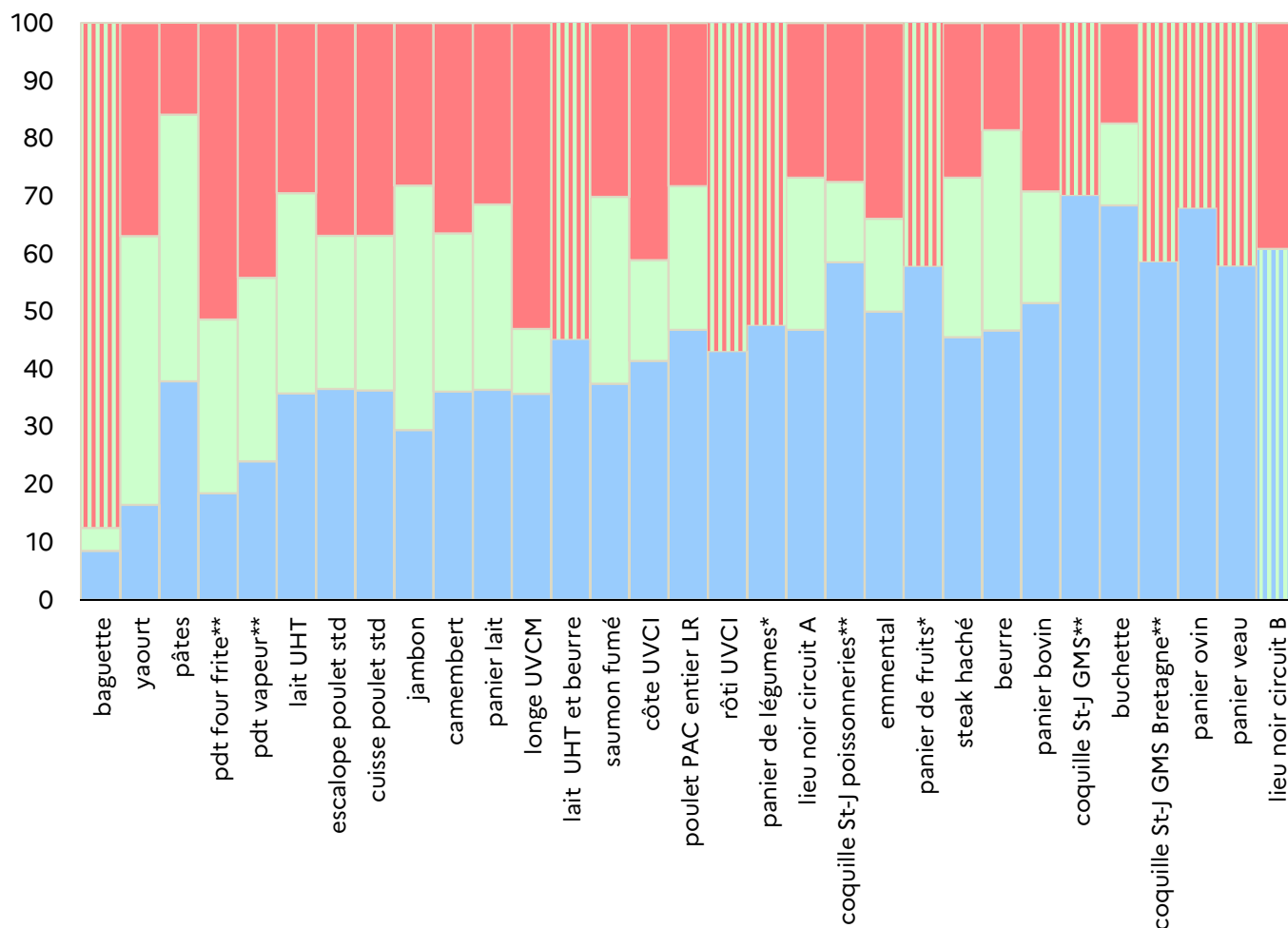
* Pour les paniers de fruits et légumes, faute de prix sortie exploitation agricole disponible, la MPA est considérée au stade expédition.

**Produits étudiés sur la campagne de commercialisation 2024/2025 qui leur est propre et non sur l'année 2025 comme les autres produits.

Source : OFPM, d'après Worldpanel by Numerator, Insee, Eurostat, SSP, RNM, FranceAgriMer, Culture Viande, ATLA, la Dépêche-Le Petit Meunier, CIC, SNCPT, VISIOMer, Douane française, Eumofa.

Pour certains produits les données de prix disponibles ne permettent pas de réaliser une décomposition complète matière première/transformation/distribution, d'où des parties hachurées qui agrègent la marge brute de deux maillons.

Graphique 24

Contributions de la matière première et des marges brutes aval au prix au détail HT en 2021

■ Part de la marge brute agrégée aval (industrie + distribution) dans le prix au détail HT

■ Part de la marge brute de la distribution dans le prix au détail HT

■ Part de la marge brute l'industrie dans le prix au détail HT

■ Part de la marge brute agrégée amont (MPA + industrie) dans le prix au détail HT

■ Part de la MPA dans le prix au détail HT

* Pour les paniers de fruits et légumes, faute de prix sortie exploitation agricole disponible, la MPA est considérée au stade expédition.

**Produits étudiés sur la campagne de commercialisation 2024/2025 qui leur est propre et non sur l'année 2025 comme les autres produits.

Source : OFPM, d'après Worldpanel by Numerator, Insee, Eurostat, SSP, RNM, FranceAgriMer, Culture Viande, ATLA, la Dépêche-Le Petit Meunier, CIC, SNCPT, VISIOMer, Douane française, Eumofa.

Pour certains produits les données de prix disponibles ne permettent pas de réaliser une décomposition complète matière première/transformation/distribution, d'où des parties hachurées qui agrègent la marge brute de deux maillons.

En 2021 et 2024, les marges brutes de l'industrie et de la distribution sont agrégées pour 9 produits pour lesquels il n'y a pas de données disponibles de prix de vente de l'industrie à la GMS, ou bien parce que le maillon industriel est inexistant. En 2025, elles sont agrégées pour 2 produits de plus (pâtes et saumon fumé) car le prix de vente de l'industrie à la GMS n'est pas encore connu et le sera l'an prochain.

La contribution de la MP dans le prix au détail HT est très variable selon le produit : en 2025, elle est de 6 % pour la baguette contre 71 % pour le panier de viande de veau.

L'aire en bleu représente la part du coût de la MP pour ce « panier » de produits, pour les produits où elle peut être isolée (30 produits sur 31). On exclut en effet la part de la MP du lieu noir circuit B, pour lequel on ne dispose que d'une marge brute agrégée amont (MP + industrie).

De manière générale, sauf pour les produits issus de céréales et les coquilles Saint-Jacques distribuées à l'échelle nationale, la MP a progressé en valeur absolue (en €/kg) entre 2021 et 2025 et a contribué largement à la hausse des prix au détail (cf. graphique 18). Les MB aval ont toutes progressé sur la même période, hormis pour le beurre, le steak haché, la baguette et les coquilles distribuées en GMS.

Pour la part de la MP dans le prix au détail (cf. graphique 19), sur l'ensemble du cycle, la tendance observée en 2024 s'accroît. La part de la MP dans le prix au détail diminue pour 14 produits et augmente pour 16. On observe cette baisse pour les produits issus de céréales, la viande de volaille et les produits laitiers biologiques. Les évolutions sont plus disparates sur les produits laitiers conventionnels, les fruits et légumes et les produits de la pêche et de l'aquaculture. La part moyenne de la MP pour ces 30 produits est de 44 % en 2025.

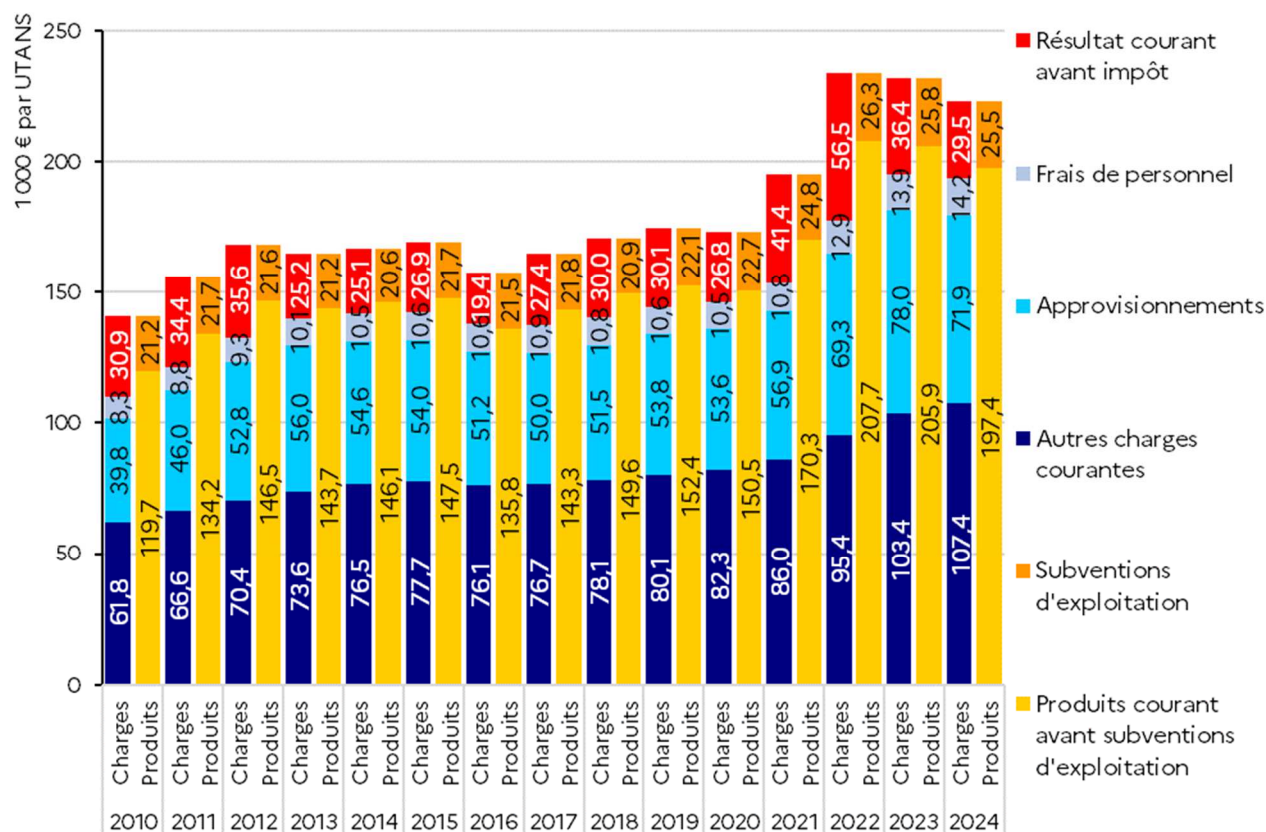
Concernant les MB aval, leurs évolutions sont hétérogènes selon les maillons, les filières et les produits.

6. SYNTHÈSE TRANSVERSE DES RÉSULTATS SUR LES MARGES NETTES PAR MAILLON

Production agricole : résultats nets 2024

Graphique 25

Comptes 2010-2024 pour l'ensemble de l'agriculture



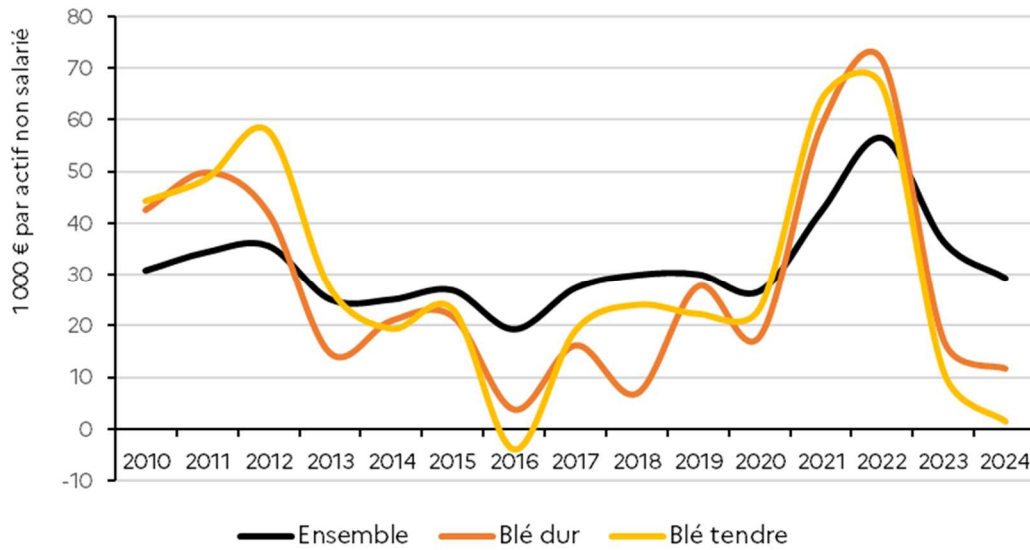
(1) UTANS = unité de travail annuelle non salariée

Source : RICA (SSP).

Lecture : Sur la période 2010-2024, le rapport RCAI/UTANS subit quatre fortes baisses : en 2013 (hausse des charges), 2016 (baisse des produits), 2023 (hausse des charges) et en 2024 (baisse des produits), ainsi qu'une autre de moindre ampleur en 2020 (hausse des charges). 2016 est le minimum de la période. Après 2016, le résultat moyen sur 2017-2020 (28,6 K€/UTANS) retrouve presque les valeurs de 2010-2015 (29,7 K€/UTANS en moyenne). 2021 et 2022 sont marquées par de très fortes progressions (+ 55 % puis + 33 %). En deux ans, le résultat courant par exploitant non salarié a plus que doublé, pour atteindre en 2022 le meilleur résultat de la période observée. En 2023, alors que le produit total est presque inchangé par rapport à 2022, et ce malgré la diminution du prix des céréales, une dégradation du résultat courant est constatée, liée à la progression de tous les postes de charges. En 2024, la dégradation du résultat courant continue, en raison d'une baisse du produit total.

Les courbes ci-après représentent l'évolution du RCAI/UTANS sur la même période pour chacune des productions suivies par l'Observatoire. Attention, l'échelle verticale de RCAI/UTANS n'est pas la même pour chaque graphique. La courbe « ensemble » en noir rappelle à chaque fois les résultats pour l'ensemble de l'agriculture et peut donc servir de repère entre graphiques. Les éléments de lecture se focalisent sur les dernières années disponibles et plus particulièrement 2024 pour éclairer la réponse à la problématique de lien entre marges brutes 2024 et marges nettes 2025.

Graphique 26

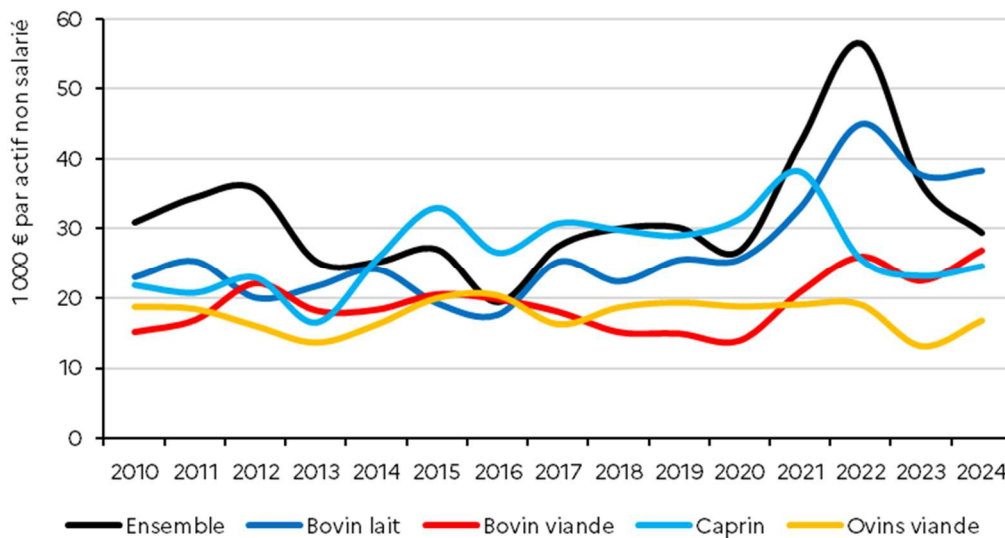
Résultat courant avant impôt des exploitations agricoles par actif non salarié : céréales

Source : OFPM d'après RICA

Lecture : En 2024, le résultat courant pour le blé tendre est de 1,4 k€/UTANS pour le blé tendre, 11,6 pour le blé dur et 29,4 pour l'ensemble de l'agriculture.

Après deux années nettement supérieures à l'ensemble de l'agriculture et aux performances des années passées, le résultat courant des exploitations céréalières diminue fortement en 2024, pour la deuxième année consécutive. Cette baisse est à mettre en lien avec le faible niveau de récolte de 2024 (recul des surface et chute des rendements), entraînant une baisse du produit du blé (surtout du blé tendre, mais également du blé dur), malgré un recul des charges d'approvisionnement (intrants notamment).

Graphique 27

Résultat courant avant impôt des exploitations agricoles par actif non salarié : ruminants

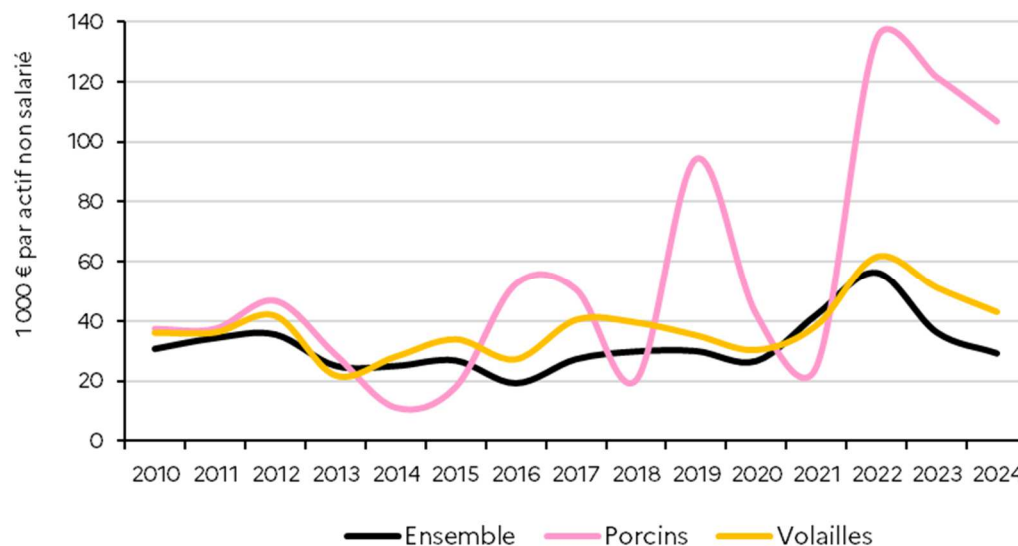
Source : OFPM d'après RICA

Lecture : En 2024, le résultat courant est de 16,7 k€/UTANS en ovins viande, 26,9 en bovin viande, 24,6 en caprin, 29,4 pour l'ensemble de l'agriculture et 38,4 en bovin lait.

Le résultat courant de ces exploitations de ruminants augmente légèrement en 2024, après deux années de consécutive en caprins. Comme par le passé, Il reste inférieur à l'ensemble des productions, sauf pour le lait de vache qui reste légèrement au-dessus.

Graphique 28

Résultat courant avant impôt des exploitations agricoles par actif non salarié : granivores



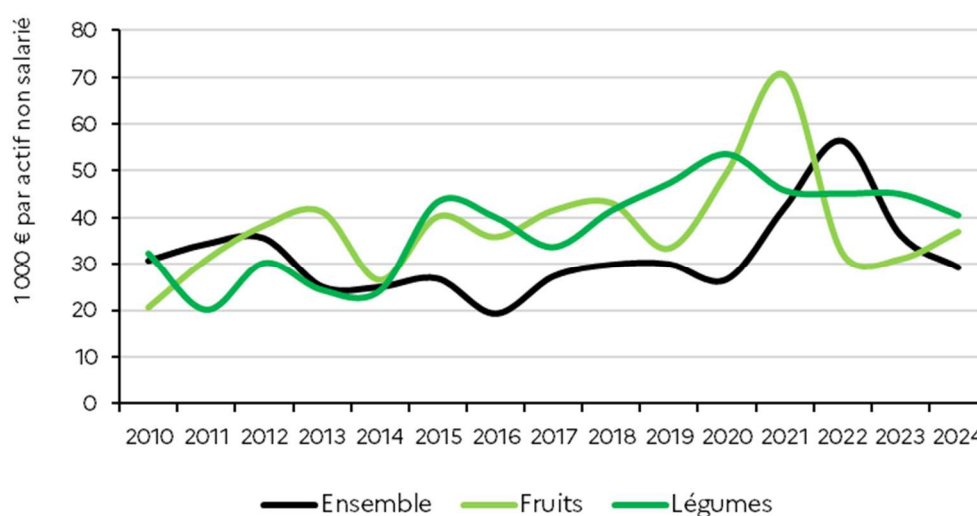
Source : OFPM d'après RICA

Lecture : en 2024, le résultat courant des exploitations agricoles est de 29,4 k€/UTANS pour l'ensemble de l'agriculture, 43,0 pour les élevages de volaille et 106,8 pour les élevages de porc. Le résultat pour les volailles recouvre toutes les espèces, y compris la production d'œufs.

Le résultat courant des éleveurs de porc est le plus volatil des productions suivies. Il diminue en 2024 tout comme celui des élevages de volaille pour la deuxième année de suite. Cependant, la baisse en 2023 est à mettre en lien avec une subvention exceptionnelle en 2022. Hors subvention, le résultat technico-économique des ateliers porcins avait progressé en 2023 et atteint son plus haut niveau depuis 2010 (cf. chapitre 3 section 1 point 4).

Graphique 29

Résultat courant avant impôt des exploitations agricoles par actif non salarié : fruits et légumes



Source : OFPM d'après RICA

Lecture : En 2024, le résultat courant est de 37,0 k€/UTANS en production fruitière et 40,4 pour les légumes (hors pomme de terre) alors qu'il est de 29,4 pour l'ensemble de l'agriculture.

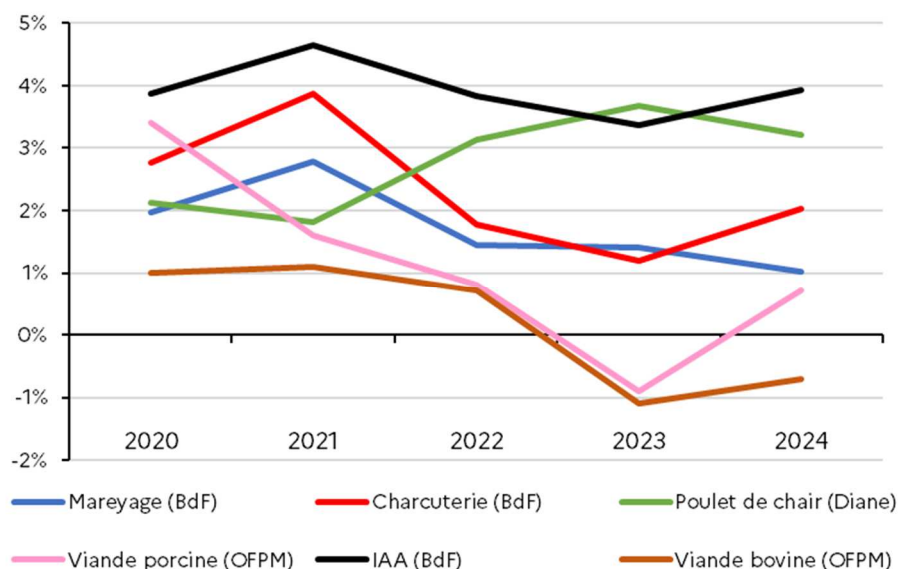
En 2024, le résultat courant en production fruitière augmente en raison de meilleures récoltes et malgré une hausse des charges. À l'inverse, pour les productions légumières, le résultat courant est en léger recul du fait d'une hausse des charges et d'un produit assez stable.

6.1. Industries agroalimentaires, résultats nets 2024

À partir des différentes sources utilisées par l'Observatoire, il est possible de mettre en évidence les évolutions de résultat courant avant impôt rapporté au chiffre d'affaires (RCAI/CA) sur la période 2018-2023. La courbe « IAA BdF » est un agrégat suivi par la Banque de France qui exclut l'alimentation animale, la fabrication de sucre, la première transformation des grains et les boissons. L'attention du lecteur est appelée quant à l'hétérogénéité des sources de données qui doit conduire à une utilisation précautionneuse de cette comparaison.

Graphique 30

Résultat courant avant impôt/chiffre d'affaires pour les entreprises de transformation de viande, poissons et crustacés



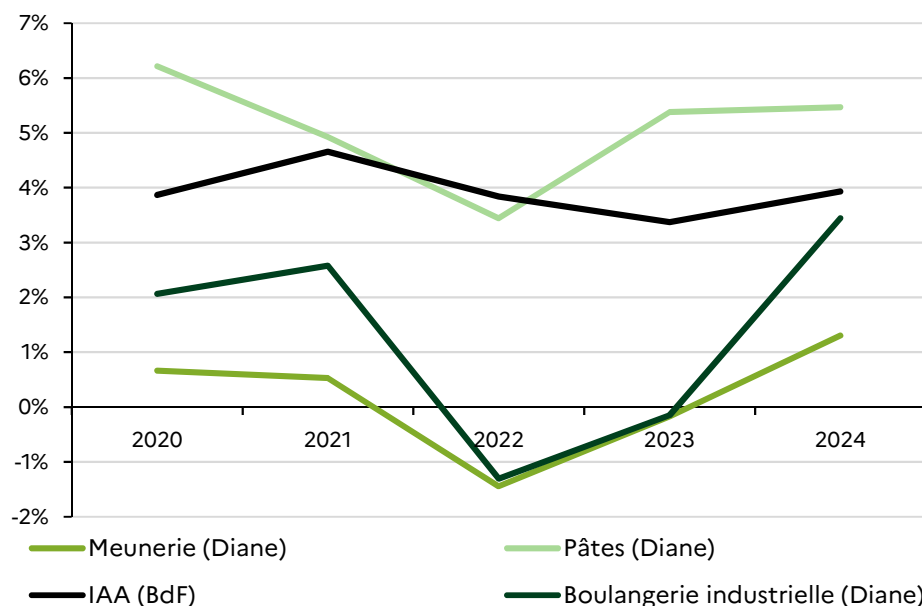
Sources : Banque de France, Diane, OFPM

Lecture : En 2024, le taux RCAI/CA est de - 0,7 % pour la viande bovine, 0,7 % pour la viande porcine, 1,0 % pour le mareyage, 2,0 % pour la charcuterie, 3,2 % pour le poulet de chair et 3,9 % pour l'ensemble IAA.

En 2024, le ratio RCAI/CA augmente pour toutes ces activités de transformation en filières animales, à l'exception de l'abattage-découpe de poulets en léger recul. C'est l'évolution inverse de ce qui s'était constaté depuis 2022. Le ratio RCAI/CA ne parvient toutefois pas à retrouver son niveau pré-inflation. Il est négatif pour la deuxième année consécutive pour l'activité d'abattage-découpe de viande bovine.

Graphique 31

Résultat courant avant impôt/chiffre d'affaires pour les entreprises de transformation de céréales



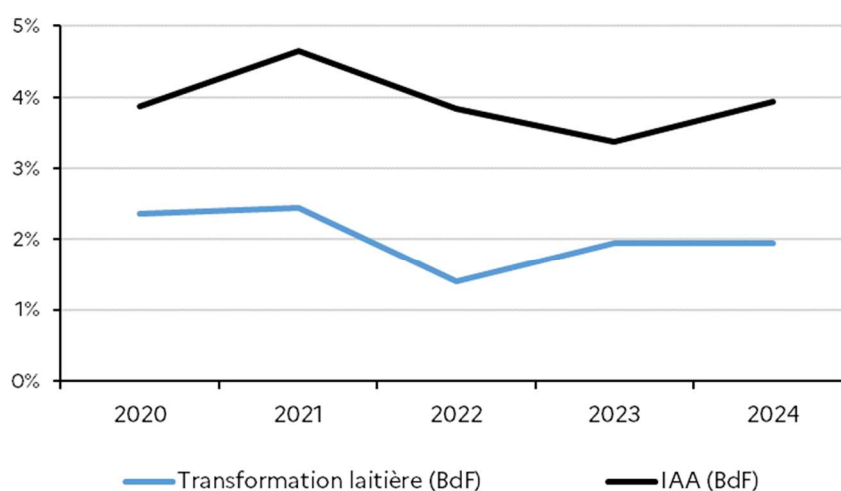
Sources : Banque de France, Diane

Lecture : En 2024, le taux RCAI/CA est de 1,3 % pour la meunerie, 3,9 % pour l'ensemble IAA et de 5,5 % pour les entreprises qui fabriquent des pâtes.

La marge nette des entreprises pratiquant ces activités de valorisation de céréales continue à progresser en 2024, en lien avec la baisse du prix des céréales. Elle retrouve un niveau proche de celui qu'elle avait avant le cycle inflationniste. La marge nette de la meunerie redevient positive en 2024.

Graphique 32

Résultat courant avant impôt/chiffre d'affaires pour les entreprises de transformation laitière



Sources : Observatoire financier du Crédit Agricole

Lecture : en 2024, le taux RCAI/CA est de 2,0 % pour la transformation laitière, et de 3,9 % pour l'ensemble IAA.

Le taux de profitabilité reste quasi-stable pour la transformation laitière en 2024.

6.2. Grandes Surfaces Alimentaires, résultats nets 2024

Dans l'approche par les comptes de la Nation, il n'existe pas de détail permettant de différencier le commerce de détail alimentaire du commerce de gros. Par ailleurs, la grande distribution est multi-produits, y compris non-alimentaires. Les magasins sont organisés et gérés par rayons de produits.

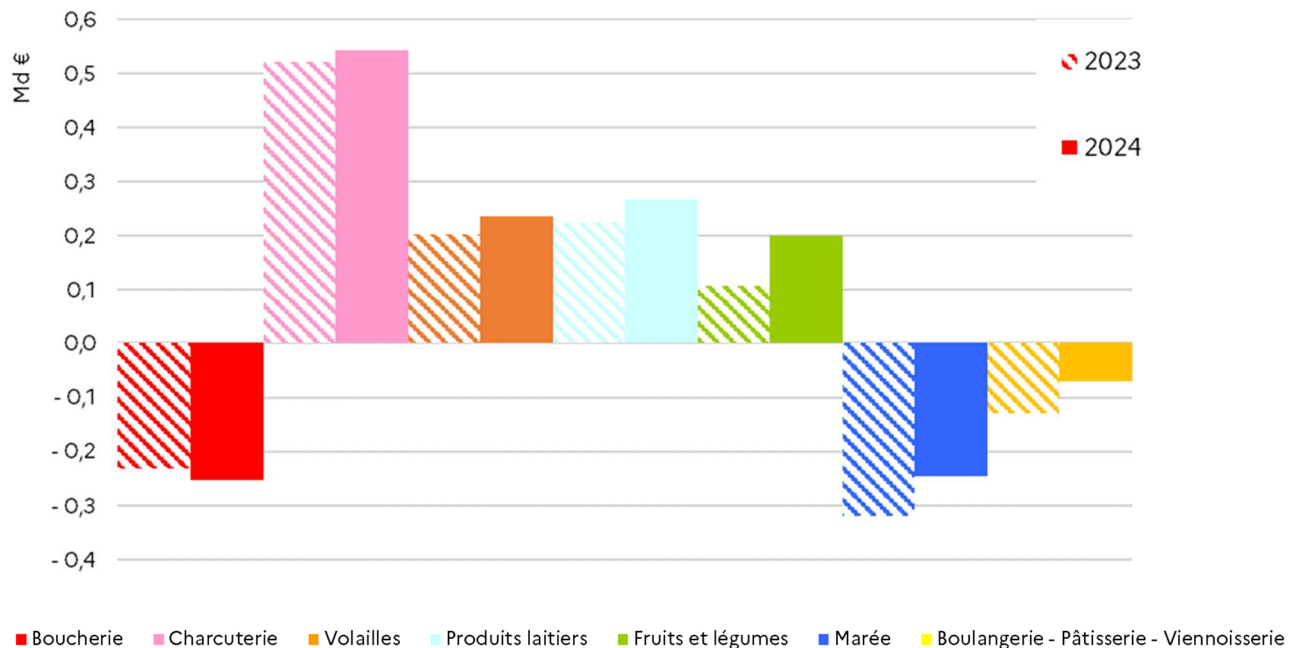
C'est pourquoi l'Observatoire réalise une enquête directement auprès de 6 des 8 principales enseignes (Auchan, Carrefour, Cora, E. Leclerc, Intermarché-Les Mousquetaires et Coopérative U), sur les résultats (du chiffre d'affaires à la marge nette) de 7 rayons représentatifs des produits et filières suivis. Les données détaillées, de 2012 à 2024 sont disponibles dans la section 11 du chapitre 3.

Pour 2024, les résultats de cette enquête mettent en évidence :

- Après deux années d'augmentation, le chiffre d'affaires de l'ensemble des rayons suivis est en léger recul (- 1 %) en 2024. Malgré cette diminution, la marge nette moyenne des 7 rayons alimentaire s'améliore ;
- La marge nette progresse pour 6 rayons : charcuterie, volaille, produits laitiers, fruits et légumes, ainsi que marée et boulangerie. Parmi ces rayons en hausse, 2 rayons font partie des 3 rayons à marge nette traditionnellement négative : boucherie, marée et boulangerie. Bien qu'en progression, la marge nette des rayons marée et boulangerie reste négative ;
- La marge nette se dégrade pour le rayon boucherie, qui fait partie des 3 rayons à marge nette traditionnellement négative ;
- Au niveau agrégé, la marge nette pour l'ensemble des 7 rayons suivis augmente en 2024 après deux années de baisse consécutive (en 2022, la marge nette avait diminué pour chacun des 7 rayons suivis, alors qu'en 2023, elle avait diminué pour 4 rayons).

Graphique 33

**Marge nette avant impôt sur les sociétés des sept rayons suivis des GMS en 2023 et 2024
(2023 en hachuré, 2024 en plein)**



Source : OFPM, enquête réalisée auprès des enseignes

Lecture : En 2024, la marge nette du rayon boucherie pour l'ensemble des 6 enseignes était de - 0,2 Md euros.

7. POINTS CLÉS QUANT À LA RÉPONSE AUX PROBLÉMATIQUES

Encadré 4

Est-il possible d'attribuer une partie des évolutions observées depuis 2022 à Égalim ?

Le choc de prix agricoles observé en 2022 est concomitant avec l'entrée en vigueur de la non-négociabilité de la matière première agricole dans les relations commerciales entre les industries agroalimentaires et la grande distribution, introduite par la loi dite « Égalim 2 ». Tout ou partie de la progression du coût de la matière première agricole en 2022 et 2023 (sauf le blé qui baisse en 2023) peut-il être attribué à une meilleure transmission du coût de la matière première agricole de l'amont vers l'aval grâce à Égalim ?

- L'Observatoire ne dispose pas d'éléments permettant de différencier les parts attribuables aux différentes causes possibles. Or, justement, l'application de la loi est concomitante d'une inflation générale des prix, inflation mondiale dont l'origine est exogène au système alimentaire français et d'un niveau inédit au XXI^e siècle. Il n'est donc pas possible d'exclure que des effets soient attribuables à la loi, mais l'Observatoire ne peut pas apporter une réponse de nature causale isolant l'effet net de ses dispositions ;
- L'alimentation humaine à domicile n'est pas la seule source de revenu de l'agriculture. Globalement, l'alimentation humaine en France (à domicile et hors domicile) contribue à environ 40 % du revenu brut de l'agriculture française, avec de très fortes disparités entre filières. Par exemple, environ la moitié du blé tendre français est exportée alors qu'un dixième environ sert à faire du pain. Il est ainsi difficile de répartir la progression de coût de la matière première blé tendre observée depuis 2022 entre effet du marché mondial sur l'offre en France et effet d'Égalim sur la transmission vers l'aval en France ;
- Pour autant, les travaux de l'Observatoire donnent des points de référence qui pourront être comparés à d'autres évolutions, dans des contextes différents, pour essayer de tirer des enseignements plus précis a posteriori.

Les points clés ci-dessous sont ordonnés, pour chaque problématique, de l'amont vers l'aval, puis par production, filière ou rayon.

Les points clés filière par filière sont détaillés dans les notes de résultats et faits marquants au vu des problématiques du rapport 2026, au point 4 de la présente synthèse.

1^{ère} problématique : Quel impact des évolutions de marges brutes en 2024 sur les marges nettes 2024 ? La diminution du coût de la matière première dans la décomposition du prix au détail observée pour la majorité des produits en 2024 s'est-elle traduite au niveau du revenu des exploitations agricoles ? Quel impact ont eu les évolutions contrastées des marges brutes aval sur les marges nettes ? Ont-elles progressé et retrouvé leur niveau de la période pré-inflation ? Quels écarts entre productions, filières, rayons ?

Rappel du contexte marges brutes en 2024 :

Coût de la matière première : le coût de la matière première agricole a évolué majoritairement à la baisse dans les filières suivies, notamment pour les céréales et les viandes. En revanche, le coût de la matière première de la viande ovine et vitelline, de la pomme de terre et la valeur expédition des fruits et légumes sont en hausse. Pour la matière première halieutique, le coût de la matière première est également en recul à l'exception du lieu noir importé.

Marge brute expédition / Transformation : les valeurs à l'expédition des fruits et légumes frais, ainsi que les marges brutes de la transformation des produits agricoles et halieutiques suivis évoluent de manière différenciée entre produits, y compris au sein d'une même filière. Toutefois, pour les viandes ovine et vitelline, la côte et le rôti de porc les marges brutes aval calculées étant agrégées pour la transformation et la distribution, il n'est pas possible de détailler l'évolution respective de chacun de ces deux maillons.

Les **marges brutes de la GMS** évoluent également de façon différenciée entre produits, y compris au sein d'une même filière. Toutefois, pour les viandes ovine et vitelline, la côte et le rôti de porc les marges brutes aval calculées étant agrégées pour la transformation et la distribution, il n'est pas possible de détailler l'évolution respective de chacun de ces deux maillons.

Résultats marges nettes 2024 :

Production agricole : la diminution du coût de la matière première dans la décomposition du prix au détail s'est majoritairement traduite par une baisse du résultat courant des exploitations, sauf pour les ruminants.

- Parmi les productions suivies, au vu du résultat comptable des exploitations agricoles (source RICA), le résultat courant des exploitations d'élevage de ruminants a augmenté en 2024, notamment en lait de vache conventionnel alors qu'il est en très léger recul en lait de vache biologique ; la progression s'observe également pour la viande bovine, ovine et vitelline. Les productions fruitières voient également leur résultat courant repartir à la hausse. Les fruits font partie, avec la viande ovine et vitelline, des 3 filières pour lesquelles le coût de la matière première avait augmenté ;
- Le résultat courant comptable des exploitations agricoles continue de diminuer en 2024 pour toutes les autres productions suivies, notamment pour le blé tendre et le blé dur. Le constat est le même pour la viande porcine et les légumes, dont le résultat diminue ;
- Pas de résultats marges nettes 2024 au stade production pour la pêche et l'aquaculture.

Expédition et transformation : la situation s'améliore pour la plupart des filières suivies sans toujours réussir à retrouver son niveau pré-inflation.

- Les marges nettes sont en augmentation en 2024 pour les industries de la viande, à l'exception de l'abattage-découpe de poulet ; toutefois, bien qu'en progression, les marges nettes de l'abattage-découpe de viande bovine restent négatives en 2024 et le taux RCAI/CA n'a pas retrouvé son niveau pré-inflation. Les marges nettes augmentent également en fruits et légumes, à l'exception des détaillants spécialisés. Elles continuent d'augmenter pour la meunerie et l'aval de la meunerie, la boulangerie industrielle, et la fabrication de pâtes, bénéficiant des prix des céréales plus attractifs. La marge nette de la meunerie redevient ainsi positive après deux années en négatif ;
- Les marges nettes de la transformation laitière sont stables par rapport à 2023 d'après les données de la Banque de France ;
- En parallèle, les marges nettes du mareyage sont en diminution en 2024, tout comme celles de l'abattage-découpe de volaille, après deux années de hausse.

Grande distribution en hyper et supermarchés : une hausse globale de marge nette sur l'ensemble suivi, qui se traduit par une hausse sur tous les rayons, sauf le rayon boucherie.

- Après deux années consécutives de baisse, l'évolution des marges nettes repart à la hausse en 2024. Elle est en hausse sur le total des 7 rayons, avec 6 rayons en hausse (charcuterie, volailles, produits laitiers, fruits et légumes, marée et boulangerie) et 1 en diminution (boucherie).
- Parmi les 3 rayons à marge nette habituellement négative (boucherie, marée, boulangerie), la marge nette diminue encore pour la boucherie, tandis qu'elle s'améliore pour la marée et la boulangerie, mais reste négative. Ces rayons à marge nette négative renvoient surtout à des questions d'image des enseignes, de service, de fraîcheur, contribuant à la fréquentation des magasins.

- La marge nette progresse pour le rayon charcuterie, qui reste le premier contributeur parmi les 7 suivis.
- Elle progresse également pour les rayons produits laitiers et volaille (2^e et 3^e contributeur). La marge nette du rayon fruits et légumes, après avoir connu la plus forte baisse en 2023, progresse également, sans pour autant revenir à son niveau avant inflation. Il reste cependant le 4^e contributeur.

2^{ème} problématique : Quelle évolution des marges brutes en 2025 ? Les diminutions du coût de la matière première observées en 2024 pour la plupart des produits se sont-elles, avec la fin de la période d'inflation, poursuivies ou non en 2025 ? Observe-t-on encore des progressions de marges brutes aval en 2025 ? Si oui, se sont-elles traduites par une augmentation du prix final ou ont-elles été compensées par un autre maillon ? Quels écarts entre produits, filières ?

Sur 34 produits suivis, les marges brutes aval sont agrégées pour la transformation et la GMS pour 6 d'entre eux, faute de données de prix de vente industriel utilisables : le rôti de porc, le panier de viande ovine, le panier de viande de veau, le panier de produits laitiers biologiques, les pâtes et le saumon fumé (uniquement pour 2024 pour les pâtes et le saumon fumé).

Évolution par maillon et/ou métier :

Pour l'année 2025, l'inflation générale reste contenue à 0,9 % (1,2 % pour l'inflation alimentaire) et revient à son niveau pré-inflation :

Le coût de la matière première dans la décomposition du prix au détail continue d'évoluer majoritairement à la baisse.

- Il diminue à nouveau pour les céréales pour la 3^e année consécutive. Il est également en baisse, pour la viande porcine, après une première baisse en 2024. La valeur expédition des fruits et légumes hors pomme de terre diminue également. De même, le coût de la matière première pomme de terre diminue¹¹ ; ainsi que pour les PPA, à l'exception du lieu noir. Il diminue aussi pour la viande de poulet, sauf pour le label rouge qui reste stable ;
- Le coût de la matière première est en léger recul pour le lait UHT, le yaourt et le camembert, alors qu'il est en hausse pour le beurre, l'emmental, le panier de 5 PGC et la buchette de chèvre. Il est stable pour les produits laitiers biologiques ;
- En revanche le coût de la matière première progresse en 2025 pour la viande bovine, ovine et vitelline.

Les marges brutes expédition / transformation évoluent de façon différente entre produits, y compris au sein d'un même métier pour des produits différents d'une même filière.

- Ainsi, pour l'abattage-découpe, elles diminuent sur la viande rouge bovine et la côte de porc ; elles sont stables sur le poulet label rouge ; et elles progressent sur la longe de porc, le jambon, l'escalope de poulet et la cuisse de poulet ;
- Pour la charcuterie, la marge brute sur le jambon progresse également en 2025 ;
- La marge brute agrégée mareyage-filetage-grossiste baisse pour le lieu noir ;
- La marge brute de la transformation laitière reste globalement stable pour les produits laitiers conventionnels, à l'exception du beurre, de l'emmental, du panier des 5 PGC et de la buchette de chèvre dont la marge brute diminue ;
- Enfin, les marges brutes en aval de la meunerie dans la filière blé tendre-farine-pain restent stables également.

¹¹ Pour la pomme de terre, contrairement aux autres légumes suivis, l'Observatoire dispose de données permettant de différencier coût de la matière première et marge brute expédition.

La marge brute grande distribution en hyper et supermarchés évolue également de façon différenciée entre produits, y compris au sein d'une même filière.

- Elle diminue sur le jambon cuit, la viande rouge bovine et la pomme de terre. Les marges brutes de la distribution pour les fruits et légumes diminuent également ;
- Elle progresse sur la longe de porc, la côte de porc et les viandes de poulet. La marge brute progresse également pour les produits laitiers conventionnels (y compris la buchette de chèvre) sauf pour l'emmental. Elle augmente aussi pour la coquille Saint-Jacques et le lieu noir.

La marge brute agrégée aval (transformation et GMS) progresse pour le rôti de porc, la viande ovine et le saumon fumé. Elle est stable pour les produits laitiers biologiques et les pâtes. Enfin, elle diminue pour la viande de veau.

Les différences d'évolution de marges brutes aval, au stade de la transformation et/ou de la distribution, pour des produits de la même filière, sont sans doute, au moins en partie, liées aux péréquations de marges entre produits réalisées par ces acteurs.

En 2025, ces différences d'évolution sont surtout liées à l'évolution du coût de la matière première : lorsque ce coût augmente (viandes rouges par exemple), les marges brutes aval diminuent.

Ces péréquations permettent, par exemple (cas du lieu noir), de réduire l'impact des hausses de prix sur les volumes vendus, en diminuant les marges sur des produits pour lesquels les volumes vendus sont plus sensibles aux variations de prix. La perte de marge sur ces produits est alors compensée par une augmentation de marge sur d'autres produits pour lesquels les volumes vendus sont moins sensibles aux variations de prix.

Il peut aussi s'agir de stratégies d'économie d'échelle : la diminution des marges permet alors le maintien de volumes produits et/ou vendus correspondants à l'optimisation des facteurs mis en œuvre (meilleure dilution des coûts fixes notamment).



RAPPORT AU PARLEMENT 2026 - SYNTHÈSE

Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires

édition juin 2026

Photographie : ©P.A.COUMES

ISSN : 2729-1847

■ observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ www.franceagrimer.fr

FranceAgriMer
FranceAgriMer FR